

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE
À UN DEGRÉ SELON RÈGLEMENT SIA 142 ORGANISÉ EN PROCÉDURE SÉLECTIVE

SALLE DE SPECTACLES DE RENENS

RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT

RAPPORT DU JURY

Ville de
Renens

document établi en janvier 2025 par
decroux+piccolo Sàrl, chargé de
l'organisation technique du concours

Maître de l'ouvrage : Ville de Renens
Centre Technique Communal
Rue du Lac 14
1020 Renens

Organisation technique du concours : decroux+piccolo sàrl
architectes epfl-sia
rue du Maupas 48
1004 Lausanne

CONTENU	pages
GLOSSAIRE	4
0 INTRODUCTION	5
1 DISPOSITIONS RELATIVES AU DÉROULEMENT DU CONCOURS	5
1.1 Objet du concours, procédure et participants	5
1.2 Jury	6
1.3 Distinctions, suite du concours et litiges	6
2 JUGEMENT	7
2.1 Réception	7
2.2 Examen préalable et recevabilité des projets	7
2.3 Déroulement du jugement	8
2.4 Projets retenus	8
2.5 Expertises	9
2.6 Tour de repêchage	9
2.7 Classement et attributions des prix	9
2.8 Recommandations du jury au Maître de l'ouvrage	9
2.9 Conclusion	10
3 APPROBATION	11
4 LEVÉE DE L'ANONYMAT	12
4.2 Auteurs des projets classés et primés	12
4.3 Auteurs des projets non classés	14
5 DOCUMENTATION DES PROJETS	17
5.1 Illustrations des projets et critiques et illustrations des projets classés et primés	17

GLOSSAIRE

MO	Maître de l'ouvrage
SIA	Société suisse des ingénieurs et des architectes
AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
OPAM	Ordonnance sur les accidents majeurs
PAC	Plan d'affectation cantonal
ICOMOS	Conseil international des monuments et des sites
ISOS	Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale
PACom	Plan d'Affectation Communal
PMR	Personnes à mobilité réduite
ECA	Etablissement cantonal d'assurance
CAD	Chauffage à distance
CV	Chauffage et ventilation
CVS	Chauffage, ventilation et sanitaire

0. INTRODUCTION

La Salle de spectacles, construite par les architectes Paul Mayor et Arnold Pahud inaugurée en 1955, est devenue un équipement culturel et un lieu clé de l'activité sociale et politique de la Ville de Renens. Elle appartient à l'histoire de la population renanaise pour laquelle il s'agit d'un lieu de mémoire.

Depuis les années 2000, l'offre d'activités s'est développée qualitativement et quantitativement. Ainsi, la Salle de spectacles est utilisée au maximum de ses possibilités. La richesse de l'agenda culturel et l'augmentation des activités associatives et institutionnelles ont fait exploser sa fréquentation. Actuellement, environ 550 manifestations ont lieu annuellement dans les différents espaces du bâtiment. Au total, celui-ci accueille environ 50'000 personnes par an. L'occupation est très élevée et la Salle change presque chaque jour de configuration pour répondre aux différentes manifestations (concerts, conférences, spectacles d'humour, de danse, projections de films...). Cette augmentation ne peut plus être absorbée par les espaces de la Salle de spectacles. Afin de répondre aux demandes croissantes et aux besoins d'une ville de 22'000 habitants, la Municipalité a opté pour un projet d'extension du bâtiment existant.

Par ailleurs, le bâtiment existant mérite d'être rénové pour répondre aux standards actuels. La dernière rénovation importante du bâtiment date de 1998, un travail réalisé dans le respect de l'état d'origine et dans la plus grande sobriété.

Les aménagements extérieurs ont été fortement modifiés au fil du temps, sans cohérence globale. Un réaménagement avec des solutions contemporaines est nécessaire tout en conservant l'esprit d'origine.

1. DISPOSITIONS RELATIVES AU DÉROULEMENT DU CONCOURS

1.1 Objet du concours, procédure et participants

La Ville de Renens a publié le 5 avril 2024 le concours de projets pour l'agrandissement de la Salle de spectacles de Renens sous la forme d'un concours d'architecture à un degré en procédure sélective conforme au règlement SIA 142.

L'objet du concours consistait à élaborer un projet d'architecture pour son agrandissement, sa rénovation et la requalification des aménagements extérieurs sur le périmètre du concours de projet, en vue de leur réalisation. De plus, en cohérence avec les aménagements extérieurs proposés sur le périmètre de concours, une réflexion sur l'aménagement paysager du secteur situé au sud et à l'ouest de la parcelle de la Salle de spectacles était demandée sous la forme d'une idée conceptuelle.

Suite à la procédure sélective qui a recueilli soixante dossiers, le jury a retenu les dix bureaux d'architectes suivants pour participer au concours :

- Conen Sigl Architekten GmbH à Zürich
- Caruso St John Architects AG à Zürich
- MUOTO à Paris
- Groupe Dreier Frenzel et Vécsey Schmidt à Lausanne
- Pont 12 architectes SA à Chavannes-près-Renens
- Groupe Comte/Meuwly + jo taillieu architecten à Genève
- architecum sàrl à Montreux
- AFF architectes Sàrl à Lausanne
- Groupe Sujets et Objets d'architecture sàrl / + MacIver-Ek Chevroulet sàrl à Lausanne
- Groupe ALIAS + BESSIRE WINTER + DU STUDIO à Zürich

Le concours s'adressant à des groupements de mandataires architectes, architectes paysagistes et ingénieur-e-s en chauffage et ventilation, les bureaux d'architectes ont constitués leur équipe à l'issue de la procédure sélective, qui n'a fait l'objet d'aucun recours.

2. JUGEMENT

2.1 RÉCEPTION

Les dossiers ont été contrôlés et numérotés de 1 à 10 selon l'ordre de remise.

1. MIRA
2. & Esperluette &
3. pianoterra
4. EURYDICE
5. l'enVERT du décor
6. Pisé
7. Papagena
8. CHEMINS DE DÉsir
9. Arboretum
10. LA BOÎTE MAGIQUE

2.2 EXAMEN PRÉALABLE ET RECEVABILITÉ DES PROJETS

Conformément à l'art 15 du règlement SIA 142, les projets rendus ont été soumis à un examen préalable. Cet examen, effectué sans jugement de valeur par le bureau d'architectes decroux+piccolo Sàrl, a été consigné dans un rapport remis et exposé aux membres du jury. L'examen préalable a pris en compte le programme du concours ainsi que les réponses aux questions.

2.2.1 Examen des aspects formels

Tous les dossiers ont respecté le principe de l'anonymat et l'échéance de la remise des documents. De manière générale, les projets ont répondu aux exigences principales de rendu selon le programme de concours.

2.2.2 Examen des aspects projectuels

Les projets remis étaient complets dans leurs parties essentielles, compréhensibles et ne laissaient pas supposer d'intentions déloyales.

Les remarques principales suivantes relatives aux conditions du concours ont été exposées au jury :

- Le projet suivant présente un élément de projet hors périmètre du concours :
 - n°7 Papagena : marquise d'entrée
- Les projets suivants présentent des éléments de projet hors périmètre de réflexion :
 - n°8 CHEMINS DE DÉsir
 - n°9 Arboretum
- Les projets suivants ont été examinés sur leur distance à la limite de parcelle :
 - n°6 Pisé
 - n°7 Papagena
 - n°8 CHEMINS DE DÉsir
 - n°9 Arboretum

- Le projet suivant ne respecte pas la limite des constructions et la LRou :
 - n°7 Papagena : dépasse la limite votée des constructions en façade Nord
- De manière générale, les projets ont répondu au programme des locaux. Des variations dans les surfaces par rapport à la demande du programme ont été constatées et rapportées au jury.

2.2.3 Acceptation des projets au jugement et à la répartition des prix

A Admission au jugement

L'examen préalable ayant constaté que les aspects formels ont été respectés, le jury a admis tous les projets au jugement.

B Exclusion de la répartition des prix (non-respect d'une condition impérative)

La confrontation du nouveau programme avec le bâtiment existant a rendu la tâche des concurrents particulièrement complexe. Par conséquent, le jury a estimé que les divergences au cahier des charges constatées lors de l'examen préalable des projets ne constituaient pas un motif d'exclusion de la répartition des prix.

Il a donc décidé d'admettre tous les projets à la répartition des prix. Le jury a en revanche tenu compte des remarques de l'examen préalable pour l'évaluation des projets.

2.3 DÉROULEMENT DU JUGEMENT

Le jury a pris connaissance de l'ensemble des projets en plenum. Dans un premier temps, il a mis en exergue les qualités de chaque projet.

Une analyse plus approfondie de chaque projet a ensuite été faite sur la base des critères d'appréciation énoncés dans le programme du concours. Cette analyse a amené le jury à sélectionner les projets pour les analyses des spécialistes-conseils.

2.4 PROJETS RETENUS

Le jury a retenu cinq projets qui répondaient le mieux aux critères de jugement au sens large et présentaient comparativement les meilleures qualités spatiales et organisationnelles pour le nouveau bâtiment et leur articulation avec l'existant. La qualité et clarté des espaces d'entrées et de circulation, ainsi que les solutions de gestion des différents flux de personnes et de marchandises ont été appréciés, de même que l'insertion et signification du nouveau volume dans le contexte urbain et paysager.

Aux vues de leurs spécificités et qualités propres, les projets suivants ont été sélectionnés pour les analyses des spécialistes-conseils :

4. EURYDICE
6. Pisé
8. CHEMINS DE DÉSIR
9. Arboretum
10. LA BOÎTE MAGIQUE

Seuls les projets retenus sont commentés de façon individuelle par des critiques détaillées intégrées au présent rapport du jury.

2.5 EXPERTISES

Les expertises effectuées par les spécialistes-conseils sur les cinq projets sélectionnés ont été présentées au jury le 13 décembre 2024. Elles ont porté sur les thèmes de la sécurité incendie et OPAM, de la physique du bâtiment, du patrimoine et de la réglementation urbanistique.

Le jury a pris connaissance des expertises effectuées par les spécialistes-conseils pour affiner le jugement.

2.6 TOUR DE REPÊCHAGE

Après audition des expertises, le jury a effectué un tour de repêchage. Aucun projet n'ayant été repêché, le jury a choisi pour le classement final les quatre projets suivants :

4. EURYDICE
6. Pisé
8. CHEMINS DE DÉSIR
10. LA BOÎTE MAGIQUE

2.7 CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DES PRIX

Sur la base des critères d'appréciation énoncés dans le programme, tenant compte de l'ensemble des délibérations du jury, des expertises des spécialistes-conseils, des critiques détaillées de chaque projet sélectionné, le jury a procédé au classement des projets et décidé à l'unanimité d'attribuer les prix suivants (en CHF hors taxe) :

1 ^{er} rang, 1 ^{er} prix :	projet n° 6 :	Pisé	47'500.-
2 ^e rang, 2 ^e prix :	projet n° 4 :	EURYDICE	37'500.-
3 ^e rang, 3 ^e prix :	projet n° 8 :	CHEMINS DE DÉSIR	27'500.-
4 ^e rang, 4 ^e prix :	projet n° 10 :	LA BOÎTE MAGIQUE	17'500.-

Le jury remercie tous les concurrents pour le travail très important et de grande qualité qu'ils ont accompli. A ce titre, une part de la somme globale des prix a été répartie sous la forme d'une indemnité de 10'000.- hors taxe à chaque groupe participant.

2.8 RECOMMANDATIONS DU JURY AU MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Au terme du jugement, le jury recommande au Maître de l'ouvrage de confier aux auteurs du projet n°6 Pisé le mandat pour la poursuite des études et la réalisation du projet, sous réserve de la décision des autorités compétentes.

En complément des remarques contenues dans la critique, le jury recommande au lauréat de prendre en compte dans le développement du projet les améliorations suivantes :

- valorisation de l'espace de la buvette en relation avec les aménagements extérieurs ;
- mise aux normes de protection incendie de la galerie en concordance avec la préservation de la substance patrimoniale ;
- étude et développement dans le respect du cadre budgétaire de la composition constructive de l'enveloppe de la nouvelle salle polyvalente et de ses prises de jour.

Le jury n'a pas identifié de contribution de qualité exceptionnelle ne relevant pas des compétences imposées dans le cadre du concours, et qui aurait constitué une part significative du droit d'auteur du projet lauréat.

2.9 CONCLUSION

Le jury a grandement apprécié la qualité des propositions présentées et tient à remercier tous les participants de leur contribution, dont la diversité des projets lui a permis de faire le choix de la meilleure réponse au cahier des charges du concours.

La proclamation officielle des résultats et vernissage de l'exposition des projets aura lieu le 31 janvier 2025 à 17h00, à la buvette de la Salle de spectacles, rue de Lausanne 37, 1020 Renens. Le présent rapport du jury sera remis en main propre aux auteurs des projets à cette occasion. En cas d'empêchement, il sera envoyé par courrier postal recommandé.

Les projets seront exposés publiquement tous les jours à la buvette de la Salle de spectacles, rue de Lausanne 37, 1020 Renens, du 1^{er} au 9 février 2025 de 15 heures à 19 heures.

Les recours éventuels contre les décisions du jury peuvent être déposés dans les vingt jours auprès de la Cour de droit administratif du Tribunal cantonal à Lausanne dès la date de proclamation des résultats.

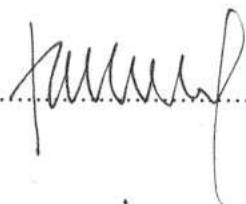
Les documents des projets non primés pourront être retirés du 12 au 14 février 2025 au Centre Technique Communal, rue du Lac 14, 1020 Renens aux heures d'ouverture du secrétariat (8h – 11h30 et 14h – 16h30).

3 APPROBATION

Le présent rapport a été approuvé par le jury le 13 décembre 2024.

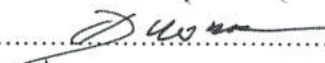
La présidente du jury :

- Mme Véronique Favre


.....

Les membres :

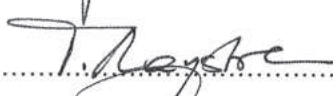
- M. Didier Divorve


.....

- Mme Nathalie Jaccard


.....


- Mme Tinetta Maystre


.....

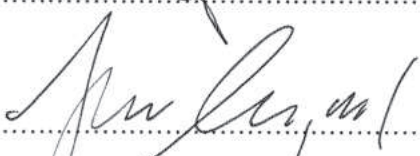
- M. Yves Roulin


.....

- Mme Charlotte Truwant


.....

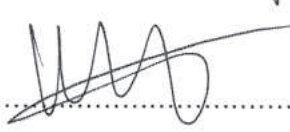
- M. Götz Menzel


.....

- M. Marco Rampini


.....

- Mme Luisa Alonso

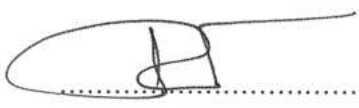

.....

Les suppléants:

- Mme Michelle Dedelley


.....

- M. Antoine Perret


.....

4 LEVÉE DE L'ANONYMAT

4.1 AUTEURS DES PROJETS CLASSÉS ET PRIMÉS

1^{er} rang, 1^{er} prix : 47'500.- CHF HT

projet n° 6 : Pisé

Architecte	Conen Sigl Architekten GmbH Eichstrasse 29 8045 Zürich
Ingénieur·e Chauffage Ventilation	Gruenberg + Partner AG Zürich
Architecte paysagiste	DUO Architectes paysagistes Sàrl Lausanne
Responsables et collaborat·eur·rice·s	Raoul Sigl, Maria Conen, Lisa André, Joël Liechti Patric Baggi Aurélie Barral
Autres mandataires consulté·e·s librement	SEFORB Sàrl, B3 Gruppen AG

2^e rang, 2^e prix : 37'500.- CHF HT

projet n° 4 : EURYDICE

Architecte (groupe)	Comte/Meuwly Architectes EPF/SIA/FAS + jo taillieu architecten bv avenue de Bel-Air 9b 1225 Genève
Ingénieur Chauffage Ventilation	SB Technique SBt SA Genève
Architecte paysagiste	Marc Junod, Coralie Berchtold Genève
Responsables et collaborat·eur·rice·s	Adrien Comte, Adrien Meuwli, Jo Taillieu, Timo Bauer, Marina Medic, Lina Christiaens, Maxence Van Vyver, Jules Willems, Jan Van Gassen, Tobias Becker, Sarah Wanke Yves Bornet, Gabriel Radulescu Coralie Berchtold, Marc Junod
Autres mandataires consulté·e·s librement	MP Ingénieurs Conseils SA

3^e rang, 3^e prix : 27'500.- CHF HT

projet n° 8 : CHEMINS DE DÉSIR

Architecte (groupe)	ALIAS + BESSIRE WINTER + DU STUDIO Augustinerstrasse 30 8001 Zürich
Ingénieur Chauffage Ventilation	EFFIN'ART Sàrl Lausanne
Architecte paysagiste	Emma Kaufmann Laduc Zürich
Responsables et collaborateurs	Antoine Berchier, Céline Bessire, Mathias Blanc, Lorenza Donati, Steffen Hägele, Emma Kaufmann LaDuc Tina Küng, Matthias Winter, Leander Aerni
Autres mandataires consultés librement	Dr. Schwartz Consulting AG, Dr. Ole Ohlbrock

4^e rang, 4^e prix : 17'500.- CHF HT

projet n° 10 : LA BOÎTE MAGIQUE

Architecte	Muoto 48 avenue Claude Vellefaux 75010 Paris
Ingénieur Chauffage Ventilation	Amstein + Waltert Lausanne SA Lausanne
Architecte paysagiste	BE Zürich AG Usus Architecture du Paysage Zürich
Responsable	Quentin Moranne
Autres mandataires consultés librement	Monod-Piguet + Associés Ingénieurs Conseils SA

4.2 AUTEURS DES PROJETS NON CLASSÉS

projet n° 1 : MIRA

Architecte	Pont 12 architectes SA Rue Centrale 15 1022 Chavannes-près-Renens
Ingénieur Chauffage Ventilation	OXY Ingénierie Sàrl Morges
Architecte paysagiste	Interval paysage Sàrl Chavannes-près-Renens
Responsables et collaborateurs	Christiane von Roten, François Jolliet, Fabio Da Costa, Davis Loréal, Rosa Climent, Arjeta Roldan, Jessica Martinet Yannick Sarrand Thibaut Defois, Judith Riethmann
Autres mandataires consultés librement	-

projet n° 2 : & Esperluette &

Architecte (groupe)	Dreier Frenzel + Vécsey Schmidt Avenue du Rond-Point 18 1006 Lausanne
Ingénieur Chauffage Ventilation	ET Conseils Sàrl Cheseaux-sur-Lausanne
Architecte paysagiste	EDER Landschaftsarchitekten GmbH Zürich
Responsables et collaborateurs	Yves Dreier, Eik Frenzel, Maria Eduarda Filipe, Elodie Charrel, Susanne Vécsey, Christophe Schmidt Nicolas Loth, Clément Francioli Félix Eder
Autres mandataires consultés librement	Enpleo, Ferrari Gartmann Bauingenieur

projet n° 3 : pianoterra

Architecte	Architecum Sàrl Rue du Pont 27 1820 Montreux
Ingénieur Chauffage Ventilation	PAC'info Sàrl Bex
Architecte paysagiste	Paysagegestion SA Lausanne
Responsables et collaborateurs	Daniel Furrer, Marion Zahnd, Katja Rapold, Fabio Morais François Mercadal Julie Imholz
Autres mandataires consultés librement	Vadas, MCR & ass. Ing civils Sàrl, Richard Conseils & ass.

projet n° 5 : l'enVERT du décor

Architecte	AFF architectes Sàrl Avenue de Jurigoz 20 1006 Lausanne
Ingénieur Chauffage Ventilation	srg engineering Le Mont-sur-Lausanne
Architecte paysagiste	Forster Paysages SA Prilly
Responsables et collaborateurs	Martin Fröhlich, Enzo Fontanella, Elea Braun, Tim Hoffmann, Léonore Lamour, Valentino Vitacca, Renaud Kocher, Blaise Parlier, Loic Vallelian Jan Förster
Autres mandataires consultés librement	-

projet n° 7 : papagena

Architecte	Caruso St John Architects AG Binzstrasse 38 8045 Zürich
Ingénieur Chauffage Ventilation	CSD Ingénieurs SA Lausanne
Architecte paysagiste	Studio Céline Baumann GmbH Bâle
Responsables et collaborateurs	Florian Zierer, Adam Caruso, Natalia Petkova, Frank Ducotterd André Maillet-Contoz Céline Baumann
Autres mandataires consultés librement	The Space Factory, Kahle Acoustics

projet n° 9 : Arboretum

Architecte (groupe)	MacIver-Ek Chevroulet sàrl Sujets et Objets d'architecture sàrl Avenue du Mail 34 2000 Neuchâtel Avenue d'Echallens 118 1004 Lausanne
Ingénieur Chauffage Ventilation	M + S Ingénieurs Conseils Sàrl Grand-Lancy
Architecte paysagiste	En-Dehors Sàrl Lausanne
Responsables et collaborateurs	Axel Chevroulet, Ines Branet, Anna MacIver-Ek, Arthur Douillet, Dafni Retzepe, Philippe Buchs, Noa Gherbi, Arnaud Michelet, Romain Legros, Zoé Lefèvre, Esteban Seoane, Sebastien Rosa
Autres mandataires consultés librement	Schnetzer Puskas

5. DOCUMENTATION DES PROJETS

5.1 Illustrations des projets et critiques des projets classés ou sélectionnés

projet n° 6

Pisé

1^{er} rang, 1^{er} prix

Architecte

Conen Sigl Architekten GmbH

Zürich

Ingénieur-e Chauffage Ventilation

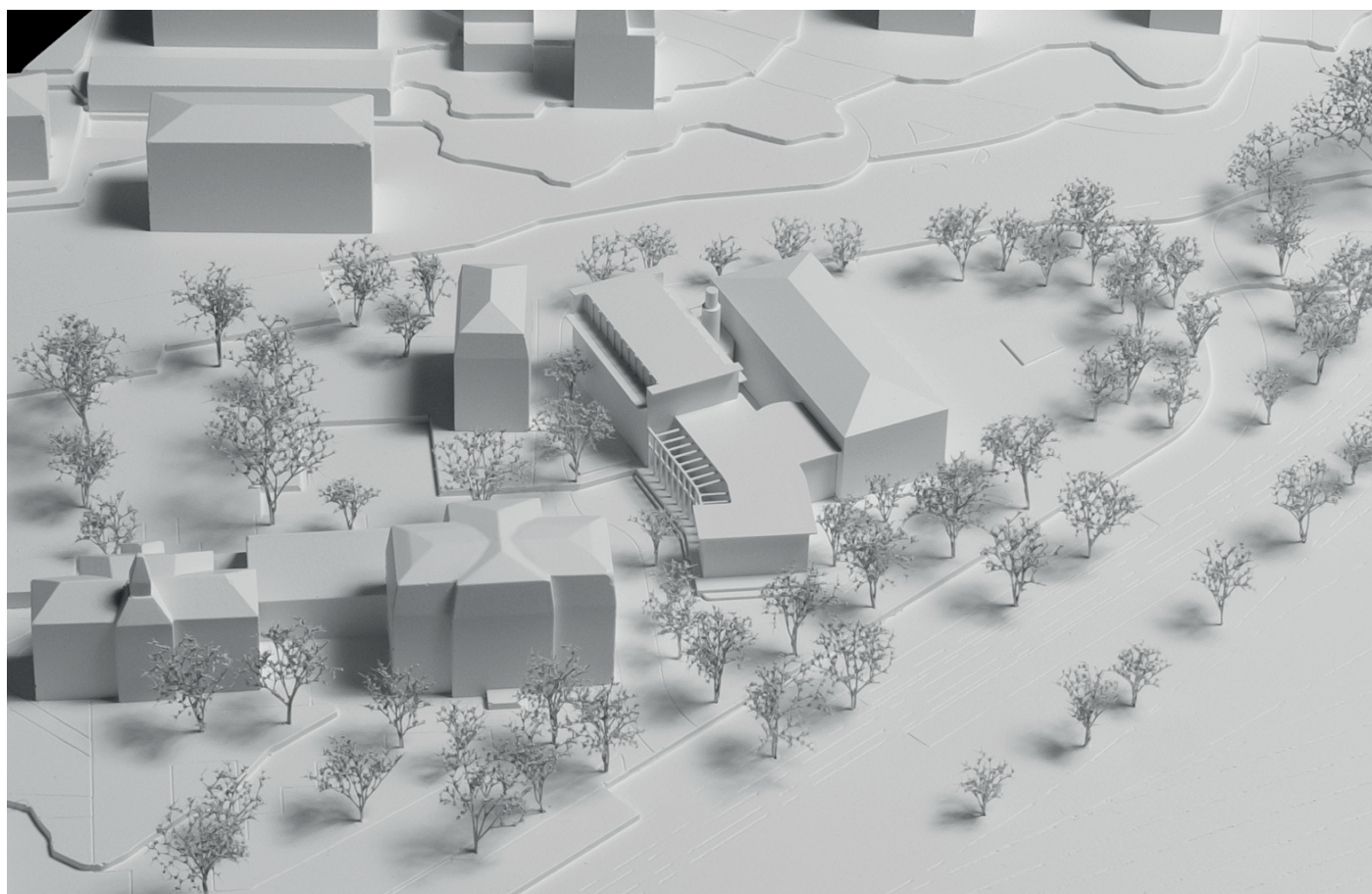
Gruenberg + Partner AG

Zürich

Architecte paysagiste

DUO Architectes paysagistes Sàrl

Lausanne



Critique du projet

La nouvelle extension de la salle vient renforcer avec exactitude le volume de la grande salle existante. Les nouvelles constructions reprennent les logiques physiques et spatiales de l'existant conçu par Paul Mayor et Arnold Pahud et dessinent un ensemble identitaire fort, avec des qualités spécifiques à chaque époque, stimulant un imaginaire que les utilisateurs et utilisatrices peuvent s'approprier. En dialogue avec l'existant, la nouvelle salle se lit comme un volume indépendant qui réinterprète un type, celui de la salle de spectacle existante. Coiffé lui aussi d'un avant-toit qui protège les façades de terre crue des intempéries, délimitant clairement le corps du bâtiment et sa toiture, il reproduit la corporalité qui est à son origine.

Dans l'interstice entre les deux corps bâtis, une cheminée expressive déploie un narratif évoquant le passé industriel de la ville de Renens. Ce signe architectural se place dans la répétition de la contre-forme du bel escalier emblématique de l'existant, dessinant en creux une cour de liaison à ciel ouvert, dont les formes précises et inattendues font résonner avec poésie la salle existante et la nouvelle salle. Une fontaine permettant la rétention d'eau pluviale vient agrémente la cour plantée.

Au nord, la façade de la nouvelle salle reprend l'alignement de la salle existante avec qui elle forme un nouvel ensemble, elle dialogue avec l'avenue passante du 14-Avril et communique sur les événements de l'ensemble culturel au travers de l'affichage qu'elle permet. Les livraisons s'effectuent de ce côté aussi, de plain-pied ou via une plateforme élévatrice pour la salle existante.

À l'ouest, une pergola légèrement surélevée, abritée par des toiles, crée un espace généreux et accueillant, autant pour l'ensemble culturel que pour la ville. Accessible à toutes et tous, avec ou sans billet d'entrée ou simples passants, cet espace s'impose comme un lieu de partage et de rencontre. Cette interface hédoniste, à la croisée des usages, appartient autant à la ville qu'au complexe culturel. Elle dialogue harmonieusement avec la placette qu'elle surplombe légèrement, tout en dessinant une façade latérale attrayante et vivante. Véritable point de convergence, la pergola repose sur les différents éléments du programme : au nord, elle donne accès à la nouvelle salle ainsi qu'aux bureaux, au sud, elle dessert les salles de spectacle à travers le porche emblématique de la salle existante, qui demeure l'accès principal.

Un bassin de rétention, gérant la différence de niveaux entre le nord et le sud de la parcelle, ajuste subtilement la topographie du site et met le sol au nord au niveau de celui de la pergola, garantissant un accès PMR fluide et qualitatif aux salles de spectacles, tout en contribuant à l'intégration harmonieuse des espaces dans leur environnement.

À l'est, l'esplanade existante, mise en valeur, devient un espace polyvalent, prêt à accueillir une scène mobile pour des événements et à offrir un terrain de jeu aux enfants autour de la pataugeoire. Celle-ci est bordée d'un gazon fleuri, qui s'étend avec douceur jusqu'aux arbres délimitant la place, dessinant une transition harmonieuse entre les différents usages.

Les espaces extérieurs et intérieurs forment un paysage continu et complémentaire. À l'image de l'existant, les grandes surfaces de murs du nouveau corps bâti sont ponctuées par de généreuses ouvertures, placées avec précision dans la façade, favorisant ainsi les relations spatiales et la continuité entre l'intérieur et l'extérieur. À ce titre, les aménagements paysagers au sud pourront encore évoluer pour dialoguer davantage avec la buvette.

Les différentes parties du bâtiment et les salles peuvent être exploitées indépendamment les unes des autres. Un accès séparé à la nouvelle salle est possible via la pergola à l'ouest. Les nouveaux accès et les liaisons verticales améliorent considérablement l'exploitation du bâtiment et diluent sensiblement les flux de personnes. Celles-ci accèdent aux salles via l'entrée principale existante donnant sur la rue de Lausanne. Le hall d'entrée existant est agrandi avec le vestibule de la nouvelle salle.

C'est là que se trouve le nouvel ascenseur et l'escalier qui relie tous les étages entre eux. Toutes les liaisons et les flux sont habilement traités.

La rénovation du bâtiment existant est envisagée avec beaucoup d'égards. Les nouvelles constructions ne touchent que ponctuellement l'existant. L'équipe lauréate porte une attention particulière à la patine existante et s'engage à la préserver et à ne rénover ou réparer que ce qui est absolument nécessaire. Une réflexion sur une deuxième sortie de secours de la galerie pourrait encore être menée.

À l'intérieur de la nouvelle salle, la structure porteuse, efficace et colorée, est proposée en profilés d'acier réemployés. L'aspect brut propre à un outil de travail séduit et permettra d'accueillir davantage de programmations. D'une belle hauteur, elle offre également la possibilité de fixer certains équipements scéniques. Les galeries latérales, dotées de lanterneaux, ne se limitent pas à un usage technique : elles sont accessibles aussi bien aux personnel technique qu'aux spectatrices et spectateurs, enrichissant ainsi l'expérience de chacune et chacun.

Les lanterneaux diffusent une lumière rasante ajoutant une dimension solennelle à l'espace, tout en jouant un rôle pratique : ils facilitent le rafraîchissement nocturne et permettent le désenfumage. Les tribunes télescopiques, réglables en hauteur, permettent une grande modularité, adaptant l'aménagement à différents scénarios d'utilisation et garantissant une flexibilité optimale, tant pour les spectatrices et spectateurs que pour l'espace scénique. Les parois intérieures, revêtues de panneaux acoustiques en argile, ainsi que le sol en parquet, créent une ambiance chaleureuse et accueillante, propre à recevoir des usages multiples.

Les scènes des deux salles trouvent une connexion au nord au travers d'une plateforme élévatrice. Chaque salle dispose d'une ouverture latérale sur la cour, permettant de profiter, par beau temps, de ce bel espace à ciel ouvert. Ce lieu convivial se prête idéalement à l'organisation d'apéritifs ou d'entractes. La cour peut également être utilisée par le personnel comme espace de pause ou servir de lieu de détente lors de répétitions ou de séminaires, enrichissant ainsi la polyvalence des installations.

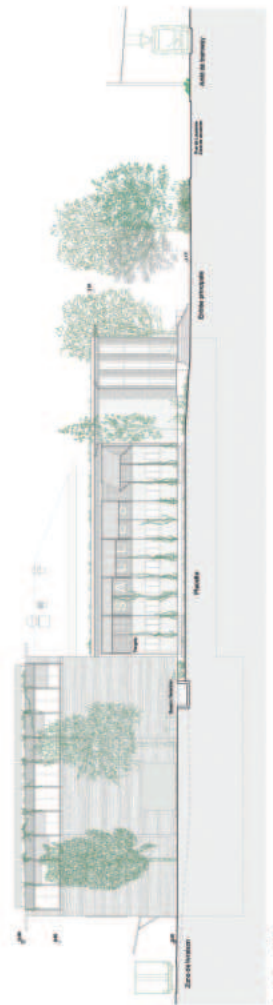
Dans les rituels offerts par le projet Pisé, le monde des émotions affleure de manière bienvenue, tout autour de l'ensemble culturel. Les membres du jury saluent unanimement les qualités à la fois précises, pragmatiques et poétiques de la proposition. Le travail fin sur le type, la répétition sans pastiche et la permanence dessine un tout identitaire fort, capable de rayonner tant à l'échelle du quartier qu'au-delà des frontières communales.

Salle de spectacles – Renens
Rénovation et agrandissement du bâtiment





La photo avec les escaliers au garage a l'ouest continue un lien d'arrivée aménagé. L'espace végétalisé de la palette pour être protégé de la pluie et du soleil par des volets horizontaux et offre un espace extérieur aménagé permettant de multiples activités. Le bassin de rétention et les grands arbres et plants vivaces créent, avec le revêtement au premier plan, une zone d'attente aménagé interagissant le climat.



Plan de coupe, 1/200



Photographie de l'entrée avec la palette



Photo: L'espace de détente végétalisée



Revêtement de sol en Epiplast, composé de graviers de couleurs



Site en respectant son climat



Facade en verre



Site en respectant son climat



Site en respectant son climat



Designing comme une rue de site



Mur végétalisé de béton alvéolaire



Plage

INNOVATION DURABLE / La biodiversité: Dans les espaces extérieurs et sur les toitures, une végétation perennante pour la stabilité. Les arbres à croissance lente, les arbustes et les plantes vivaces sont privilégiés. Les plantes à fleurs sont choisies pour leur capacité à attirer les insectes et les oiseaux. Les plantes à feuilles persistantes sont choisies pour leur capacité à rester vertes toute l'année. Les plantes à fleurs sont choisies pour leur capacité à attirer les insectes et les oiseaux. Les plantes à feuilles persistantes sont choisies pour leur capacité à rester vertes toute l'année.

ECOLOGIE Les matériaux: Les matériaux sont choisis pour leur durabilité et leur faible impact environnemental. Les matériaux locaux sont privilégiés pour réduire les émissions de CO2 liées au transport. Les matériaux recyclés sont utilisés pour réduire l'impact environnemental. Les matériaux durables sont choisis pour leur longue durée de vie. Les matériaux naturels sont utilisés pour leur faible impact environnemental.

PROTECTION INCENDIE Les matériaux: Les matériaux sont choisis pour leur résistance au feu. Les matériaux non combustibles sont utilisés pour réduire le risque d'incendie. Les matériaux ignifuges sont utilisés pour protéger les structures. Les matériaux résistants au feu sont utilisés pour protéger les personnes. Les matériaux ignifuges sont utilisés pour protéger les biens.

ESTHÈTE Pour la salle de spectacle, il est proposé une scénographie qui joue sur la lumière et les couleurs. Les matériaux sont choisis pour leur capacité à refléter la lumière. Les matériaux naturels sont utilisés pour leur faible impact environnemental. Les matériaux durables sont choisis pour leur longue durée de vie. Les matériaux naturels sont utilisés pour leur faible impact environnemental.

La biodiversité: Dans les espaces extérieurs et sur les toitures, une végétation perennante pour la stabilité. Les arbres à croissance lente, les arbustes et les plantes vivaces sont privilégiés. Les plantes à fleurs sont choisies pour leur capacité à attirer les insectes et les oiseaux. Les plantes à feuilles persistantes sont choisies pour leur capacité à rester vertes toute l'année. Les plantes à fleurs sont choisies pour leur capacité à attirer les insectes et les oiseaux. Les plantes à feuilles persistantes sont choisies pour leur capacité à rester vertes toute l'année.

ECOLOGIE Les matériaux: Les matériaux sont choisis pour leur durabilité et leur faible impact environnemental. Les matériaux locaux sont privilégiés pour réduire les émissions de CO2 liées au transport. Les matériaux recyclés sont utilisés pour réduire l'impact environnemental. Les matériaux durables sont choisis pour leur longue durée de vie. Les matériaux naturels sont utilisés pour leur faible impact environnemental.

PROTECTION INCENDIE Les matériaux: Les matériaux sont choisis pour leur résistance au feu. Les matériaux non combustibles sont utilisés pour réduire le risque d'incendie. Les matériaux ignifuges sont utilisés pour protéger les structures. Les matériaux résistants au feu sont utilisés pour protéger les personnes. Les matériaux ignifuges sont utilisés pour protéger les biens.

ESTHÈTE Pour la salle de spectacle, il est proposé une scénographie qui joue sur la lumière et les couleurs. Les matériaux sont choisis pour leur capacité à refléter la lumière. Les matériaux naturels sont utilisés pour leur faible impact environnemental. Les matériaux durables sont choisis pour leur longue durée de vie. Les matériaux naturels sont utilisés pour leur faible impact environnemental.

La biodiversité: Dans les espaces extérieurs et sur les toitures, une végétation perennante pour la stabilité. Les arbres à croissance lente, les arbustes et les plantes vivaces sont privilégiés. Les plantes à fleurs sont choisies pour leur capacité à attirer les insectes et les oiseaux. Les plantes à feuilles persistantes sont choisies pour leur capacité à rester vertes toute l'année. Les plantes à fleurs sont choisies pour leur capacité à attirer les insectes et les oiseaux. Les plantes à feuilles persistantes sont choisies pour leur capacité à rester vertes toute l'année.

ECOLOGIE Les matériaux: Les matériaux sont choisis pour leur durabilité et leur faible impact environnemental. Les matériaux locaux sont privilégiés pour réduire les émissions de CO2 liées au transport. Les matériaux recyclés sont utilisés pour réduire l'impact environnemental. Les matériaux durables sont choisis pour leur longue durée de vie. Les matériaux naturels sont utilisés pour leur faible impact environnemental.

PROTECTION INCENDIE Les matériaux: Les matériaux sont choisis pour leur résistance au feu. Les matériaux non combustibles sont utilisés pour réduire le risque d'incendie. Les matériaux ignifuges sont utilisés pour protéger les structures. Les matériaux résistants au feu sont utilisés pour protéger les personnes. Les matériaux ignifuges sont utilisés pour protéger les biens.

ESTHÈTE Pour la salle de spectacle, il est proposé une scénographie qui joue sur la lumière et les couleurs. Les matériaux sont choisis pour leur capacité à refléter la lumière. Les matériaux naturels sont utilisés pour leur faible impact environnemental. Les matériaux durables sont choisis pour leur longue durée de vie. Les matériaux naturels sont utilisés pour leur faible impact environnemental.

La biodiversité: Dans les espaces extérieurs et sur les toitures, une végétation perennante pour la stabilité. Les arbres à croissance lente, les arbustes et les plantes vivaces sont privilégiés. Les plantes à fleurs sont choisies pour leur capacité à attirer les insectes et les oiseaux. Les plantes à feuilles persistantes sont choisies pour leur capacité à rester vertes toute l'année. Les plantes à fleurs sont choisies pour leur capacité à attirer les insectes et les oiseaux. Les plantes à feuilles persistantes sont choisies pour leur capacité à rester vertes toute l'année.

ECOLOGIE Les matériaux: Les matériaux sont choisis pour leur durabilité et leur faible impact environnemental. Les matériaux locaux sont privilégiés pour réduire les émissions de CO2 liées au transport. Les matériaux recyclés sont utilisés pour réduire l'impact environnemental. Les matériaux durables sont choisis pour leur longue durée de vie. Les matériaux naturels sont utilisés pour leur faible impact environnemental.

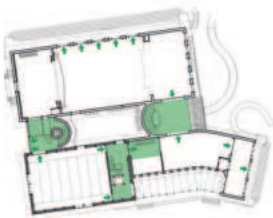
PROTECTION INCENDIE Les matériaux: Les matériaux sont choisis pour leur résistance au feu. Les matériaux non combustibles sont utilisés pour réduire le risque d'incendie. Les matériaux ignifuges sont utilisés pour protéger les structures. Les matériaux résistants au feu sont utilisés pour protéger les personnes. Les matériaux ignifuges sont utilisés pour protéger les biens.

ESTHÈTE Pour la salle de spectacle, il est proposé une scénographie qui joue sur la lumière et les couleurs. Les matériaux sont choisis pour leur capacité à refléter la lumière. Les matériaux naturels sont utilisés pour leur faible impact environnemental. Les matériaux durables sont choisis pour leur longue durée de vie. Les matériaux naturels sont utilisés pour leur faible impact environnemental.

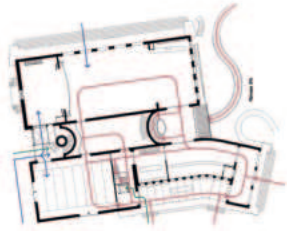
Pisé
Salle de spectacle Renens
renovation et agrandissement



Schema de projection normale, sans voir



Schema de projection normale, voir de chaise

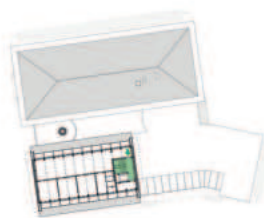


Schema fixe de projection

- Voitures
- Livraisons
- Emplois



Schema de projection normale, 1er étage



Schema de projection normale, 2e étage



Schema de la scénographie de bâtiment

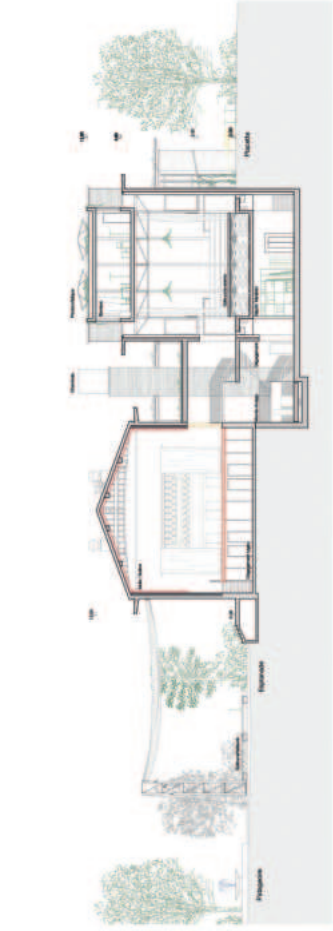
- Air extrait
- Air neuf
- Local ventilation
- Local chauffage et hotte



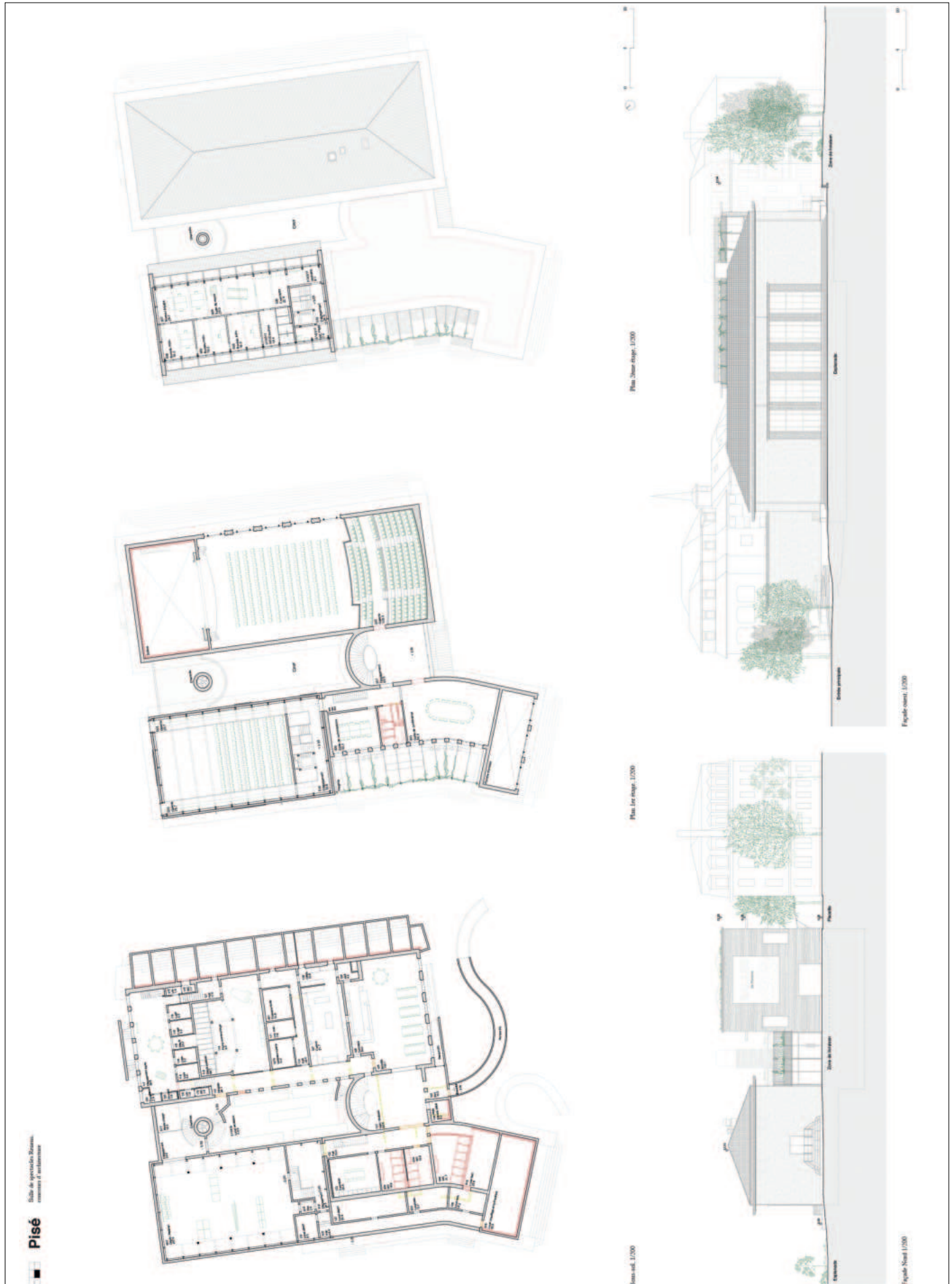
La zone extérieure au centre du complexe est accessible depuis les deux salles. Avec une fontaine de réhabilitation située comme la façade, elle offre un espace extérieur basé en culture qui peut être utilisé, comme un site, par les visiteurs pour diverses activités (jeux, pauses, ateliers).



façade Sud (1/200)

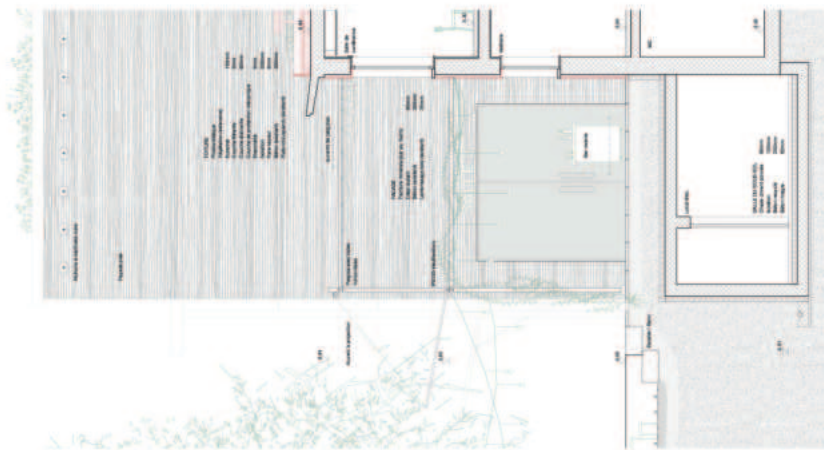


façade C.C. (1/200)

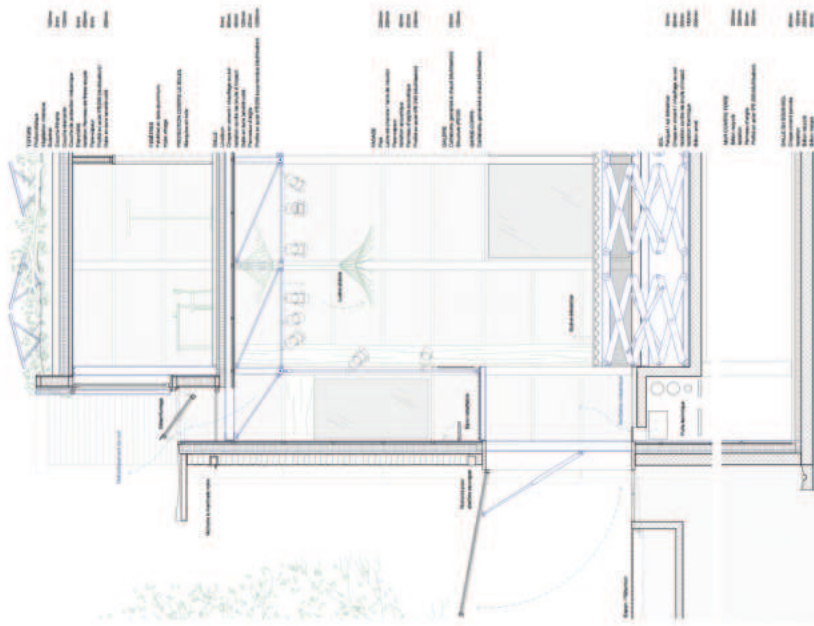


Pisé

Salle de spectacle Renens
renovation et extension



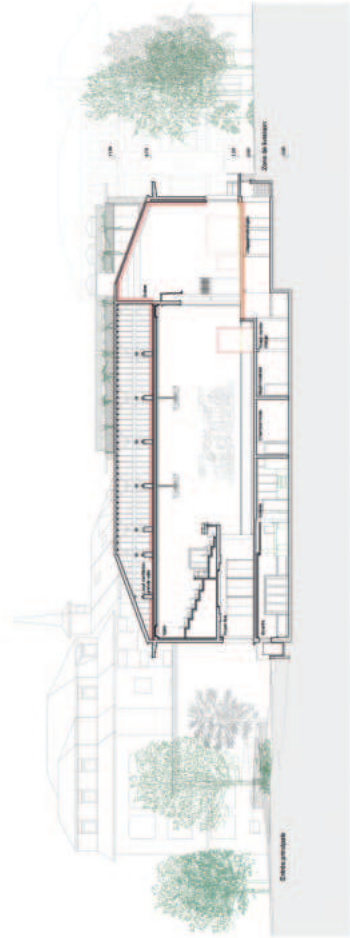
Coupe de façade 1/20



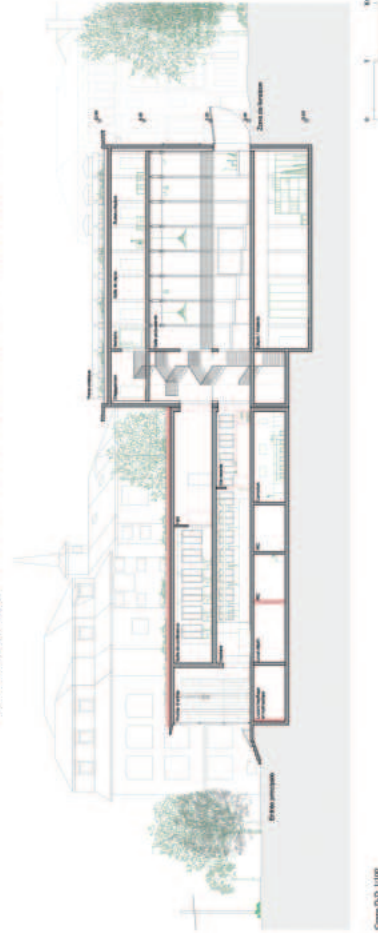
Coupe de façade 1/20



La salle de spectacle sera à l'air libre au-dessus de la scène au regard de la salle de projection au théâtre. Le restaurant sera à l'extérieur du bâtiment. Des toilettes seront situées au-dessus de la scène. Les escaliers seront situés à l'extérieur du bâtiment au-dessus de la scène.



Coupe B-B 1/200



Coupe D-D 1/100

projet n° 4

EURYDICE

2^e rang, 2^e prix

Architecte

Comte/Meuwly Architectes EPF/SIA/FAS

+ jo taillieu architecten bv

Genève

Ingénieur-e Chauffage Ventilation

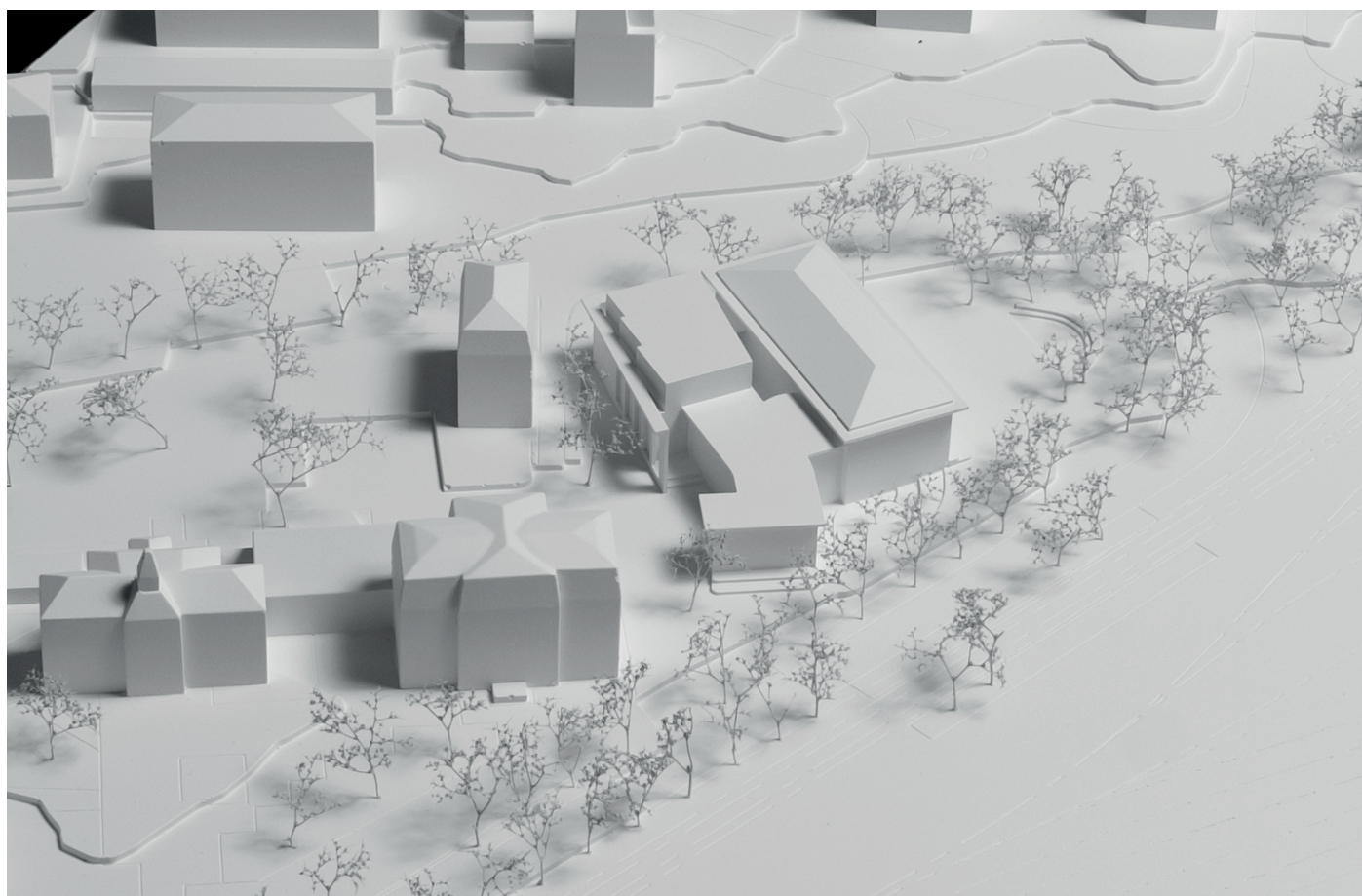
SB Technique SBt SA

Genève

Architecte paysagiste

Marc Junod, Coralie Berchtold

Genève



Critique du projet

C'est par une analogie de proportion et une réinterprétation constructive de l'expression architecturale du bâtiment conçu par Paul Mayor et Arnold Pahud que le projet aborde la question de l'extension du bâtiment actuel. Se fondant sur une lecture spécifique de l'existant, le projet propose de miroiter à l'est et au nord les façades principales ouest et sud de la salle existante et d'inscrire la nouvelle salle dans l'espace ainsi dégagé.

Le projet place une nouvelle salle de spectacle adjacente à l'existante tout en la mettant à distance par une cour intérieure. Par cette disposition simple, il garantit d'une part une bonne isolation phonique entre les deux salles, en permettant aisément une exploitation simultanée et indépendante ou un usage conjoint, et d'autre part, des apports de lumière sur deux côtés de la nouvelle salle, lui procurant des qualités spatiales qui répondent aux usages multiples envisagés.

La généreuse entrée principale et son hall sont mutualisés pour l'accès aux deux salles. Ils sont même agrandis par le déplacement au sous-sol des sanitaires, ces derniers étant judicieusement remplacés par une buvette qui s'inscrit dans le prolongement du vestiaire existant. L'entrée secondaire à la nouvelle salle est combinée avec l'accès aux locaux du personnel d'exploitation, situés en toiture, pour permettre un éventuel fonctionnement totalement indépendant répondant aussi aux exigences de sécurité incendie.

La livraison est mise en commun pour les deux salles par un monte-charge donnant accès aux deux espaces scéniques ainsi qu'au dépôt situé en sous-sol. Pour le matériel, c'est à travers le monte-charge que l'on transite d'une salle à l'autre. Pour les artistes, un escalier relie les loges du sous-sol pour donner un accès commun mais indépendant à chaque scène.

La cour est pensée comme une prolongation extérieure des salles qui, par un dispositif de grands emmarchements, donne un accès facilité à la buvette située en sous-sol. Si l'intention recherchée par ce dispositif est bien comprise et s'inscrit dans la volonté du projet de rechercher une transparence traversant le bâtiment en son centre, le jury considère que l'emprise de ces grands emmarchements restreint l'usage et l'appropriation de la cour intérieure par une mise en relation fonctionnelle avec la buvette au sous-sol, qui n'est pas jugé si déterminante. Cette buvette étant par ailleurs déjà bien mise en valeur par l'excavation du terrain, l'agrandissement des fenêtres pour l'apport de lumière et la générosité apportée par le réaménagement de son entrée indépendante.

L'ensemble des aménagements extérieurs est traité de manière approfondie, fine et convaincante. Chacun des quatre côtés du bâtiment a une affectation claire en relation avec le programme intérieur. Au sud, l'entrée principale et ses escaliers montants sont complétés en continuité par les emmarchements descendant à la nouvelle entrée de la buvette, intégrée dans un modelage général du terrain qui donne une visibilité et une dignité à cette buvette située en sous-sol. À l'est, une petite place est aménagée en relation avec l'entrée secondaire de la nouvelle salle et les nouvelles plantations créent un panorama agréable aux vues depuis la salle. Au nord, l'espace de livraison est géré de manière rationnelle, la sortie des véhicules directement sur l'avenue du 14-Avril n'étant toutefois pas envisageable. À l'est, l'esplanade est réaménagée avec finesse et en adéquation avec les enjeux contemporains climatiques et de biodiversité, la fontaine existante étant remplacée par une zone rétention-infiltration. La prolongation de l'alignement d'arbres le long de l'avenue de la Gare jusqu'à celle du 14-Avril garantit une grande qualité du cheminement piéton contournant le site.

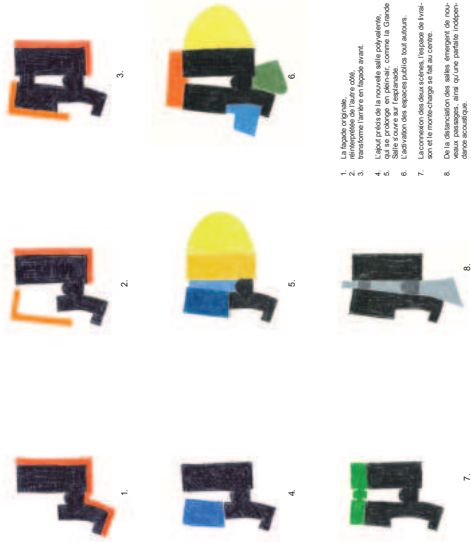
Le jury a apprécié la grande précision du projet d'agrandissement et de sa réorganisation. Concernant l'expression architecturale, celle-ci a été considérée comme une réinterprétation théâtrale de la façade comme « un décor », ce qui a été perçue par le jury comme une emphase un peu sur-instrumentée.

EURYDICE

À l'ouverture de la Salle de Spectacles dans les années 1950, Renens comptait 36 écoles et associations locales. Aujourd'hui, elles sont plus de quatre-vingt, témoignant du dynamisme et de la richesse de la vie sociale et culturelle de la ville. Le projet d'extension de la Salle de Spectacles doit non seulement offrir des espaces supplémentaires pour ces activités, mais aussi permettre d'accueillir la grande diversité de manifestations proposées.

L'implantation de l'extension, en maintenant une distance respectueuse vis-à-vis de la Grande Salle existante, définit un espace tampon qui sépare les deux salles, créant de nouveaux passages et offrant une isolation acoustique optimale, assurant une indépendance sonore idéale pour des événements simultanés.

Le projet réinterprète la façade emblématique du bâtiment existant en la reflétant du côté opposé, transformant ainsi l'arrière en une nouvelle façade avant, en dialogue avec son environnement urbain et paysager.



1. La façade originale, avec ses volumes et ses couleurs.
2. Transparence totale en façade avant.
3. L'ajout d'un volume de la nouvelle salle polyvalente.
4. La façade existante est reflétée dans la nouvelle façade avant.
5. La façade existante est reflétée dans la nouvelle façade avant.
6. L'extension des espaces publics tout autour.
7. L'extension des espaces publics tout autour.
8. La disparition des salles annexes et des nouveaux passages, ainsi qu'une palette homogène de couleurs.

IMPLANTATION DE L'EXISTANT : L'ARRIERE DEVIENT FAÇADE AVANT

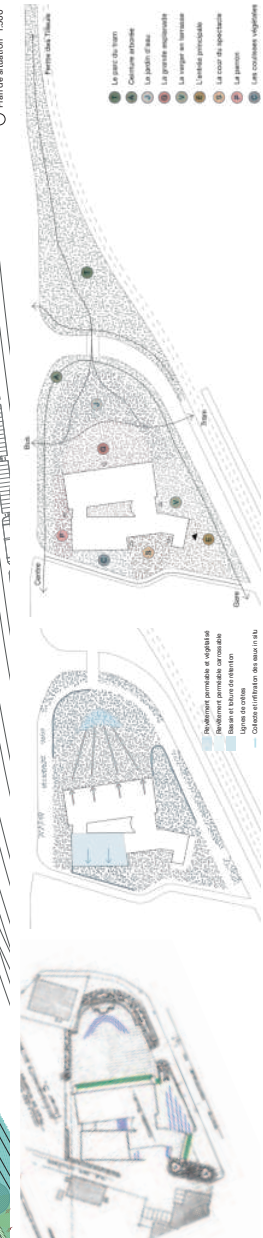
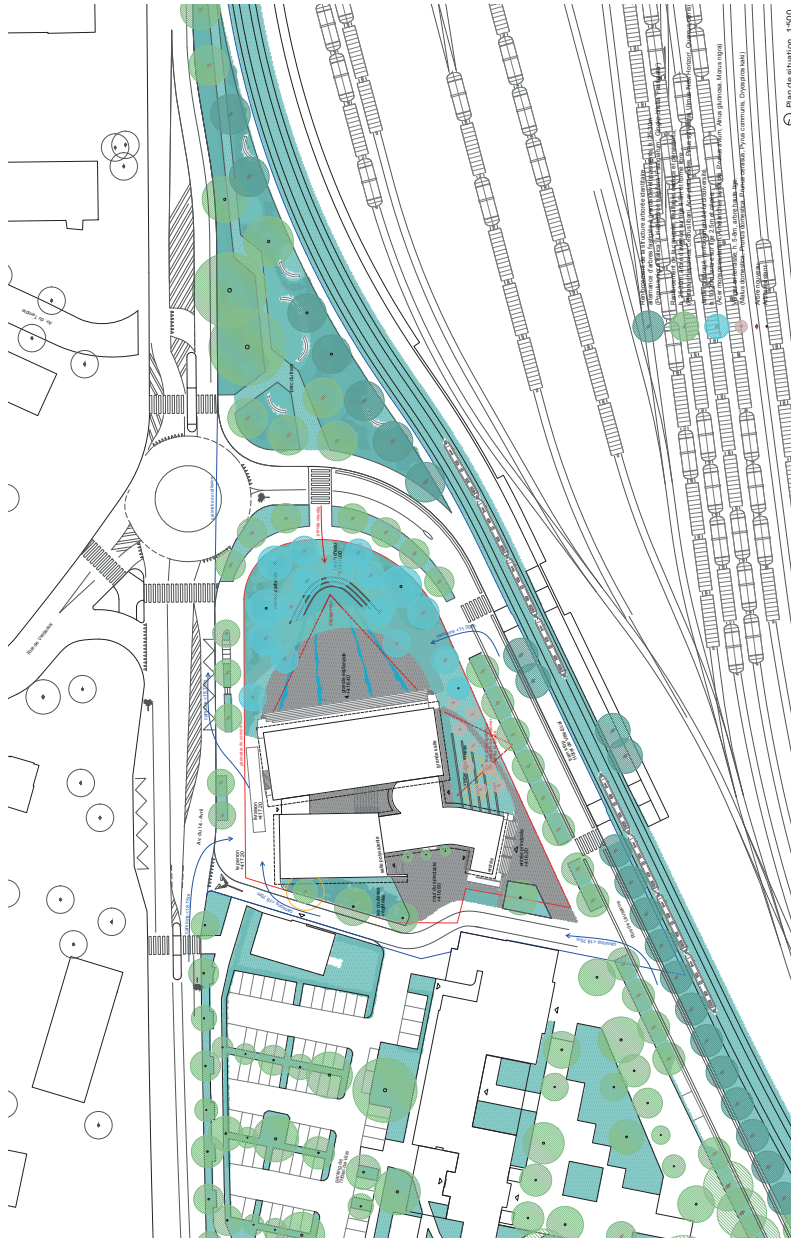
Le bâtiment existant, à la fois extraordinaire et exceptionnel, est pris comme point de départ pour concevoir son extension, comme une véritable célébration de ce qui est déjà présent : depuis la Rue des Bains jusqu'à la Rue de la Chapelle, le bâtiment existant de la Grande Salle propose une approche théâtrale, en attirant le regard. La façade adjacente, légèrement en retrait, révèle les circulations existantes devant également l'accès principal pour les deux salles. Le projet propose une nouvelle façade avant, qui reflète et renforce la façade de la Grande Salle, mais représentative, se prolonge sur l'esplanade.

Cette organisation visible des façades existantes enrichit l'expérience des visiteurs, permettant une connexion harmonieuse entre l'intérieur et l'extérieur et invitant à une interaction fluide avec l'espace environnant.

Notre projet propose de continuer cette logique, en introduisant une nouvelle façade avant, où le bâtiment existant gère clairement l'extension, mais ajoutée en second plan, en respectant et renforçant l'existence pour sculpter son intégration dans le contexte.

Deux salles, deux façades : une nouvelle entrée et un nouveau volume ajoutés à l'arrière, sans compromettre l'image existante. Ainsi, la Salle de Spectacles s'intègre dans la trame de développement de la ville, tout en étant une nouvelle destination pour les habitants et les visiteurs, tout en étant une destination pour les habitants et les visiteurs, tout en étant une destination pour les habitants et les visiteurs.

La façade de l'extension réinterprète l'existence en en reprenant son essence, mais avec une technicité contemporaine. Une vision distincte, marquant une nouvelle époque tout en étant fidèle à l'héritage architectural existant.



EAU ET POROSITÉ
Le projet s'inspire de la scénographie et de la structure spatiale. Les espaces possèdent chacun de multiples rôles : Gestion des eaux, agent climatique, renforcement de la biodiversité, usages diversifiés, programmes du bâtiment, renforcement du lien social, etc. Les espaces extérieurs sont conçus pour offrir une expérience multisensorielle et favoriser la connexion entre les différents espaces. La présence de l'eau est renforcée et reconnectée au caractère historique du site. Les espaces extérieurs sont conçus pour offrir une expérience multisensorielle et favoriser la connexion entre les différents espaces.

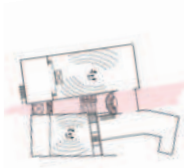
PAYSAGE ET PATRIMOINE
Le projet s'inspire de la scénographie et de la structure spatiale. Les espaces possèdent chacun de multiples rôles : Gestion des eaux, agent climatique, renforcement de la biodiversité, usages diversifiés, programmes du bâtiment, renforcement du lien social, etc. Les espaces extérieurs sont conçus pour offrir une expérience multisensorielle et favoriser la connexion entre les différents espaces.

PROGRAMMES ET FLUX
Le projet s'inspire de la scénographie et de la structure spatiale. Les espaces possèdent chacun de multiples rôles : Gestion des eaux, agent climatique, renforcement de la biodiversité, usages diversifiés, programmes du bâtiment, renforcement du lien social, etc. Les espaces extérieurs sont conçus pour offrir une expérience multisensorielle et favoriser la connexion entre les différents espaces.

INDEPENDANCES ET SYNERGIES

Comédie, musicale, opéra, concert, spectacle de rue ou conseil communal : la diversité du programme culturel proposé implique que l'occupation des salles soit indépendante. Les configurations spatiales doivent permettre toutes les configurations imaginables pour répondre aux besoins des différentes manifestations.

Une attention particulière est portée à l'optimisation de l'organisation spatiale et fonctionnelle du projet dans sa globalité : les deux salles peuvent fonctionner de manière indépendante, mais aussi en synergie et des entrées que d'un point de vue acoustique. Le flux de livraison et celui du personnel sont également indépendants, pour garantir leur fonctionnalité, même lorsque les deux salles sont occupées.



L'indépendance acoustique des deux salles est garantie par la zone tampon interposée.



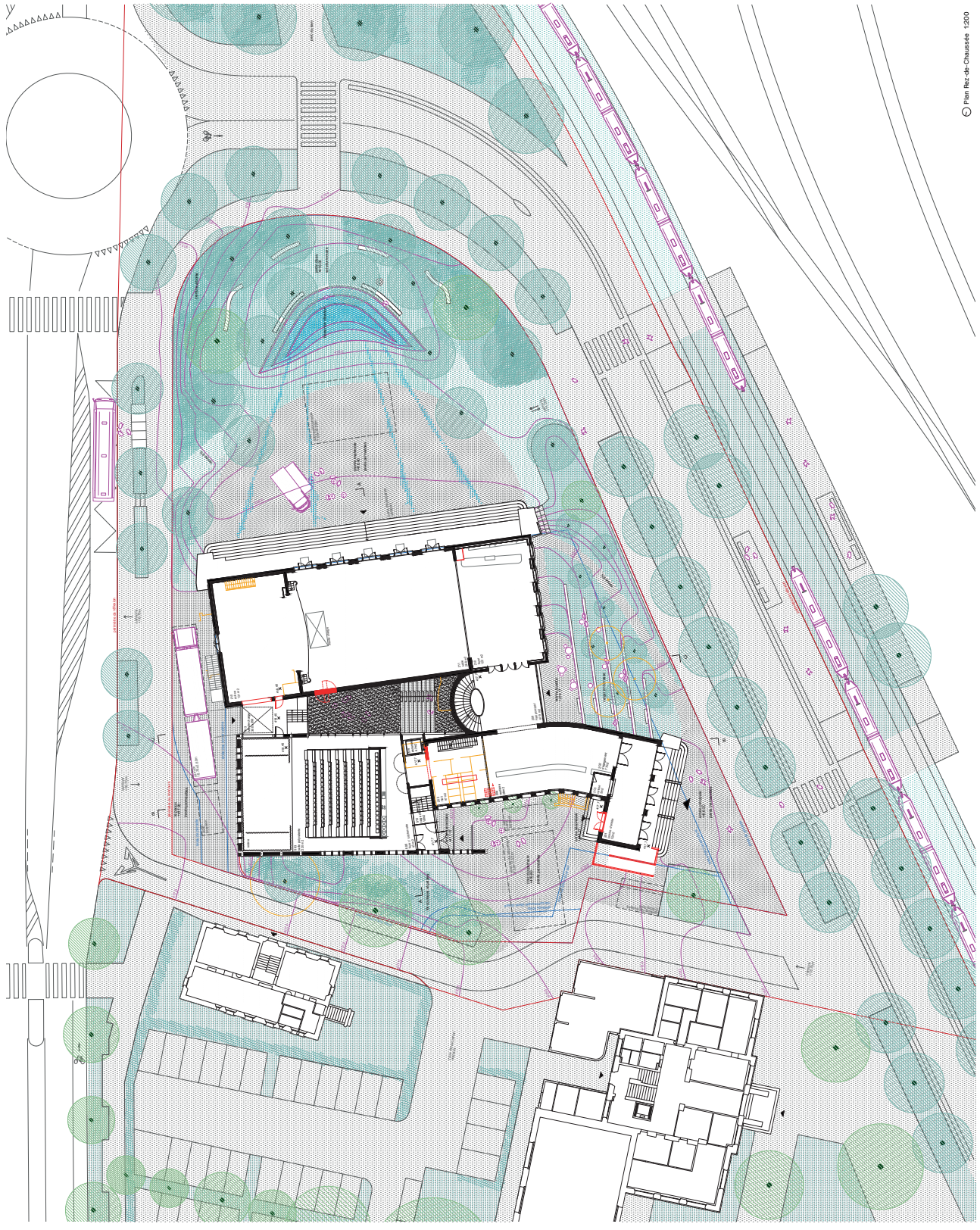
La Grande Salle est ouverte : la salle polyvalente peut être fermée.



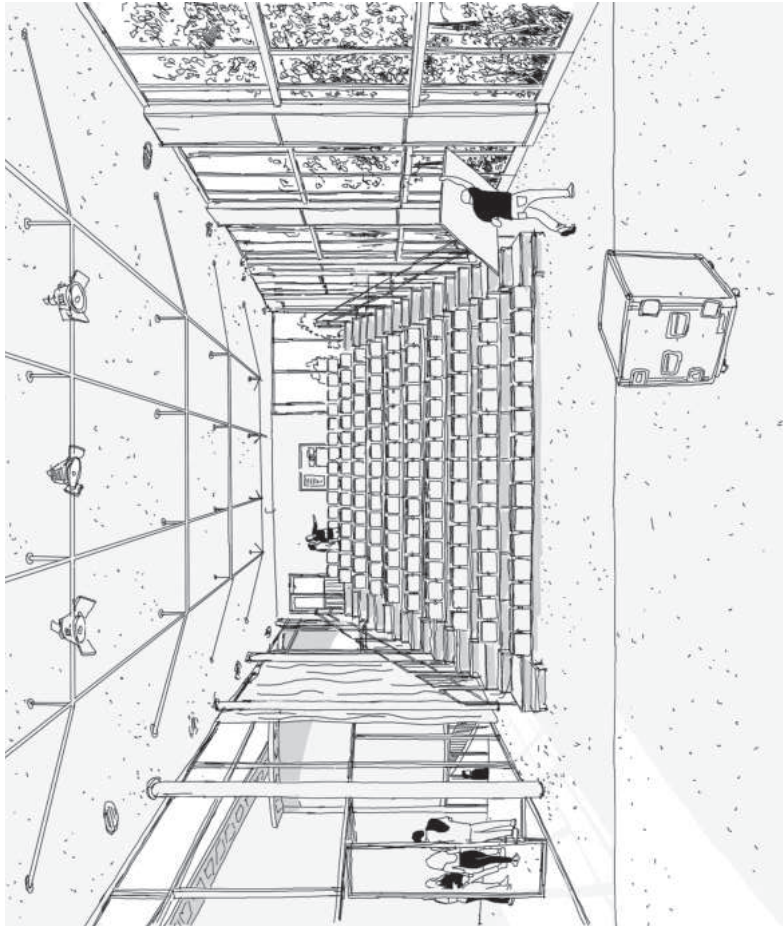
La salle polyvalente est ouverte : la Grande Salle peut être fermée.



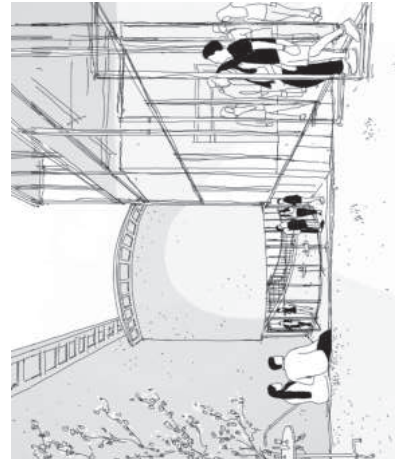
Un événement commun prend place dans les deux salles.



Plan Rez-de-Chaussée 1:200



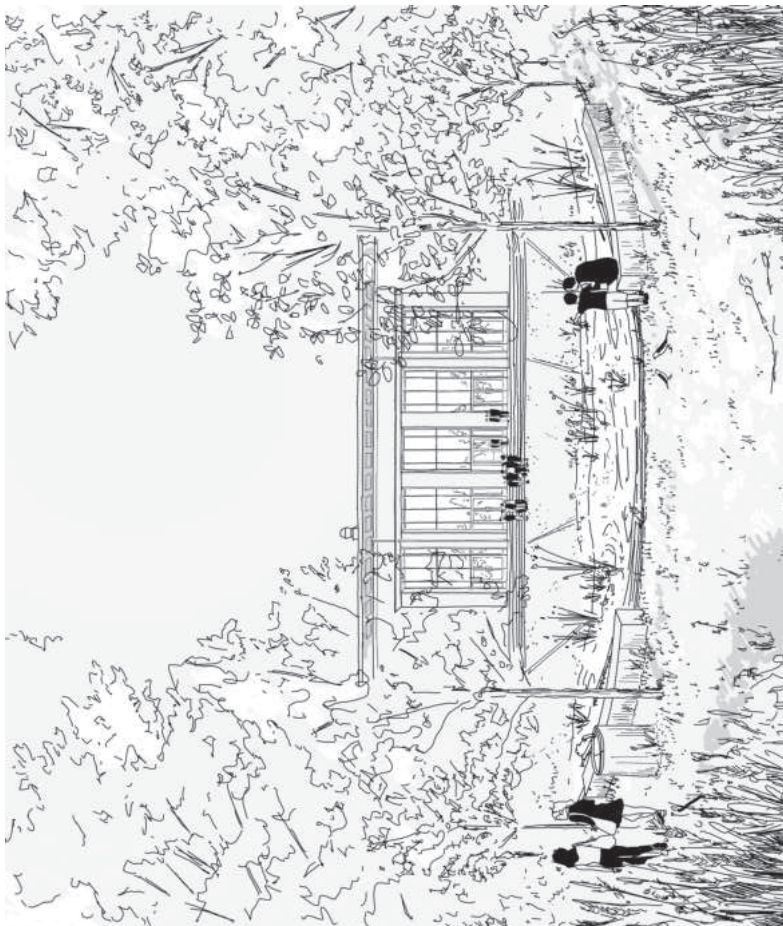
NOUVELLE SALLE POLYVALENTE



PROLONGEMENT EXTERIEUR, ZONE TAMPON.



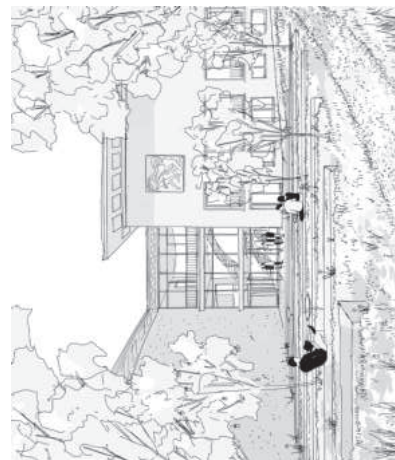
EXTENSION DU HALL D'ENTREE ET AGRANDISSEMENT DU VESTIAIRE



ESPLANADE POREUSE



L'ARRIERE DEVIENT FACADE AVANT

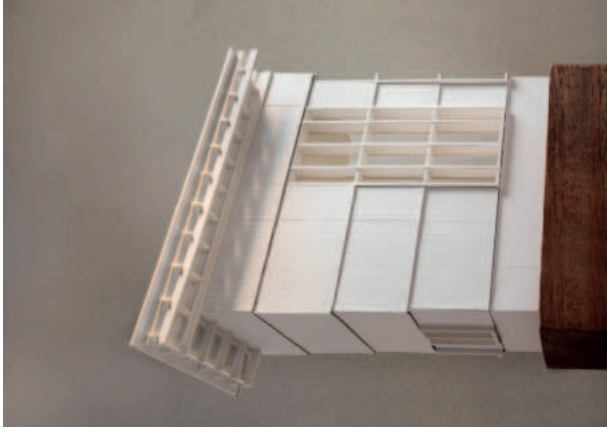


OUVERTURE DE LA BUVETTE





La structure du bâtiment, également en bois, s'écrit à l'intérieur de la nouvelle salle polyvalente, à l'instar d'une structure traditionnelle, contribuant ainsi à la barrière acoustique extérieure et à l'insertion thermique du bâtiment.



La façade de l'extension réinterprète la façade historique, en se distinguant par sa matérialité : elle est composée de panneaux en bois, de panneaux en aluminium, de panneaux en verre, et de matériaux renouvelables. Ce mélange au sein d'un même bâtiment contribue à la barrière acoustique extérieure et à l'insertion thermique du bâtiment.

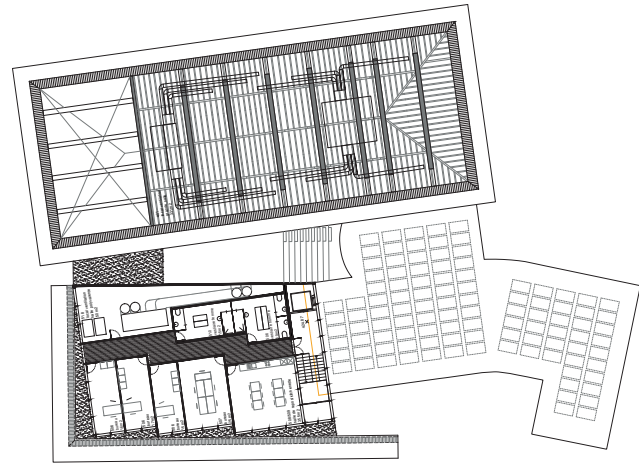


Les livraisons se feront principalement par le nouveau monte-charge, situé en direction de la salle polyvalente, ce qui permet de créer une place stratégiquement entre les deux scènes, permettant un accès direct à ces dernières.

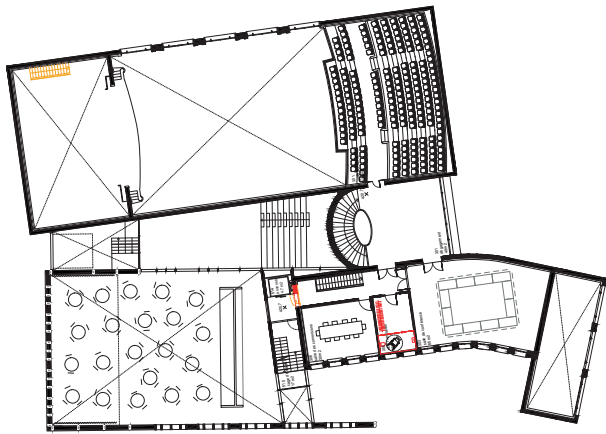


Le verger en terrasse permet à l'extérieur les sons créés. Elle permet de créer une place stratégiquement entre les deux scènes, permettant un accès direct à ces dernières.





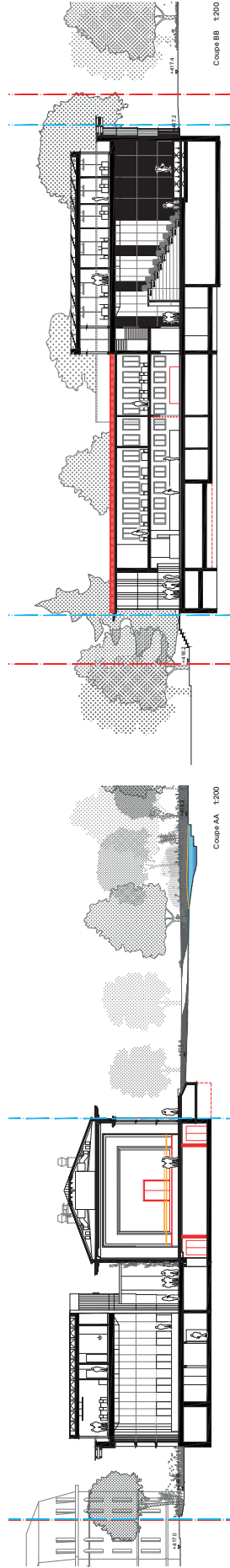
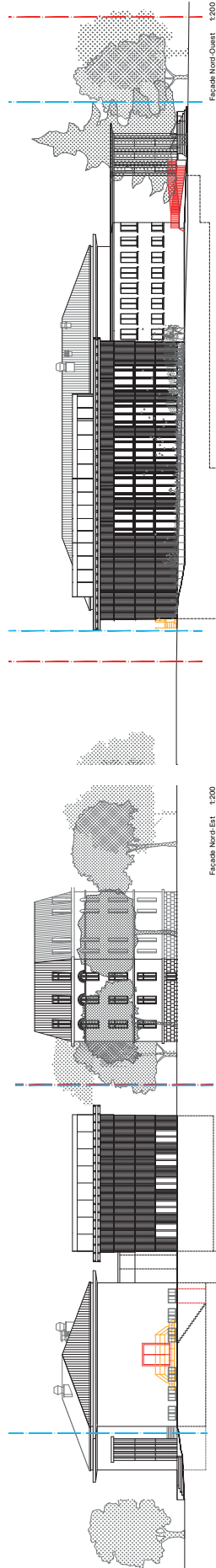
Plan Deuxième étage 1:200



Plan Premier étage 1:200



Plan Sous-Sol 1:200



STRUCTURE ET CONSTRUCTION



La façade de l'extension réinterprète la façade historique, en se distinguant par sa matérialité : le bois, comme brique de fond nou-

veau renouvelable. Le bois, déjà présent dans le mobilier et les décors raffinés du théâtre, n'est pas étranger à cet univers.

Bien que ce matériau ait sa propre logique constructive et ses détails spécifiques, la réinterprétation en bois fait écho au langage de l'existant. L'ancien et le nouveau se contrastent, mais sans conflit. L'ancien, la nouvelle façade avec l'axe de l'entrée vient compléter cet équilibre.

La structure du bâtiment, également en bois, est isolée avec un tribuant ainsi à la barrière acoustique extérieure et à l'inertie thermique du bâtiment.

STRATÉGIE DE VENTILATION



En plus de la possibilité de ventiler naturellement la nouvelle salle polyvalente, de manière transversale, le système de ventilation propose plusieurs avantages :

- Système de ventilation pour la Grande Salle.
- Système de ventilation pour la salle polyvalente.
- Ventilation naturelle du hall, des dégagements et des vestiaires.

Salles de spectacle et polyvalentes : Pour ces espaces, un système de ventilation double flux, équipé d'un monobloc de ventilation avec double récupérateur de chaleur à flux croisés, pompe à chaleur réversible intégrée, assurant à la fois le chauffage et le refroidissement, est proposé.

Escalier mécanique : Ce système offre également la possibilité d'utiliser le freecooling nocturne, qui consiste à introduire de l'air frais extérieur pendant la nuit, lorsque les températures sont plus basses, afin de rafraîchir l'air qui sera réchauffé et distribué à la ventilation mécanique, générant ainsi des gains énergétiques conséquents.

ÉCONOMIE/ RATIONNALITÉ



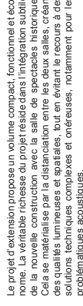
Dans le cadre du projet, chaque espace bénéficie d'un système de ventilation spécifique (le dimensionnement de tous les locaux propose plusieurs avantages) :

- Système de ventilation pour la Grande Salle.
- Système de ventilation pour la salle polyvalente.
- Ventilation naturelle du hall, des dégagements et des vestiaires.

Salles de spectacle et polyvalentes : Pour ces espaces, un système de ventilation double flux, équipé d'un monobloc de ventilation avec double récupérateur de chaleur à flux croisés, pompe à chaleur réversible intégrée, assurant à la fois le chauffage et le refroidissement, est proposé.

Escalier mécanique : Ce système offre également la possibilité d'utiliser le freecooling nocturne, qui consiste à introduire de l'air frais extérieur pendant la nuit, lorsque les températures sont plus basses, afin de rafraîchir l'air qui sera réchauffé et distribué à la ventilation mécanique, générant ainsi des gains énergétiques conséquents.

ACCÈS, ENTRÉES



La nouvelle salle polyvalente sera reliée au vestiaire/dégagement existant, préservant ainsi la logique d'entrée principale. Le byer sera étendu pour intégrer la zone des sanitaires, dépendant au niveau de la nouvelle salle polyvalente utilisée. Un accès supplémentaire indépendant à cette nouvelle salle est prévu par une entrée avec un accès autonome aux sanitaires via une colonnade roulable.

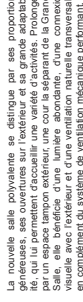
L'administration, située au-dessus de la salle polyvalente, s'intégrera de manière optimale, avec un accès indépendant également.

L'accès secondaire à la buvette est réutilisé : l'ancienne construction est conservée et réhabilitée, permettant une ouverture sur l'extérieur. Les conditions spatiales et lumineuses de la buvette sont ainsi améliorées, avec un grand respect de la qualité patrimoniale de la façade.

Concernant la livraison, les deux accès actuels depuis la rue de Lauzanne seront maintenus. Les poids lourds (18/7,5 m) accéderont directement à l'entrepôt pour une livraison directe à travers les doubles portes vitrées de la Grande Salle.

Enfin, l'accessibilité PMR sera améliorée, assurant une accessibilité complète et inclusive à tous les espaces du bâtiment.

CONCEPT ÉNERGÉTIQUE



Enfin, les techniques durables, intégrées dans la conception, favorisent ainsi l'engagement global vers la durabilité, réduisant ainsi l'empreinte carbone du bâtiment. Plusieurs variantes seront étudiées pour optimiser l'efficacité énergétique tout en préservant la valeur patrimoniale.

Production de chaleur : Le système de chauffage bi-valent combine un chauffage à l'eau chaude et une pompe à chaleur (PAC) réversible, assurant ainsi les conditions de confort thermique tout en respectant les standards énergétiques.

Chauffage existant : La distribution du chauffage existant sera révisée, avec un fragment de radiateurs. L'installation de vannes thermostatiques et l'optimisation des températures pour réduire les pertes thermiques.

Chauffage basse température : Pour les nouvelles constructions, le chauffage sera distribué à basse température afin de limiter les pertes énergétiques pendant le transport.

Chauffage domotique : Un dégat spécifique alimentera les batteries de chauffage basse température, assurant ainsi le confort thermique tout en maintenant une température optimale.

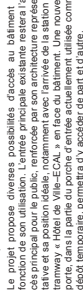
Capteurs solaires thermiques : Une étude déterminera la nécessité d'installer des capteurs solaires thermiques, répondant ainsi aux exigences énergétiques et réglementaires.

Capteurs solaires photovoltaïques : L'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sera optimisée pour produire de l'électricité autonome par les systèmes techniques du bâtiment.

Stratégie pour le refroidissement : La stratégie de contrôle de la surchauffe repose sur : la réduction de la demande de froid, le freecooling nocturne et la pompe à chaleur réversible pour améliorer le confort thermique. Une pompe à chaleur réversible contribue aux standards énergétiques et au refroidissement.

Récupération des eaux de pluie : Un système de récupération des eaux de pluie sera étudié pour réduire l'utilisation d'eau potable et optimiser la gestion des réseaux.

ÉTAGE ADMINISTRATIF



La zone administrative est située au deuxième étage, au-dessus de la zone polyvalente, assurant ainsi une connexion optimale avec le reste du bâtiment. Elle est conçue pour être flexible et adaptable, permettant de répondre à des besoins évolutifs.

De plus, le planifond technique, conçu pour une grande adaptabilité, assure une flexibilité d'installation et d'aménagement, permettant de répondre aux besoins spécifiques de chaque événement.

Un bon particulier est accordé aux proportions des espaces de travail et à un confort thermique optimal. De plus, l'orientation nord-sud permet un éclairage naturel abondant tout en évitant un excès de lumière.

Les livraisons se feront principalement par le nouveau monte-charge, situé en direction de l'Avenue du 14 Avril, placée stratégiquement entre les deux scènes, permettant un accès direct à ces dernières.

Le nouvel espace de stockage, relié directement à l'espace existant, assure un déplacement de matériel fluide en sous-sol, entre les deux accès directs à la nouvelle chambre froide, située près de la cuisine, accès des décors, directement dans les salles depuis l'extérieur.

LIVRAISONS



La zone administrative est située au deuxième étage, au-dessus de la zone polyvalente, assurant ainsi une connexion optimale avec le reste du bâtiment. Elle est conçue pour être flexible et adaptable, permettant de répondre à des besoins évolutifs.

De plus, le planifond technique, conçu pour une grande adaptabilité, assure une flexibilité d'installation et d'aménagement, permettant de répondre aux besoins spécifiques de chaque événement.

Un bon particulier est accordé aux proportions des espaces de travail et à un confort thermique optimal. De plus, l'orientation nord-sud permet un éclairage naturel abondant tout en évitant un excès de lumière.

Les livraisons se feront principalement par le nouveau monte-charge, situé en direction de l'Avenue du 14 Avril, placée stratégiquement entre les deux scènes, permettant un accès direct à ces dernières.

Le nouvel espace de stockage, relié directement à l'espace existant, assure un déplacement de matériel fluide en sous-sol, entre les deux accès directs à la nouvelle chambre froide, située près de la cuisine, accès des décors, directement dans les salles depuis l'extérieur.

ENTRÉE PRINCIPALE



La zone administrative est située au deuxième étage, au-dessus de la zone polyvalente, assurant ainsi une connexion optimale avec le reste du bâtiment. Elle est conçue pour être flexible et adaptable, permettant de répondre à des besoins évolutifs.

De plus, le planifond technique, conçu pour une grande adaptabilité, assure une flexibilité d'installation et d'aménagement, permettant de répondre aux besoins spécifiques de chaque événement.

Un bon particulier est accordé aux proportions des espaces de travail et à un confort thermique optimal. De plus, l'orientation nord-sud permet un éclairage naturel abondant tout en évitant un excès de lumière.

Les livraisons se feront principalement par le nouveau monte-charge, situé en direction de l'Avenue du 14 Avril, placée stratégiquement entre les deux scènes, permettant un accès direct à ces dernières.

Le nouvel espace de stockage, relié directement à l'espace existant, assure un déplacement de matériel fluide en sous-sol, entre les deux accès directs à la nouvelle chambre froide, située près de la cuisine, accès des décors, directement dans les salles depuis l'extérieur.

VALORISATION DE L'EXISTANT



La zone administrative est située au deuxième étage, au-dessus de la zone polyvalente, assurant ainsi une connexion optimale avec le reste du bâtiment. Elle est conçue pour être flexible et adaptable, permettant de répondre à des besoins évolutifs.

De plus, le planifond technique, conçu pour une grande adaptabilité, assure une flexibilité d'installation et d'aménagement, permettant de répondre aux besoins spécifiques de chaque événement.

Un bon particulier est accordé aux proportions des espaces de travail et à un confort thermique optimal. De plus, l'orientation nord-sud permet un éclairage naturel abondant tout en évitant un excès de lumière.

Les livraisons se feront principalement par le nouveau monte-charge, situé en direction de l'Avenue du 14 Avril, placée stratégiquement entre les deux scènes, permettant un accès direct à ces dernières.

Le nouvel espace de stockage, relié directement à l'espace existant, assure un déplacement de matériel fluide en sous-sol, entre les deux accès directs à la nouvelle chambre froide, située près de la cuisine, accès des décors, directement dans les salles depuis l'extérieur.

SECURITE INCENDIE



La zone administrative est située au deuxième étage, au-dessus de la zone polyvalente, assurant ainsi une connexion optimale avec le reste du bâtiment. Elle est conçue pour être flexible et adaptable, permettant de répondre à des besoins évolutifs.

De plus, le planifond technique, conçu pour une grande adaptabilité, assure une flexibilité d'installation et d'aménagement, permettant de répondre aux besoins spécifiques de chaque événement.

Un bon particulier est accordé aux proportions des espaces de travail et à un confort thermique optimal. De plus, l'orientation nord-sud permet un éclairage naturel abondant tout en évitant un excès de lumière.

Les livraisons se feront principalement par le nouveau monte-charge, situé en direction de l'Avenue du 14 Avril, placée stratégiquement entre les deux scènes, permettant un accès direct à ces dernières.

Le nouvel espace de stockage, relié directement à l'espace existant, assure un déplacement de matériel fluide en sous-sol, entre les deux accès directs à la nouvelle chambre froide, située près de la cuisine, accès des décors, directement dans les salles depuis l'extérieur.

SECURITE INCENDIE



La zone administrative est située au deuxième étage, au-dessus de la zone polyvalente, assurant ainsi une connexion optimale avec le reste du bâtiment. Elle est conçue pour être flexible et adaptable, permettant de répondre à des besoins évolutifs.

De plus, le planifond technique, conçu pour une grande adaptabilité, assure une flexibilité d'installation et d'aménagement, permettant de répondre aux besoins spécifiques de chaque événement.

Un bon particulier est accordé aux proportions des espaces de travail et à un confort thermique optimal. De plus, l'orientation nord-sud permet un éclairage naturel abondant tout en évitant un excès de lumière.

Les livraisons se feront principalement par le nouveau monte-charge, situé en direction de l'Avenue du 14 Avril, placée stratégiquement entre les deux scènes, permettant un accès direct à ces dernières.

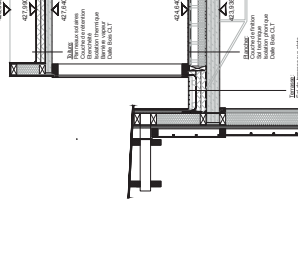
Le nouvel espace de stockage, relié directement à l'espace existant, assure un déplacement de matériel fluide en sous-sol, entre les deux accès directs à la nouvelle chambre froide, située près de la cuisine, accès des décors, directement dans les salles depuis l'extérieur.



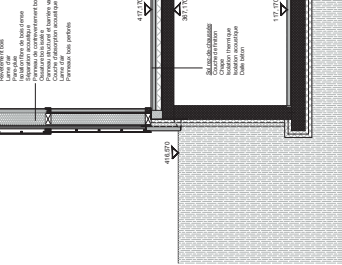
Maquette d'étude volumétrique



Coupe constructive 1/30



Coupe CC 1/200



Coupe CC 1/200

projet n°8

CHEMINS DE DÉSIR

3^e rang, 3^e prix

Architecte

ALIAS + BESSIRE WINTER + DU STUDIO

Zürich

Ingénieur-e Chauffage Ventilation

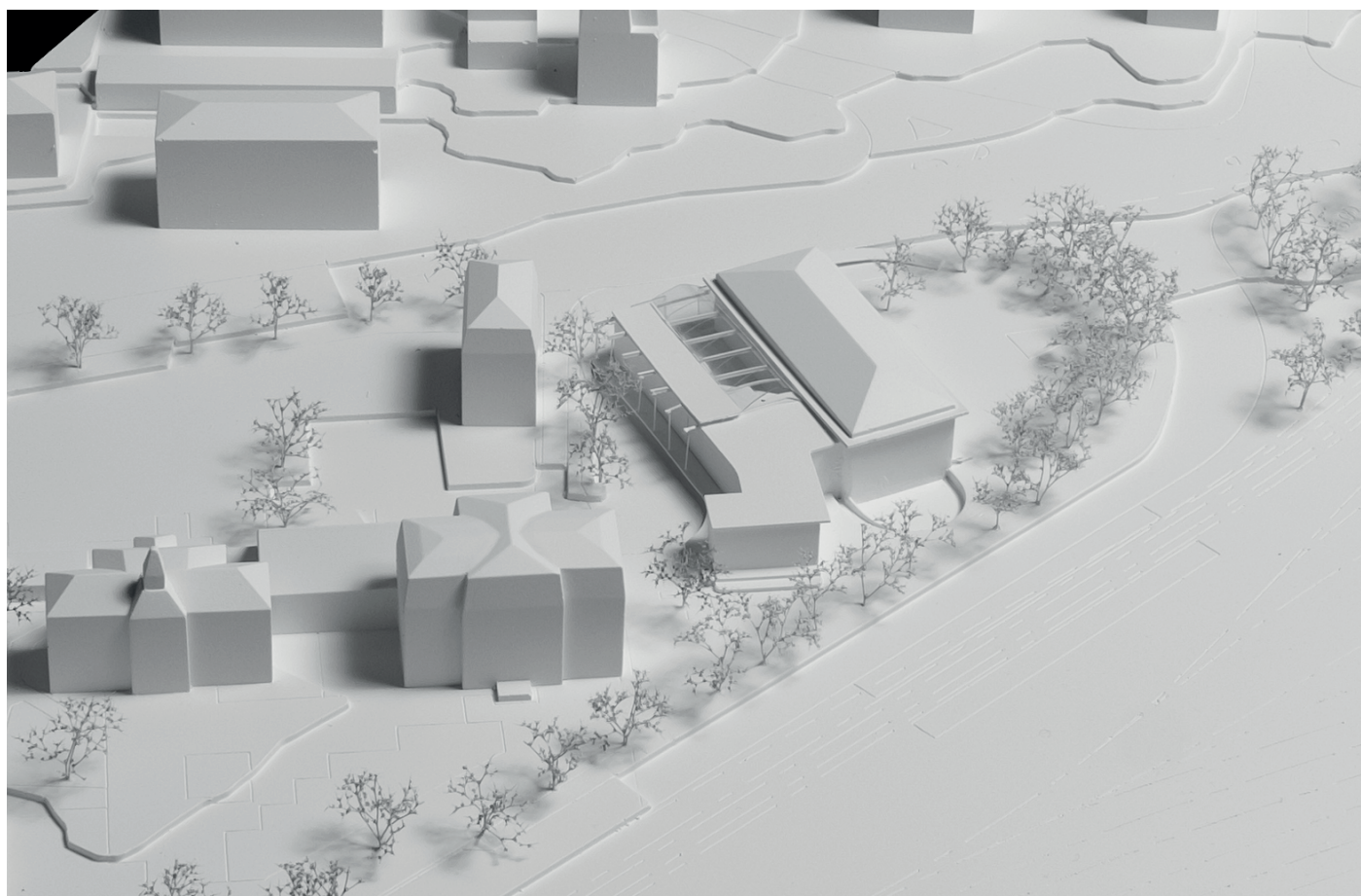
EFFIN'ART Sàrl

Lausanne

Architecte paysagiste

Emma Kaufmann Laduc

Zürich



Critique du projet

Le projet Chemins de désir a choisi, à travers plusieurs dispositifs spatiaux, de repenser le programme afin de réinventer un lieu culturel dans le contexte urbain de Renens. En insérant une dent creuse entre la salle existante et un nouveau volume étroit, le projet a su questionner le jury grâce à l'adresse et à la finesse de son articulation volumétrique.

Ce projet propose d'ouvrir l'espace culturel sur le domaine public au nord, le long de l'Avenue du 14-Avril, cherchant à activer des opportunités d'interaction dans le quartier. Cependant, le jury a exprimé des réserves concernant le manque de porosité à l'ouest, en direction du bâtiment des services de la ville, qui semble présenter un potentiel urbain plus pertinent. En effet, les espaces extérieurs au nord sont bruyants et peu attrayants. Malgré l'intention louable de les activer, le jury reste sceptique quant à la réussite de cette démarche.

Le jury salue la finesse du travail paysager. Le projet suscite des réserves concernant l'orientation et l'utilisation des espaces extérieurs. L'ouverture vers le nord, bien que visant à créer des interactions avec l'espace public, ne porte pas suffisamment le projet paysager linéaire est-ouest le long des rails, qui aurait pu offrir une intégration plus cohérente. La proposition d'un espace extérieur intégrant une scène de théâtre dans les aménagements paysagers est particulièrement pertinente et a suscité un vif intérêt. En revanche, à l'est, sur l'esplanade, la création d'un intérieur bordé d'arbres ne semble pas répondre aux exigences patrimoniales de préservation des percées visuelles vers la salle. Le projet topographique, ainsi que l'effort de déminéralisation et l'ouverture du sol pour en améliorer la porosité, sont néanmoins des choix judicieux.

Une des qualités du projet est de repenser la typologie de la salle polyvalente en privilégiant un lieu multifonctionnel et flexible. La proposition articule dans ce vide un atelier / workshop pour la culture, en rupture avec le modèle traditionnel d'un espace de représentation. L'objectif est d'impliquer les usagères et usagers et de leur offrir une nouvelle forme capable de générer un contenu culturel innovant.

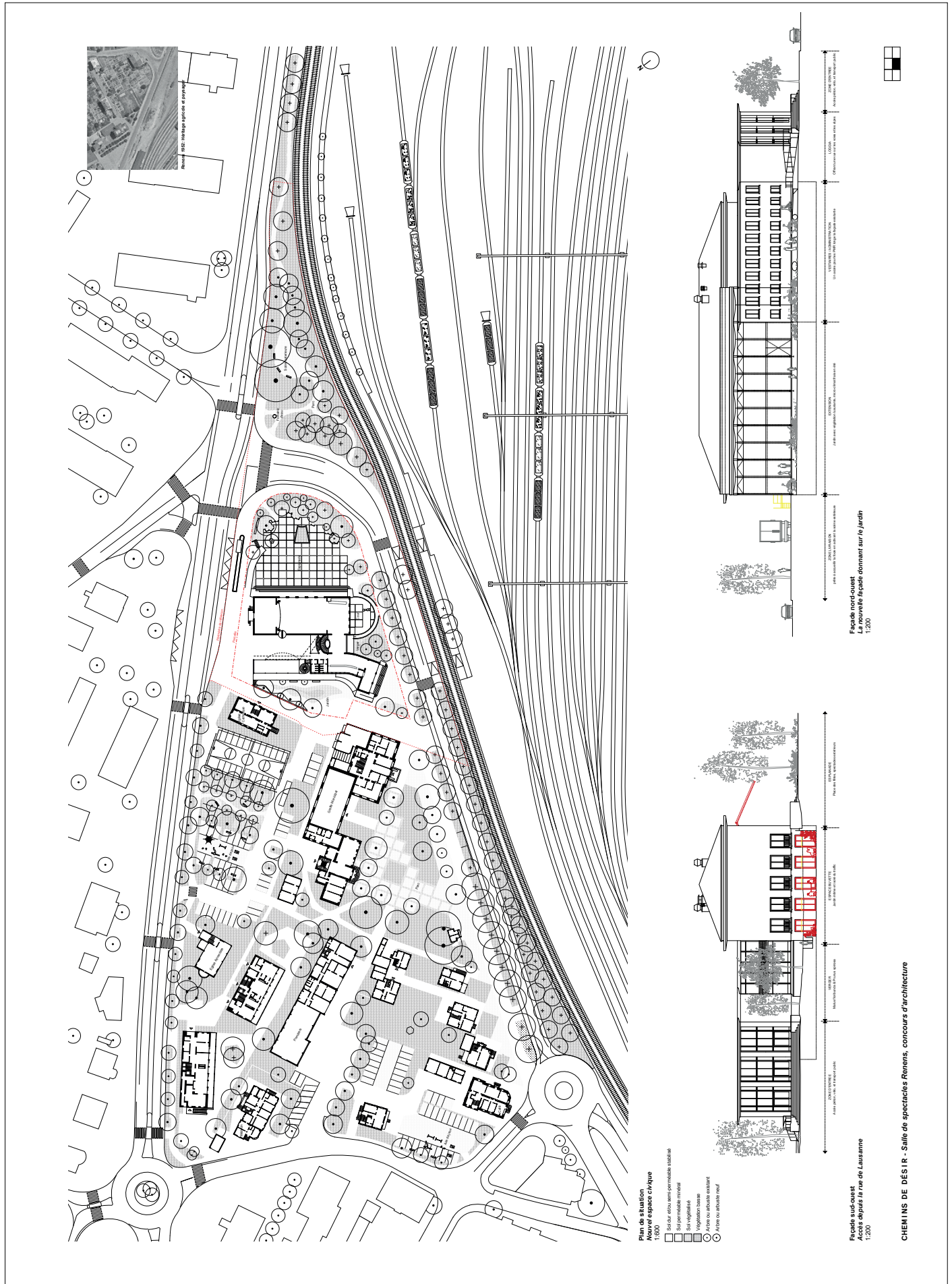
L'accès direct aux espaces de stockage renforce le caractère informel de cet espace. Surplombé par un grand balcon, il établit une connexion visuelle avec les bureaux, favorisant ainsi une interaction entre le personnel et les usagères et usagers. Cependant, l'implantation d'un espace de stockage au rez-de-chaussée, bien qu'offrant une qualité pratique indéniable, réduit la porosité vers l'extérieur. Ces espaces, susceptibles d'être fermés lors de manifestations ou de conseils communaux, risquent de limiter les vues vers l'extérieur, ce qui est regrettable pour les fonctions envisagées. De plus, le contact physique entre la Salle de spectacles et la future salle polyvalente a soulevé des doutes sur les performances d'isolation acoustique. Ce type de programme nécessiterait l'intégration d'une zone tampon, permettant d'accueillir des événements dont le volume sonore élevé ne viendra pas perturber les autres activités ou usages adjacents.

L'entrée existante est conservée dans une configuration proche de l'originale. En supprimant le mur de séparation entre l'espace sanitaire et l'escalier, le projet libère un accès vers les nouveaux locaux. Cependant, l'implantation d'un nouvel escalier menant aux locaux des cuisines n'a pas été comprise par le jury. L'escalier existant semble plus approprié pour connecter la nouvelle salle à la buvette située au niveau -1. L'ouverture de cette buvette sur une scène extérieure est particulièrement réussie et a suscité beaucoup d'enthousiasme.

Le jury souligne l'effort et la proposition concernant une voie d'évacuation de la galerie pour répondre aux exigences de sécurité incendie. Bien que son articulation avec la géométrie existante soit inhabituelle, cette solution reste louable et permet également de connecter les bureaux

De par son expression, le nouveau volume se détache clairement du volume existant, ce qui est d'un point de vue patrimonial une réponse appréciée. Le projet démontre un travail remarquable sur l'existant et la compréhension des problématiques patrimoniales, avec une série d'interventions soigneusement réfléchies, réduites et précises. Une grande partie de l'existant est préservée et le volume restreint hiérarchise l'ensemble en conservant à la Salle de spectacles toute sa valeur patrimoniale. Ces interventions, à la fois délicates et précises, s'apparentent à une démarche « acupuncturale », constituant une réponse adaptée au contexte. Le travail sur la colorimétrie et les matériaux, articulant subtilement l'existant et l'extension, a été apprécié par le jury.

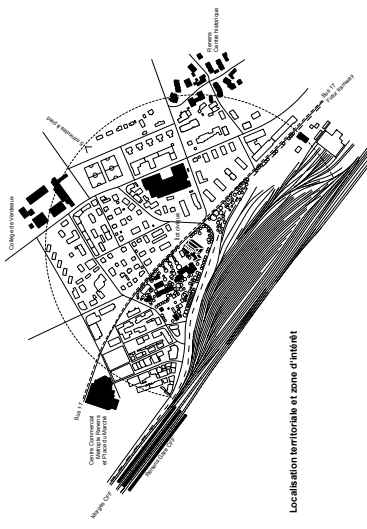
L'extension se distingue de l'existant par une structure légère en métal. Cependant, le choix de l'ETFE pour la toiture a suscité de nombreux doutes en raison de sa faible qualité isolante et de son manque d'absorption acoustique, voire de son pouvoir amplifiant et de caisse de résonance à l'intérieur. En cas de pluie ce dispositif pourrait rendre la salle difficilement utilisable. Le jury exprime également des réserves concernant l'empreinte carbone du projet, liée à l'utilisation intensive de verre, d'acier et de dalles en béton, ainsi qu'à son faible bilan énergétique. Les problématiques de protection solaire et de confort climatique durant l'été ont été soulevées, et le manque de masse ne permettra pas au projet de palier à ces problèmes. Étant donné que le théâtre existant ne peut subir une rénovation énergétique d'envergure, le jury aurait souhaité que la salle polyvalente puisse compenser ces lacunes. Le concept énergétique de la salle polyvalente, le confort hivernal et estival, suscitent également de fortes réserves. Par exemple en hiver, la nécessité de chauffer intensément le grand volume de la salle polyvalente pour accueillir des événements statiques, tels que des conseils communaux, est questionné. Enfin, les éléments structurels de la toiture, reposant sur des consoles fixées aux murs porteurs existants, pourraient accroître le risque de transmission des vibrations et des nuisances sonores entre les deux espaces.



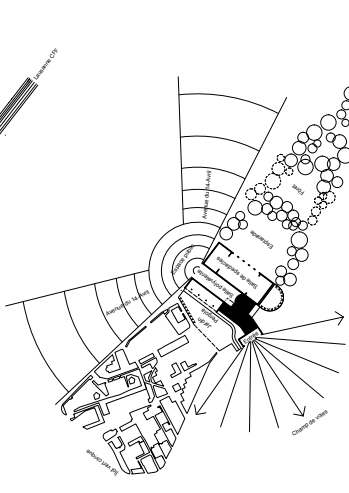


CHEMINS DE DÉSIR
vers un nouvel espace civique

CHEMINS DE DÉSIR - Salle de spectacles Renens, concours d'architecture



Localisation territoriale et zone d'intérêt



Relations spatiales



Scénario spéculatif 2030: lot civique vert avec un maximum de surfaces perméables et arborisées

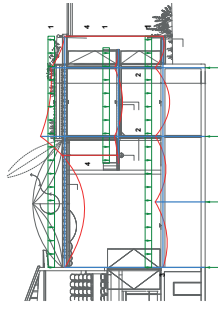
Salle polyvalente - Espace visé entre la nouvelle construction et l'édifice existant dominant sur l'avenue du 14 Avril



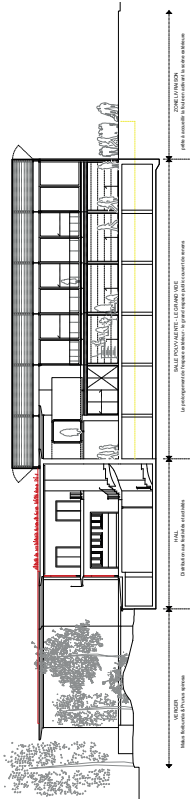
La salle polyvalente s'étend dans l'espace public. La scène peut être utilisée depuis deux côtés, de l'intérieur et de l'extérieur.



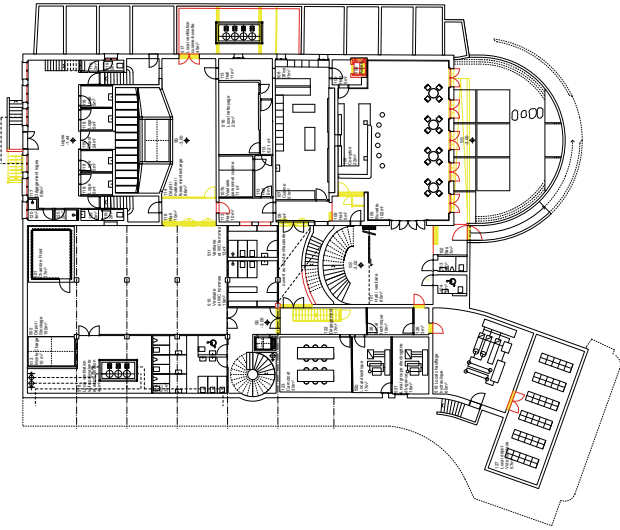
En haut : Jardin public et vue sur la façade nord-ouest de la grandiosité.
En bas : L'implantation avec espace ombragé devant la Salle de spectacles.



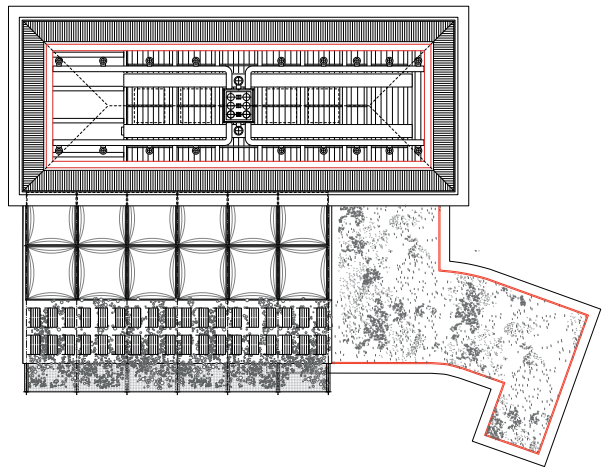
Principe structurel
 1. Escalier avec dalle composite acier-béton
 2. Escalier en acier
 3. Escalier en béton
 4. Escalier en béton sur dalle
 5. Escalier en béton
 6. Escalier en béton
 7. Escalier en béton
 8. Escalier en béton
 9. Escalier en béton
 10. Escalier en béton
 11. Escalier en béton
 12. Escalier en béton
 13. Escalier en béton
 14. Escalier en béton
 15. Escalier en béton
 16. Escalier en béton
 17. Escalier en béton
 18. Escalier en béton
 19. Escalier en béton
 20. Escalier en béton
 21. Escalier en béton
 22. Escalier en béton
 23. Escalier en béton
 24. Escalier en béton
 25. Escalier en béton
 26. Escalier en béton
 27. Escalier en béton
 28. Escalier en béton
 29. Escalier en béton
 30. Escalier en béton
 31. Escalier en béton
 32. Escalier en béton
 33. Escalier en béton
 34. Escalier en béton
 35. Escalier en béton
 36. Escalier en béton
 37. Escalier en béton
 38. Escalier en béton
 39. Escalier en béton
 40. Escalier en béton
 41. Escalier en béton
 42. Escalier en béton
 43. Escalier en béton
 44. Escalier en béton
 45. Escalier en béton
 46. Escalier en béton
 47. Escalier en béton
 48. Escalier en béton
 49. Escalier en béton
 50. Escalier en béton
 51. Escalier en béton
 52. Escalier en béton
 53. Escalier en béton
 54. Escalier en béton
 55. Escalier en béton
 56. Escalier en béton
 57. Escalier en béton
 58. Escalier en béton
 59. Escalier en béton
 60. Escalier en béton
 61. Escalier en béton
 62. Escalier en béton
 63. Escalier en béton
 64. Escalier en béton
 65. Escalier en béton
 66. Escalier en béton
 67. Escalier en béton
 68. Escalier en béton
 69. Escalier en béton
 70. Escalier en béton
 71. Escalier en béton
 72. Escalier en béton
 73. Escalier en béton
 74. Escalier en béton
 75. Escalier en béton
 76. Escalier en béton
 77. Escalier en béton
 78. Escalier en béton
 79. Escalier en béton
 80. Escalier en béton
 81. Escalier en béton
 82. Escalier en béton
 83. Escalier en béton
 84. Escalier en béton
 85. Escalier en béton
 86. Escalier en béton
 87. Escalier en béton
 88. Escalier en béton
 89. Escalier en béton
 90. Escalier en béton
 91. Escalier en béton
 92. Escalier en béton
 93. Escalier en béton
 94. Escalier en béton
 95. Escalier en béton
 96. Escalier en béton
 97. Escalier en béton
 98. Escalier en béton
 99. Escalier en béton
 100. Escalier en béton



Coupe C-C
 La polyvalente comme extension de l'espace public
 1:200



Plan du sous-sol
 Loges, locaux techniques, loges et buvette avec son jardin ensoleillé
 1:200



Plan des toitures
 Les deux volumes se forment le grand vide - la nouvelle salle polyvalente
 1:200

L'agrandissement est un volume compact et densément programmé qui génère un vide le long de la Salle de spectacles. Cet interstice, entre neuf et existant, s'ouvre sur la rue, accueille la salle polyvalente et constitue le nouvel espace civique couvert de Renens.

Grâce à cette intervention, le complexe existant hermétique se transforme en une figure perméable. En effet, les espaces existants sont intégrés dans une nouvelle chorégraphie où des relations spatiales intérieures médées se projettent jusque dans les espaces extérieurs et offrent de multiples possibilités d'appropriation pour accueillir un large spectre d'événements. Le traitement sensible de l'existant permet de le faire évoluer vers le présent: des interventions ponctuelles et des transformations efficaces permettent à sa substance bâtie d'entrer en dialogue avec la nouvelle extension. «Chemins de Désir» renforce le lien de mémoire que constitue la Salle de spectacles en la conservant, en la complétant et en l'intégrant dans de nouvelles perspectives afin de la porter vers un futur durable en tant que lieu essentiel à l'activité sociale et politique de la Ville de Renens.

Dans l'agrandissement, la simplicité de la structure porteuse et un langage architectural caractérisé par une utilisation simple et directe des matériaux de constructions lui confère robustesse, adaptabilité et longévité. Les entrecroisements directs entre espaces intérieurs et extérieurs s'inscrivent dans un horizon urbain et paysage plus large et font de la nouvelle Salle de spectacle un lieu véritablement accessible, accueillant et ouvert au public. La perméabilisation des sols de ces différents espaces extérieurs ainsi que l'ajout de végétation locale créent des espaces biodiversifiés, fonctionnels et variés, et intègrent la parcelle dans le réseau écologique de Renens.

NOUVEAU ESPACE PUBLIC: la salle existante s'étend vers l'est, vers le boulevard de la République. Ainsi que Renens s'agrandit et que les développements de densification se multiplient, les réserves foncières communales avec, comme arrière-plan, le paysage ferroviaire, au nord-ouest, séparent et la pression sur l'espace public s'intensifie. Un jardin vert crée la succession d'espaces extérieurs nord-ouest de la Salle de spectacles. Dans cette ville saturée d'agrandissement, l'usage d'un espace public est remplacé par une multitude de chemins de désir traversant des espaces existants ou neufs, intérieurs ou extérieurs mais toujours accessibles à tous. Dans cette ville saturée d'agrandissement, l'usage d'un espace public est remplacé par une multitude de chemins de désir traversant des espaces existants ou neufs, intérieurs ou extérieurs mais toujours accessibles à tous. Dans cette ville saturée d'agrandissement, l'usage d'un espace public est remplacé par une multitude de chemins de désir traversant des espaces existants ou neufs, intérieurs ou extérieurs mais toujours accessibles à tous. Dans cette ville saturée d'agrandissement, l'usage d'un espace public est remplacé par une multitude de chemins de désir traversant des espaces existants ou neufs, intérieurs ou extérieurs mais toujours accessibles à tous.

AGENT CLIMATIQUE ET SOCIAL: Lausanne, l'avenue du 14-Avril et la rue de l'Avant, la ville grise aux espaces intérieurs se prolongent sur l'existant et les bâtiments représentatifs de la vie sociale, politique et culturelle rennaise. Cet îlot civique se relie à la ville par des chemins de désir, créant des liens sociaux et culturels. Les espaces intérieurs s'ouvrent vers l'extérieur, créant des liens sociaux et culturels. Les espaces intérieurs s'ouvrent vers l'extérieur, créant des liens sociaux et culturels. Les espaces intérieurs s'ouvrent vers l'extérieur, créant des liens sociaux et culturels.

RELATIONS SPATIALES ET ESPACES DE TRANSITION: Dans le futur, le complexe de la Salle de spectacles, les espaces existants et les nouveaux espaces intérieurs s'ouvrent vers l'extérieur, créant des liens sociaux et culturels. Les espaces intérieurs s'ouvrent vers l'extérieur, créant des liens sociaux et culturels. Les espaces intérieurs s'ouvrent vers l'extérieur, créant des liens sociaux et culturels.



Espace ombragé par la végétation perméable et verte

CHEMINS DE DESIR - Salle de spectacles Renens, concours d'architecture

REGENERATION PROGRAMMATIQUE

L'agrandissement de la Salle de spectacles transforme l'espace existant en un nouveau microclimat et sert de point de qualification des zones situées plus à l'est, dans le reste de l'îlot urbain. L'agrandissement de la Salle de spectacles transforme l'espace existant en un nouveau microclimat et sert de point de qualification des zones situées plus à l'est, dans le reste de l'îlot urbain. L'agrandissement de la Salle de spectacles transforme l'espace existant en un nouveau microclimat et sert de point de qualification des zones situées plus à l'est, dans le reste de l'îlot urbain.

STRUCTURE ET PRINCIPES CONSTRUCTIFS
 L'agrandissement de la Salle de spectacles transforme l'espace existant en un nouveau microclimat et sert de point de qualification des zones situées plus à l'est, dans le reste de l'îlot urbain. L'agrandissement de la Salle de spectacles transforme l'espace existant en un nouveau microclimat et sert de point de qualification des zones situées plus à l'est, dans le reste de l'îlot urbain.

STRATEGIE DE RENOVATION
 Des modifications locales et minimales intègrent les voies de circulation existantes et créent de nouveaux espaces publics.

CONCEPT ENERGÉTIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE
 En plus de former un ensemble compact et énergétiquement efficace, le volume de l'extension, qui est en contact direct avec la Salle de spectacles, permet de profiter de la chaleur accumulée pendant la saison estivale et de la restituer pendant la saison hivernale.

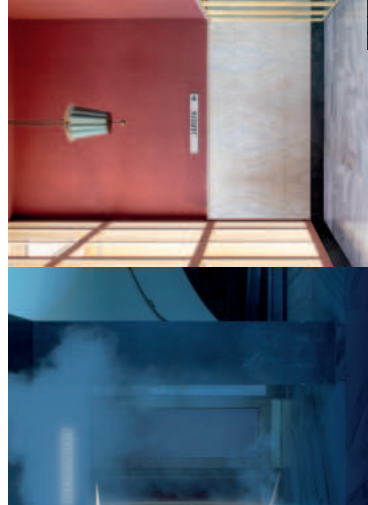
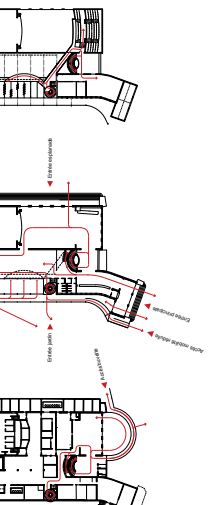
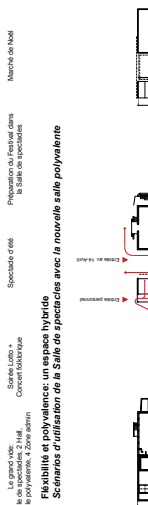
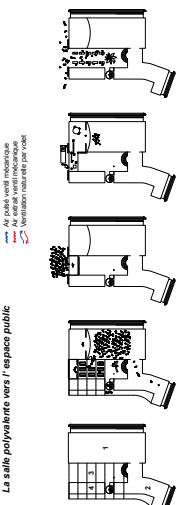
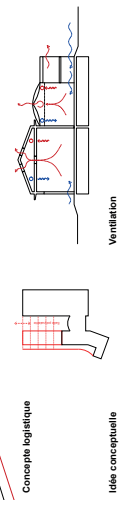
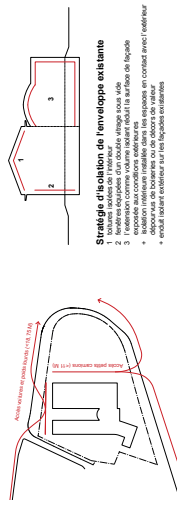
AMENAGEMENTS EXTERIEURS ET PAYSAGE
 A partir d'anciennes terres agricoles, le site a servi de support à la création d'un espace public et paysager.

LA SALLE POLYVALENTE EPONGE
 Les espaces intérieurs s'ouvrent vers l'extérieur, créant des liens sociaux et culturels. Les espaces intérieurs s'ouvrent vers l'extérieur, créant des liens sociaux et culturels. Les espaces intérieurs s'ouvrent vers l'extérieur, créant des liens sociaux et culturels.

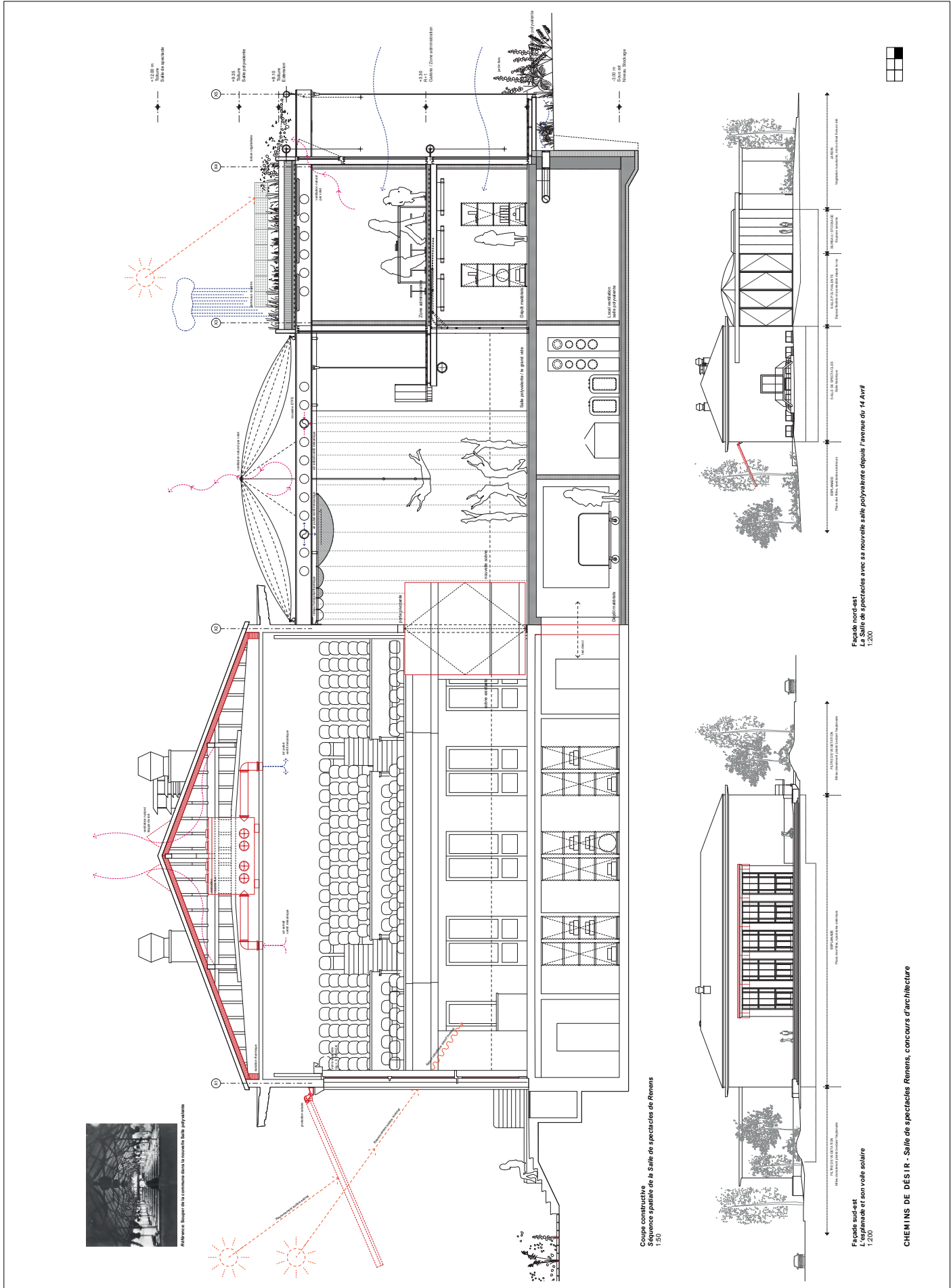
GESTION DE FLUX - Les chemins de désir
 La gestion des flux est optimisée grâce à la création de chemins de désir qui relient les différents espaces du projet.



Le buvette et son jardin intime



Gestion de Flux - Les chemins de désir



Références: Renepop, 2014. Le commentaire de la rénovation de la Salle Polyvalente

Coupe constructive
Séquence spatiale de la Salle de spectacles de Renens
1:50

Façade sud-est
Salle de spectacles et son voûte solaire
1:200

Façade nord-est
Salle de spectacles avec sa nouvelle salle polyvalente depuis l'avenue dir. 14 Avril
1:200

projet n° 10

LA BOÎTE MAGIQUE

4^e rang, 4^e prix

Architecte

Muoto

Paris

Ingénieur-e Chauffage Ventilation

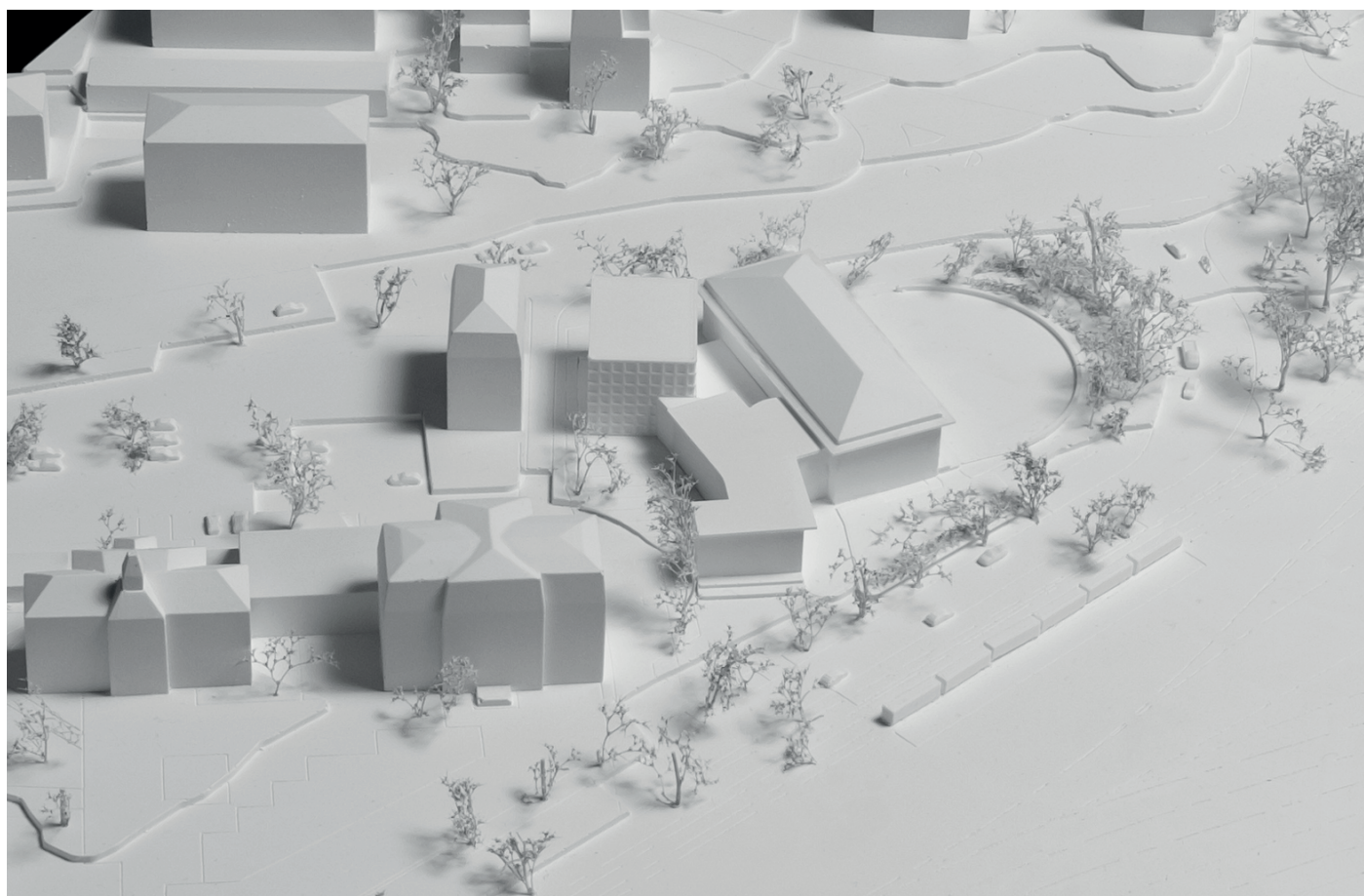
Amstein + Waltert Lausanne SA

Lausanne

Architecte paysagiste

BE Zürich AG Usus Architecture du Paysage

Zürich



Critique du projet

Le projet propose la construction d'un nouveau volume cubique sur la partie nord-ouest de la parcelle. À la fois compact et élancé, il dégage l'assurance d'un objet distinct. Il affirme son autonomie par une matérialité en tôle brillante et une nouvelle orientation géométrique qui lui permet de s'intégrer naturellement à côté du complexe des années 1950.

Grâce à ses quatre grands portails positionnés sur chacune de ses faces, le volume peut s'ouvrir tel une boîte magique, dévoilant à l'intérieur la nouvelle salle au rez-de-chaussée. Les bureaux de l'administration sont dissimulés à l'étage. Une nouvelle construction secondaire, plus basse, crée le lien avec l'existant. Ce lien est résolu de manière élégante avec la création, au rez-de-chaussée, d'un nouveau petit foyer ainsi que d'une plateforme élévatrice entre les deux salles. À l'étage, le lien prend la forme d'une toiture terrasse pour les salles de réunion existantes. Ce parti pris de grande clarté et son expression simple, à mi-chemin entre un hangar et un palazzo, sont appréciés par le jury et qualifiés de « sobriété renanaise ».

Par son implantation et à la porosité du volume, le projet vise à rectifier l'orientation générale du complexe de la Salle de spectacles, qui, selon les auteurs du projet, tourne actuellement le dos à la ville. Toutefois, l'articulation très lisse et fermée du cube ne semble pas tenir la promesse d'un engagement plus important envers la ville. L'ouverture des portes, permettant « une halle pouvant être traversée », restera fort probablement une situation exceptionnelle. La liberté géométrique de l'implantation est relative, car le nouveau volume ne s'aligne pas seulement aux extrémités de l'immeuble de logement avoisinant, mais suit également son orientation. L'affinité qui s'instaure entre des affectations aussi différentes reste questionnable.

Les principes du contraste et de la complémentarité guident l'ensemble des propositions du projet. Afin de ne pas mettre en péril son intérêt patrimonial, la substance existante fait l'objet d'interventions minimales. Ce que l'ancien bâtiment n'arrive pas à fournir en termes de respect des normes thermiques, de qualité acoustique ou de technique de la scène est assuré par la nouvelle extension. Deux environnements scénographiques complémentaires en résultent, offrant de belles opportunités d'exploitation.

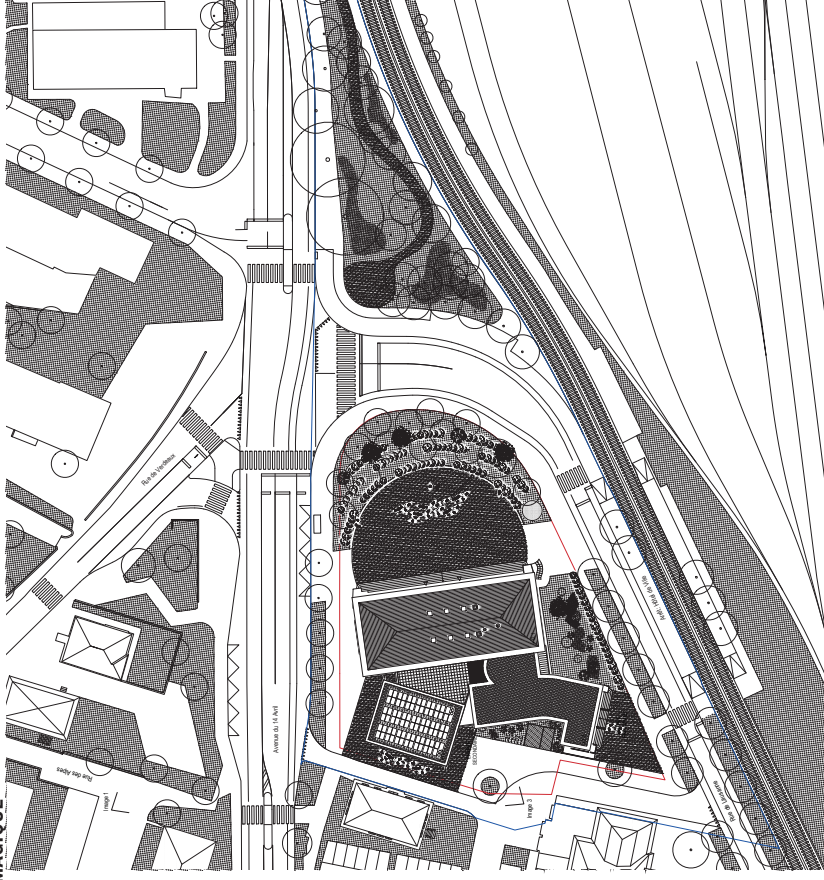
Cette approche peu invasive est naturellement jugée très louable du point de vue de la sauvegarde du patrimoine. Elle permet également de mettre en valeur le patrimoine existant grâce à la matérialité contrastante de l'extension. L'intégration d'un escalier de fuite depuis la galerie à l'intérieur du bâtiment, au détriment du bar historique dans le foyer, est pourtant critiquée. À l'inverse, le respect accru des façades historiques semble avoir empêché toute proposition visant à valoriser la buvette au sous-sol et à améliorer sa relation avec l'extérieur. Pour les mêmes raisons, le projet renonce à équiper la salle de protections solaires extérieures sur la façade sud-est. Le concept de confort estival est jugé insuffisant. Le jury regrette ces points.

Il est appréciable de maintenir l'entrée historique comme entrée principale donnant accès aux deux salles. Le parcours à travers un couloir relativement long et étroit longeant les toilettes afin d'accéder à la nouvelle salle semble en revanche peu qualitatif. Ce trajet débouche sur un nouveau petit foyer attribué à la nouvelle salle uniquement. Le projet n'arrive pas à instaurer le sentiment d'une grande maison continue, ce qui est le revers de la médaille des deux environnements distincts.

SALLE DE SPECTACLES RENENS



LA BOÎTE MAGIQUE



CONCOURS D'ARCHITECTURE

plan masse 1:500

0 5 10 20

Image 1. Vue depuis la rue des Alpes

CONCEPT

Faire rayonner le site
Le projet vise à réhabiliter et à moderniser l'existant, à offrir à la ville de spectacles, à offrir à la ville de nouvelles perspectives et de nouvelles portes d'accès. Dans sa configuration actuelle, la salle est en effet tournée le dos à la ville. L'addition d'une nouvelle salle permet non seulement d'offrir un espace dédié à l'accueil des visiteurs, mais aussi de créer un espace public, un espace de rencontre, un espace de rencontre plus généralement et de montrer plus accessible.

Préserver l'habitat et développer l'habitat
La philosophie du projet repose sur le principe de préserver l'existant dans son caractère original, sa réhabilitation soignée et rassure lui confère une belle qualité d'ambiance, et de concevoir les nouveaux volumes en lien avec l'existant, à la fois en termes de confort thermique et d'accès aux personnes à mobilité réduite.

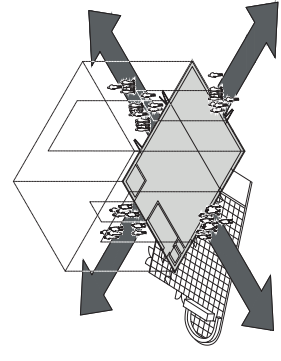
Indépendant de l'extérieur, connecté de l'intérieur
L'architecture propose un bâtiment indépendant de l'extérieur, et connecté de manière organique de l'intérieur. La proposition est de ne pas rivaliser avec l'existant, pour se distinguer de l'architecture existante et proposer une architecture qui s'intègre à la ville. L'existant se présente sous la forme d'une façade en métal d'acier poli finement oxydée. A l'intérieur, elle est parfaitement connectée. La grande entrée actuelle accueille le public des deux salles. Les spectateurs de la nouvelle salle se dirigent vers l'extérieur pour accéder à la salle de spectacle. L'architecture propose un bâtiment qui s'intègre à la ville et qui est indépendant de l'extérieur. L'architecture propose un bâtiment qui s'intègre à la ville et qui est indépendant de l'extérieur.

Concept : un cube, quatre façades et quatre portes
Le concept architectural est un cube, quatre façades et quatre portes. Les quatre façades possèdent chacune une porte et un accès piéton. Ces quatre portes définissent l'extension au tant comme espace public que comme espace privé. Une halle ouverte, une halle couverte et une halle intérieure sont créées autour et connectées au cube.

Accessibilité et flux
Le bâtiment favorisant le flux des visiteurs, autour et à l'intérieur du bâtiment. La séquence d'espaces urbains de différents échelles qui bordent le cube offre différents points de rencontre et d'accès liés au contexte urbain.

Organisation naturelle des flux
Les différents flux de spectateurs, visiteurs, artistes, ou simples promeneurs sont naturellement organisés par l'entrée monumentale tournée vers le futur arrêt de tramway et dans la continuité du parvis de la ville. L'équipe architecturale a opté pour une organisation indépendante dans l'extension et pour une organisation indépendante de la salle. Les plus petites livraisons sont toujours possibles depuis l'esplanade, devant la grande entrée. Les plus grandes livraisons sont toujours possibles depuis l'esplanade, devant la grande entrée. Les plus grandes livraisons sont toujours possibles depuis l'esplanade, devant la grande entrée.

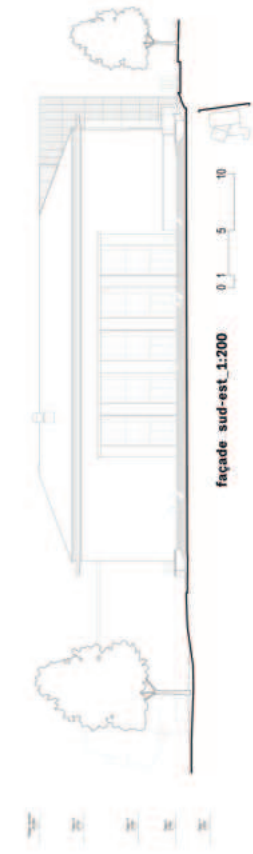
Tableaux de bord
L'esplanade devant la grande salle existante est comme un espace de spectacle extérieur pouvant être utilisé librement comme lieu de détente ou comme scène ouverte, entourée par une bande de verdure. Les tables de bord sont situées devant la grande entrée. Les tables de bord sont situées devant la grande entrée. Les tables de bord sont situées devant la grande entrée.



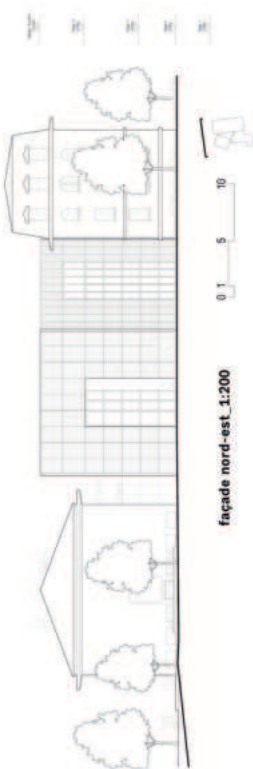
SALLE DE SPECTACLES RENENS

LA BOÎTE MAGIQUE

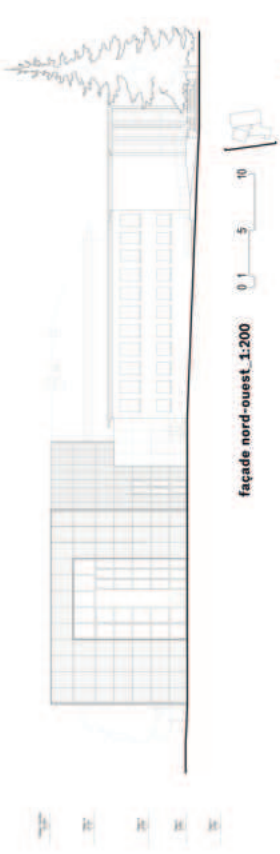
CONCOURS D'ARCHITECTURE



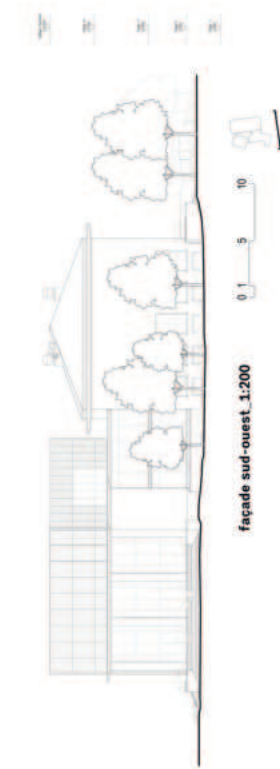
façade sud-est 1:200



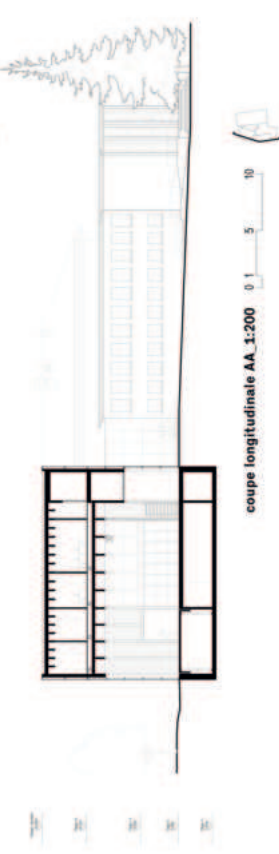
façade nord-est 1:200



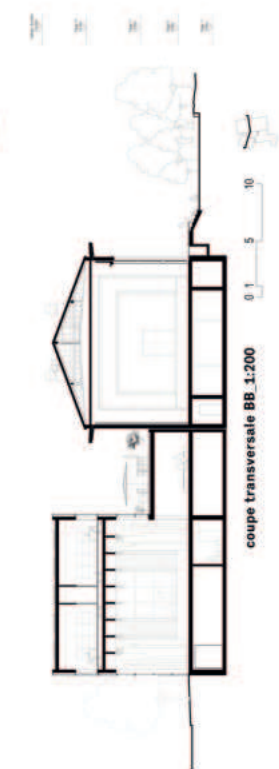
façade nord-ouest 1:200



façade sud-ouest 1:200



coupe longitudinale AA 1:200



coupe transversale BB 1:200

CHAUFFAGE VENTILATION

Mise aux normes générales
Le projet respecte les exigences de la réglementation thermique en vigueur pour la nouvelle extension. Les concepts de chauffage, ventilation et refroidissement ont été étudiés en fonction des besoins de confort, d'écologie et de durabilité en plus d'un traitement acoustique et d'un traitement des nuisances sonores. Les radiances existantes sont conservées et prévues de nouvelles théâtrales. Les nouvelles zones sont équipées de nouveaux systèmes.

Concept de chauffage
La production de chaleur est assurée au moyen de pompes à chaleur. L'extension de chaleur est assurée par un réseau de chaleur existant et prévu de nouvelles théâtrales. Les nouvelles zones sont équipées de nouveaux systèmes.

Concept de refroidissement
Le refroidissement est assuré par un système de refroidissement par ventilation naturelle, avec des brasseurs mécaniques (chauffage froid), à l'usage pour l'usage, une production de froid de confort, mais les besoins de froid de confort ont été étudiés pour les zones suivantes: corridors, chaises froides. L'implémentation pour une éventuelle machine de froid a été prévue au sous-sol et en toiture et prévoit. Ce point sera étudié lors des phases préliminaires en collaboration avec tous les acteurs. Des fluides thermiques seront utilisés pour le refroidissement des zones théâtrales. Une ventilation des salles de spectacle sera prévue.

Concept de ventilation
Les installations de ventilation sont conçues et prévues aux normes. Elles sont respectives aux installations à l'usage - salle de spectacle - glorieux, B, l'usage - cuisine et C, glorieux. Les fluides thermiques seront

de type double flux avec récupération d'énergie. Le rôle de ventilation de l'installation a été étudié à l'usage. Le concept architectural privilégie la conservation des zones au sous-sol (cuisine, boiserie) et prévoit un traitement acoustique et d'un traitement des nuisances sonores. Les radiances existantes sont conservées et prévues de nouvelles théâtrales. Les nouvelles zones sont équipées de nouveaux systèmes.

Concept de rafraîchissement
Le rafraîchissement est assuré par un système de refroidissement par ventilation naturelle, avec des brasseurs mécaniques (chauffage froid), à l'usage pour l'usage, une production de froid de confort, mais les besoins de froid de confort ont été étudiés pour les zones suivantes: corridors, chaises froides. L'implémentation pour une éventuelle machine de froid a été prévue au sous-sol et en toiture et prévoit. Ce point sera étudié lors des phases préliminaires en collaboration avec tous les acteurs. Des fluides thermiques seront utilisés pour le refroidissement des zones théâtrales. Une ventilation des salles de spectacle sera prévue.

Concept de ventilation
Les installations de ventilation sont conçues et prévues aux normes. Elles sont respectives aux installations à l'usage - salle de spectacle - glorieux, B, l'usage - cuisine et C, glorieux. Les fluides thermiques seront

ELECTRICITE

Mise aux normes générales
Le projet respecte les exigences de la réglementation thermique en vigueur pour la nouvelle extension. Les concepts de chauffage, ventilation et refroidissement ont été étudiés en fonction des besoins de confort, d'écologie et de durabilité en plus d'un traitement acoustique et d'un traitement des nuisances sonores. Les radiances existantes sont conservées et prévues de nouvelles théâtrales. Les nouvelles zones sont équipées de nouveaux systèmes.

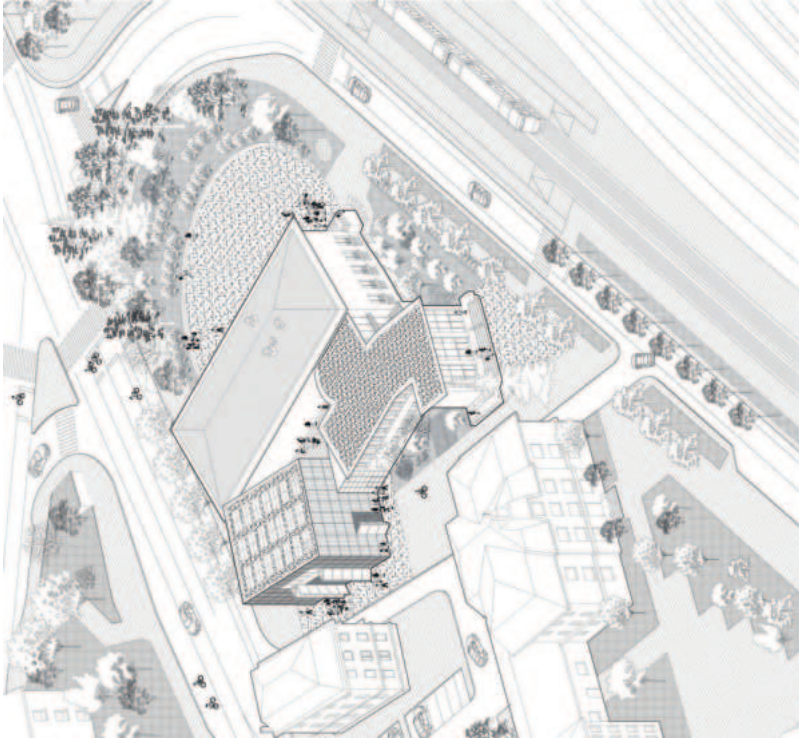
Concept de chauffage
La production de chaleur est assurée au moyen de pompes à chaleur. L'extension de chaleur est assurée par un réseau de chaleur existant et prévu de nouvelles théâtrales. Les nouvelles zones sont équipées de nouveaux systèmes.

Concept de refroidissement
Le refroidissement est assuré par un système de refroidissement par ventilation naturelle, avec des brasseurs mécaniques (chauffage froid), à l'usage pour l'usage, une production de froid de confort, mais les besoins de froid de confort ont été étudiés pour les zones suivantes: corridors, chaises froides. L'implémentation pour une éventuelle machine de froid a été prévue au sous-sol et en toiture et prévoit. Ce point sera étudié lors des phases préliminaires en collaboration avec tous les acteurs. Des fluides thermiques seront utilisés pour le refroidissement des zones théâtrales. Une ventilation des salles de spectacle sera prévue.

Concept de ventilation
Les installations de ventilation sont conçues et prévues aux normes. Elles sont respectives aux installations à l'usage - salle de spectacle - glorieux, B, l'usage - cuisine et C, glorieux. Les fluides thermiques seront



SALLE DE SPECTACLES RENENS



LA BOÎTE MAGIQUE



CONCOURS D'ARCHITECTURE

Image 2_Vue de la nouvelle salle polyvalente

ACOUSTIQUE ET SCENOGRAPHIE

Identité scénographique
L'identité scénographique de la salle de spectacles est bien plus qu'une simple question de confort acoustique. Elle est conçue comme une scène scénographique contemporaine, capable d'accueillir toute la diversité des spectacles, des représentations théâtrales aux performances musicales, en passant par les spectacles de cirque et d'équilibre, une scénographie basée sur des panneaux en bois fibre, des acoustiques réfléchissantes et des rideaux lourds, permettant de s'adapter à la scène actuelle pour faciliter le déplacement du matériel scénographique. Elle vient ainsi compléter la scène existante au caractère plus théâtral et culturelle comme tels.

Scénario d'usage: bien plus qu'une salle de spectacle
L'usage de la salle de spectacles est bien plus qu'une simple question de confort acoustique. Elle est conçue comme une scène scénographique contemporaine, capable d'accueillir toute la diversité des spectacles, des représentations théâtrales aux performances musicales, en passant par les spectacles de cirque et d'équilibre, une scénographie basée sur des panneaux en bois fibre, des acoustiques réfléchissantes et des rideaux lourds, permettant de s'adapter à la scène actuelle pour faciliter le déplacement du matériel scénographique. Elle vient ainsi compléter la scène existante au caractère plus théâtral et culturelle comme tels.

Salle de concert : les gradins sont fermés derrière les grands rideaux. Le public est placé devant la scène, les gradins sont fermés derrière les grands rideaux. Le public est placé devant la scène, les gradins sont fermés derrière les grands rideaux. Le public est placé devant la scène, les gradins sont fermés derrière les grands rideaux.

Plateforme logistique : les gradins sont fermés, les grands rideaux sont ouverts, le public est placé devant la scène, les gradins sont fermés derrière les grands rideaux. Le public est placé devant la scène, les gradins sont fermés derrière les grands rideaux. Le public est placé devant la scène, les gradins sont fermés derrière les grands rideaux.

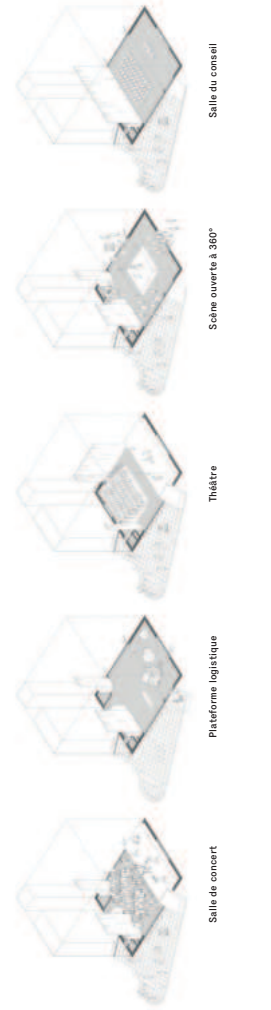
Théâtre : les gradins sont fermés, les grands rideaux sont ouverts, le public est placé devant la scène, les gradins sont fermés derrière les grands rideaux. Le public est placé devant la scène, les gradins sont fermés derrière les grands rideaux. Le public est placé devant la scène, les gradins sont fermés derrière les grands rideaux.

Scène ouverte à 360° : les gradins sont fermés, les grands rideaux sont ouverts, le public est placé devant la scène, les gradins sont fermés derrière les grands rideaux. Le public est placé devant la scène, les gradins sont fermés derrière les grands rideaux. Le public est placé devant la scène, les gradins sont fermés derrière les grands rideaux.

Salle de concert : Les gradins sont fermés derrière les grands rideaux. La scène est basse. Des tables et chaises sont amenées par le monte-charge depuis le sous-sol et sont installées pour accueillir l'ensemble du conseil communautaire.

Dans un environnement bruyant
Le projet de rénovation de la salle de spectacles est bien plus qu'une simple question de confort acoustique. Elle est conçue comme une scène scénographique contemporaine, capable d'accueillir toute la diversité des spectacles, des représentations théâtrales aux performances musicales, en passant par les spectacles de cirque et d'équilibre, une scénographie basée sur des panneaux en bois fibre, des acoustiques réfléchissantes et des rideaux lourds, permettant de s'adapter à la scène actuelle pour faciliter le déplacement du matériel scénographique. Elle vient ainsi compléter la scène existante au caractère plus théâtral et culturelle comme tels.

Deux ambiances sonores
Les contraintes patrimoniales de la salle existante contraignent les possibilités de scénographie. Le projet de rénovation de la salle de spectacles est bien plus qu'une simple question de confort acoustique. Elle est conçue comme une scène scénographique contemporaine, capable d'accueillir toute la diversité des spectacles, des représentations théâtrales aux performances musicales, en passant par les spectacles de cirque et d'équilibre, une scénographie basée sur des panneaux en bois fibre, des acoustiques réfléchissantes et des rideaux lourds, permettant de s'adapter à la scène actuelle pour faciliter le déplacement du matériel scénographique. Elle vient ainsi compléter la scène existante au caractère plus théâtral et culturelle comme tels.



CONCOURS D'ARCHITECTURE

LA BOÎTE MAGIQUE

SALLE DE SPECTACLES RENENS



Image 3_Vue depuis la nouvelle place au Nord

6/6

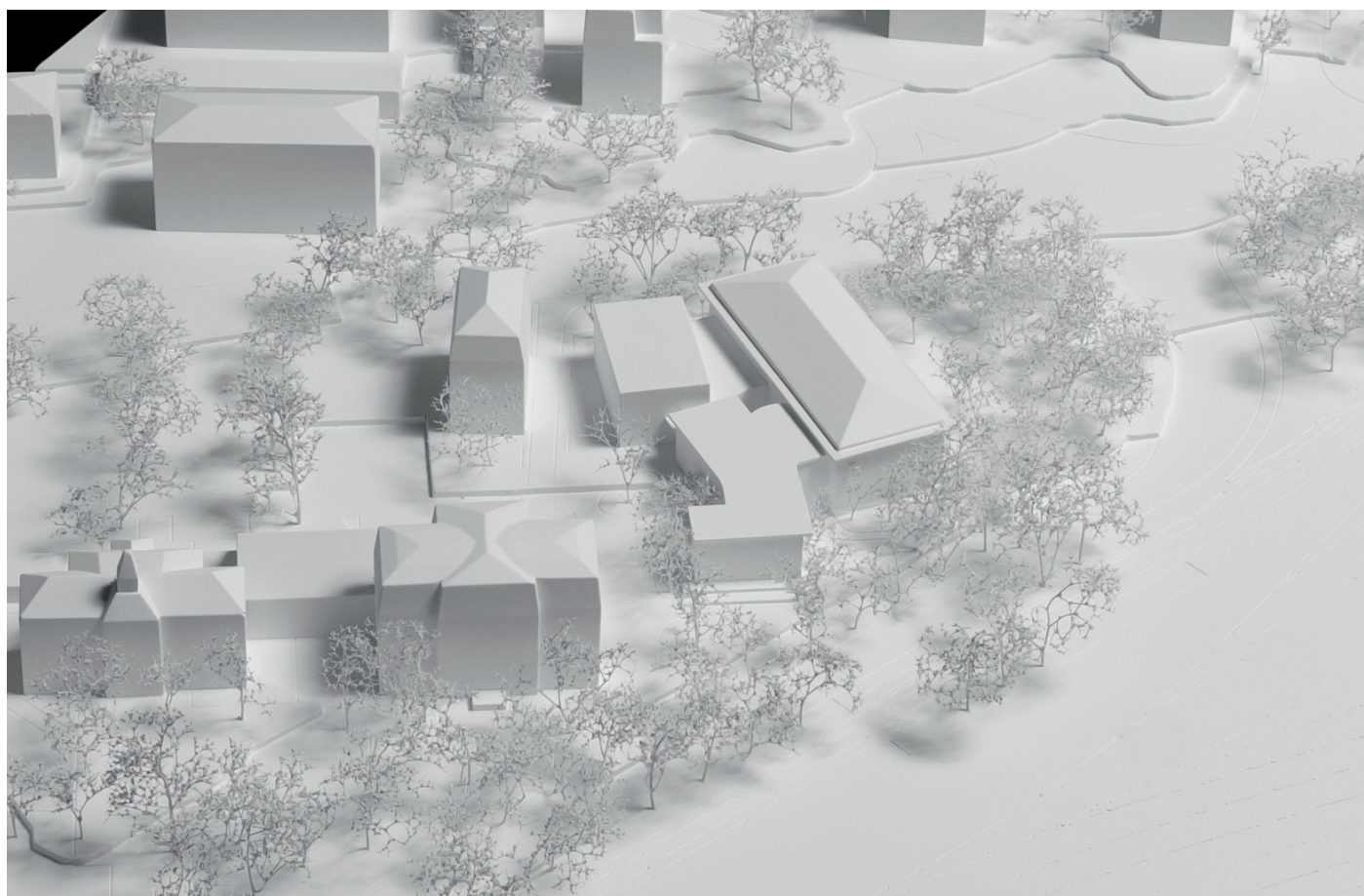
projet n° 1

MIRA

Architecte
Pont 12 architectes SA
Chavannes-près-Renens

Ingénieur·e Chauffage Ventilation
OXY Ingénierie Sàrl
Morges

Architecte paysagiste
Interval paysage Sàrl
Chavannes-près-Renens



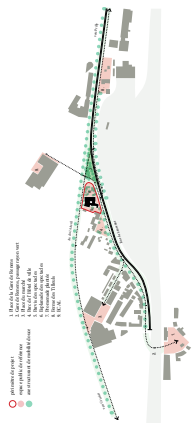
MIRA

Salle de spectacles, bureaux, concours d'architecture

A l'échelle de l'Ouest

Équipement culturel
Le projet s'inscrit dans le cadre d'un programme de développement culturel et urbain de la ville de l'Ouest. Ce programme vise à créer un espace public de qualité, accueillant les habitants et les visiteurs, en particulier grâce au lieu transformé et à la promenade plantée. Ce nouveau lieu est un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, les échanges et les activités culturelles. Il est conçu pour être un lieu de vie, accueillant les habitants et les visiteurs, en particulier grâce au lieu transformé et à la promenade plantée. Ce nouveau lieu est un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, les échanges et les activités culturelles.

À l'échelle de l'Ouest, le projet vise à créer un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, les échanges et les activités culturelles. Il est conçu pour être un lieu de vie, accueillant les habitants et les visiteurs, en particulier grâce au lieu transformé et à la promenade plantée. Ce nouveau lieu est un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, les échanges et les activités culturelles.

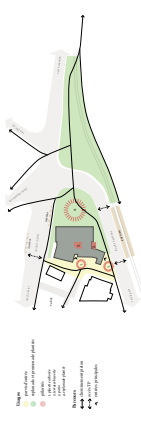


PARCOURS ET USAGES

Continuité et mobilité douce
Le projet vise à créer un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, les échanges et les activités culturelles. Il est conçu pour être un lieu de vie, accueillant les habitants et les visiteurs, en particulier grâce au lieu transformé et à la promenade plantée. Ce nouveau lieu est un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, les échanges et les activités culturelles.

Usages diversifiés
Le projet vise à créer un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, les échanges et les activités culturelles. Il est conçu pour être un lieu de vie, accueillant les habitants et les visiteurs, en particulier grâce au lieu transformé et à la promenade plantée. Ce nouveau lieu est un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, les échanges et les activités culturelles.

Usages diversifiés
Le projet vise à créer un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, les échanges et les activités culturelles. Il est conçu pour être un lieu de vie, accueillant les habitants et les visiteurs, en particulier grâce au lieu transformé et à la promenade plantée. Ce nouveau lieu est un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, les échanges et les activités culturelles.



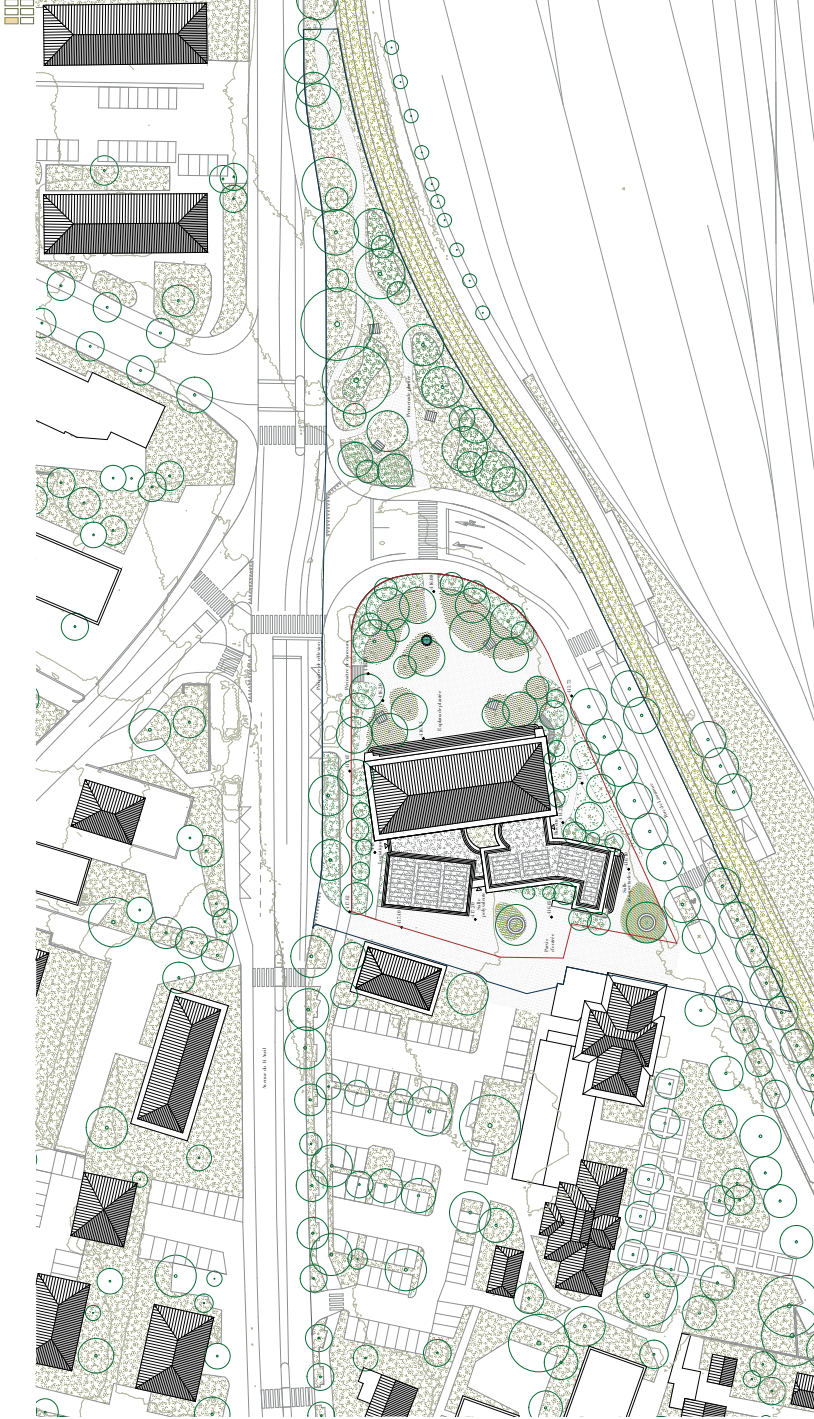
ASPECTS ÉCOLOGIQUES

Le nouveau développement continuera la vocation de la ville de l'Ouest, devenant une cité verte et durable. Le projet vise à créer un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, les échanges et les activités culturelles. Il est conçu pour être un lieu de vie, accueillant les habitants et les visiteurs, en particulier grâce au lieu transformé et à la promenade plantée. Ce nouveau lieu est un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, les échanges et les activités culturelles.

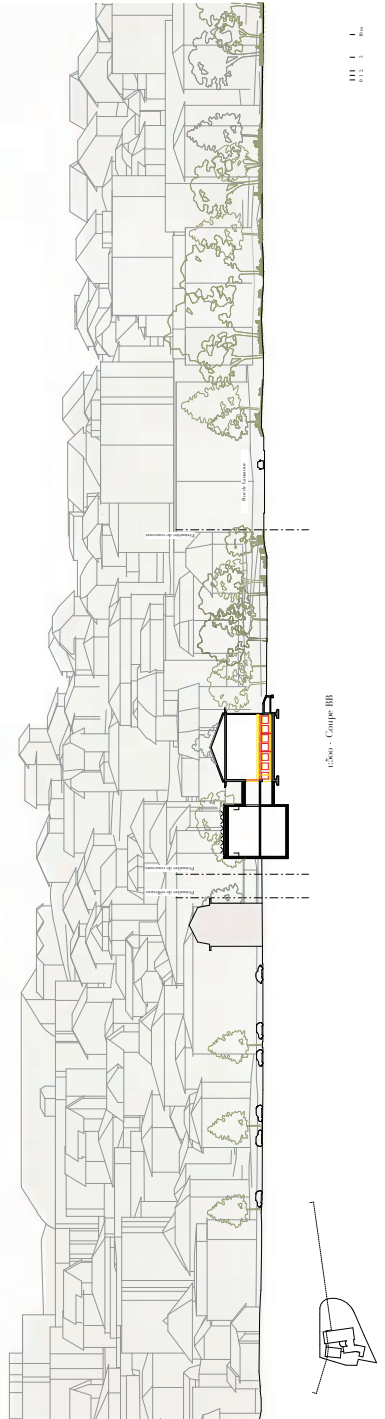
Aspects écologiques
Le projet vise à créer un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, les échanges et les activités culturelles. Il est conçu pour être un lieu de vie, accueillant les habitants et les visiteurs, en particulier grâce au lieu transformé et à la promenade plantée. Ce nouveau lieu est un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, les échanges et les activités culturelles.

Aspects écologiques
Le projet vise à créer un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, les échanges et les activités culturelles. Il est conçu pour être un lieu de vie, accueillant les habitants et les visiteurs, en particulier grâce au lieu transformé et à la promenade plantée. Ce nouveau lieu est un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, les échanges et les activités culturelles.

Aspects écologiques
Le projet vise à créer un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, les échanges et les activités culturelles. Il est conçu pour être un lieu de vie, accueillant les habitants et les visiteurs, en particulier grâce au lieu transformé et à la promenade plantée. Ce nouveau lieu est un véritable lieu de vie, favorisant les rencontres, les échanges et les activités culturelles.



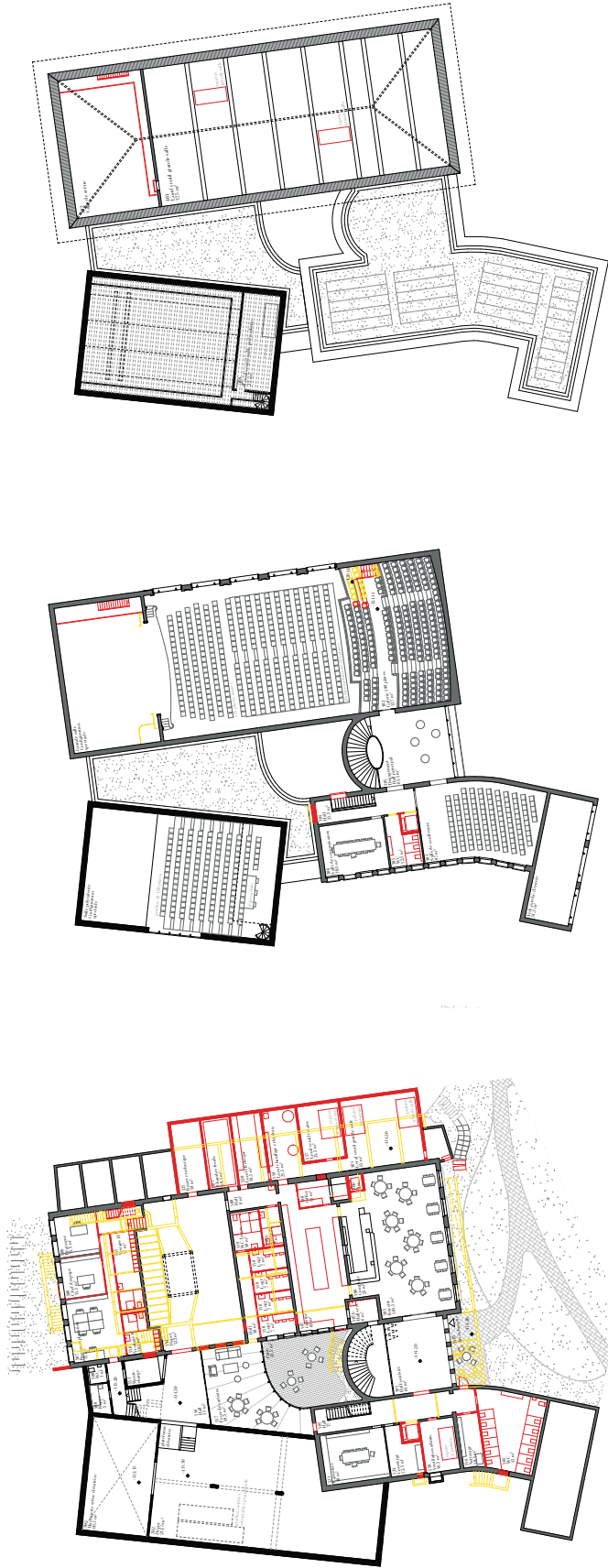
1:500 - Plan de situation



1:500 - Groupe BB

MIRA

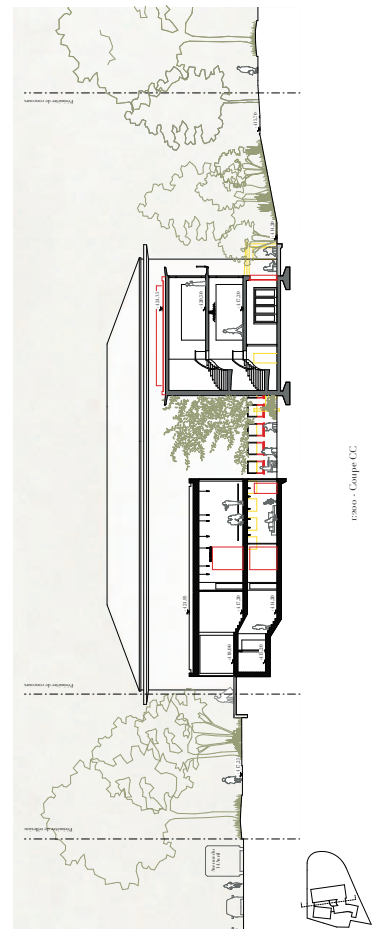
Salle de spectacles Remise, concours d'architecture



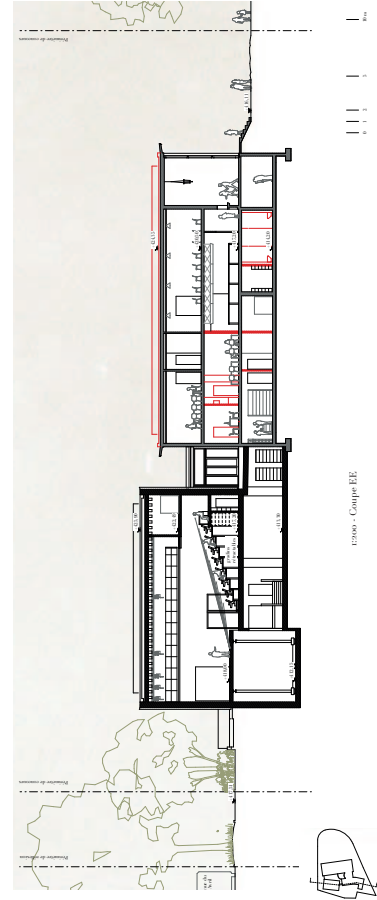
0200 - Plan rez inférieur

0201 - Plan étage

0202 - Plan combles



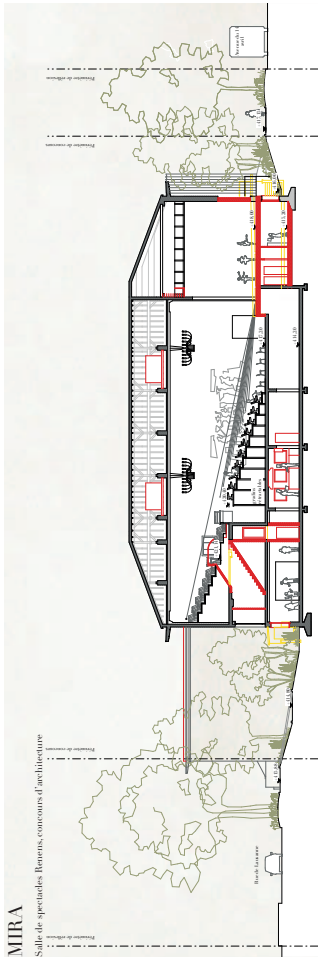
0203 - Coupe CC



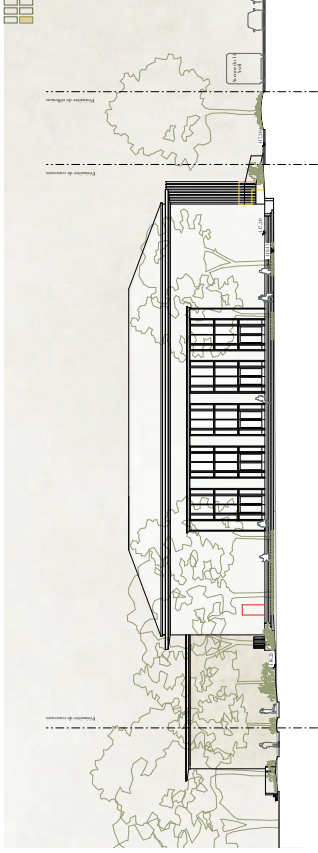
0204 - Coupe EE

MIRA

Salle de spectacles Renens, concours d'architecture



02000 - Coupe DD



02000 - Elevation Sud Est



Lieu de rencontre, lieu de spectacle

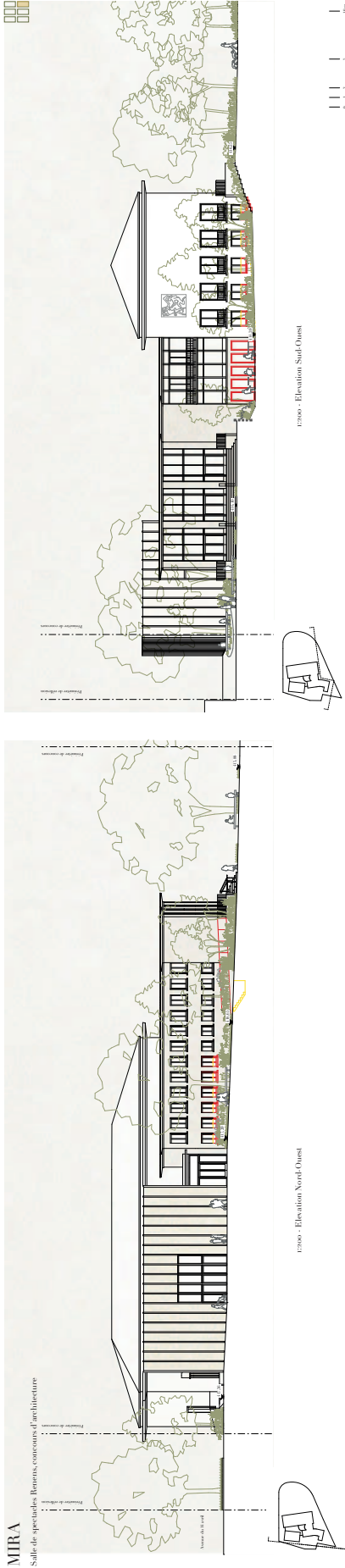
Le bâtiment est le cadre pour le spectacle de la vie sociale communale, avec bien sûr sa grande salle, mais aussi ses salles plus petites. Il s'agit de la halle et de son intérieur, tous à utiliser, notamment pour différentes formes de spectacles. La municipalité a voulu une salle polyvalente qui soit ouverte à tous les habitants de la commune. Le projet a été conçu en collaboration avec les habitants de la commune. Le projet a été conçu en collaboration avec les habitants de la commune. Le projet a été conçu en collaboration avec les habitants de la commune.

Grande salle et salle polyvalente sont en même temps des lieux de spectacle et de mise en scène. Dans ce bâtiment, les deux salles sont conçues pour offrir une expérience optimale de spectacle. L'objectif est de créer un lieu de spectacle qui soit ouvert à tous les habitants de la commune. Le projet a été conçu en collaboration avec les habitants de la commune.

Le projet a été conçu en collaboration avec les habitants de la commune. Le projet a été conçu en collaboration avec les habitants de la commune. Le projet a été conçu en collaboration avec les habitants de la commune. Le projet a été conçu en collaboration avec les habitants de la commune.

Le projet a été conçu en collaboration avec les habitants de la commune. Le projet a été conçu en collaboration avec les habitants de la commune. Le projet a été conçu en collaboration avec les habitants de la commune. Le projet a été conçu en collaboration avec les habitants de la commune.





Installations et services

Renens, la capacité du bâtiment entraîne des installations plus importantes, tout en cherchant une moindre consommation d'énergie. Le défi est de concevoir un bâtiment qui soit à la fois performant et durable. Le projet a été financé par le canton de Vaud, la commune de Renens et le privé. Le budget total est de 10 millions de francs suisses.

Le bâtiment est conçu pour être durable et performant. Il utilise des matériaux de qualité et des technologies innovantes. Le système de chauffage est basé sur des pompes à chaleur et des panneaux solaires. Le système de ventilation est basé sur des échangeurs d'air et des filtres à air.

Le bâtiment est conçu pour être durable et performant. Il utilise des matériaux de qualité et des technologies innovantes. Le système de chauffage est basé sur des pompes à chaleur et des panneaux solaires. Le système de ventilation est basé sur des échangeurs d'air et des filtres à air.

Le bâtiment est conçu pour être durable et performant. Il utilise des matériaux de qualité et des technologies innovantes. Le système de chauffage est basé sur des pompes à chaleur et des panneaux solaires. Le système de ventilation est basé sur des échangeurs d'air et des filtres à air.

Le bâtiment est conçu pour être durable et performant. Il utilise des matériaux de qualité et des technologies innovantes. Le système de chauffage est basé sur des pompes à chaleur et des panneaux solaires. Le système de ventilation est basé sur des échangeurs d'air et des filtres à air.

Le bâtiment est conçu pour être durable et performant. Il utilise des matériaux de qualité et des technologies innovantes. Le système de chauffage est basé sur des pompes à chaleur et des panneaux solaires. Le système de ventilation est basé sur des échangeurs d'air et des filtres à air.

Le bâtiment est conçu pour être durable et performant. Il utilise des matériaux de qualité et des technologies innovantes. Le système de chauffage est basé sur des pompes à chaleur et des panneaux solaires. Le système de ventilation est basé sur des échangeurs d'air et des filtres à air.

Le bâtiment est conçu pour être durable et performant. Il utilise des matériaux de qualité et des technologies innovantes. Le système de chauffage est basé sur des pompes à chaleur et des panneaux solaires. Le système de ventilation est basé sur des échangeurs d'air et des filtres à air.



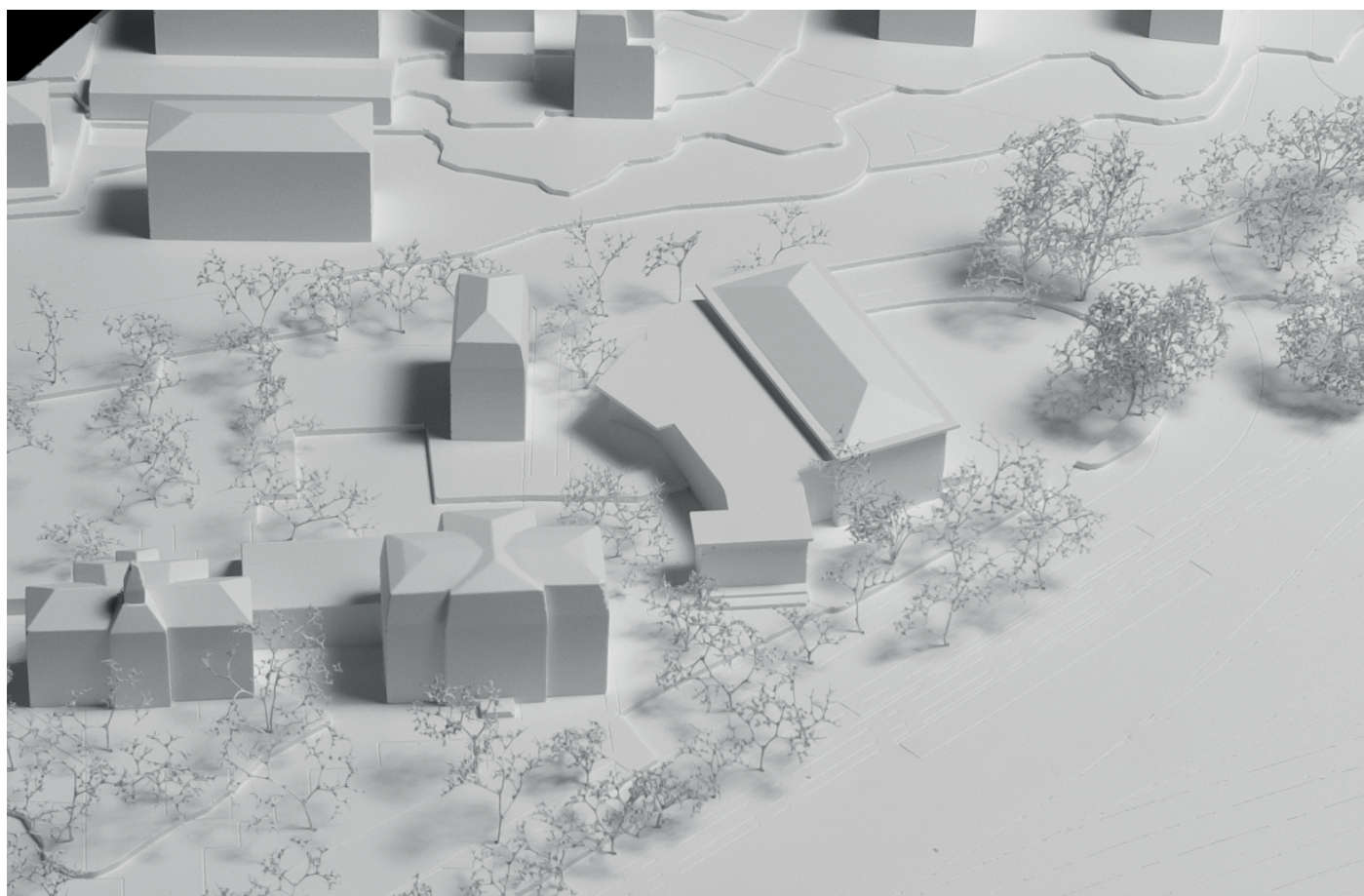
projet n° 2

& Esperluette &

Architecte
Dreier Frenzel + Vécsey Schmidt
Lausanne

Ingénieur·e Chauffage Ventilation
ET Conseils Sàrl
Cheseaux-sur-Lausanne

Architecte paysagiste
EDER Landschaftsarchitekten GmbH
Zürich

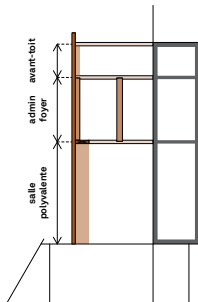


& Esperluette &

Une extension performante

La volumétrie de l'extension s'inscrit dans le langage architectural de la nouvelle entrée, réalisée en bois. Le concept de l'extension est une structure en bois constituée par des poutres en bois sapin/épicé de 60 cm de hauteur pour libérer la longueur portée de la salle polyvalente, la deuxième de dalle en bois massives administratifs dont les enjeux statiques sont minimes et la troisième d'un portique extérieur qui répond dans le cadre des contraintes techniques de l'existant.

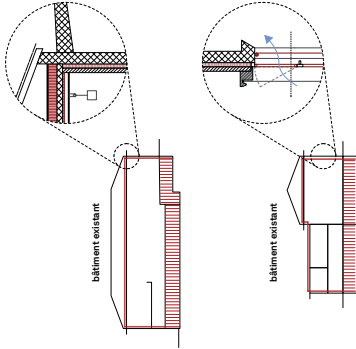
L'extension possède une enveloppe thermique minérale constituée d'une structure en bois et de vitrages assurant une parfaite continuité de l'isolation thermique. L'enveloppe thermique permet ainsi de répondre à des contraintes spécifiques (sous-sol en bois, isolation thermique, isolation acoustique, ventilation naturelle et la ventilation tout en minimisant l'impact carbone moyen du bâtiment). Orientée vers le Sud-Est, elle est dotée d'une paroi de protections solaires en toile qui accentuent son expression institutionnelle.



Une optimisation de l'existant

L'analyse minutieuse du système constructif du bâtiment existant, classé en note 2, démontre qu'il est possible d'optimiser l'existant en réalisant une enveloppe par l'insertion de colonnes dans la lame d'air présente entre le mur extérieur en béton et la colonne intérieure en bois. La toiture plate du bâtiment existant est munie d'une isolation intérieure ouverte à la ventilation naturelle. Les radiers au sous-sol sont maintenus en état.

Enfin, le remplacement de tous les vitrages et la pose de protections solaires en toile permettent de diminuer les surchauffes estivales tout en préservant les serrures et le crêpis dans l'existant. Cette approche vise un parfait équilibre entre amélioration ponctuelle de l'enveloppe thermique existante et préservation de l'identité patrimoniale du bâtiment.

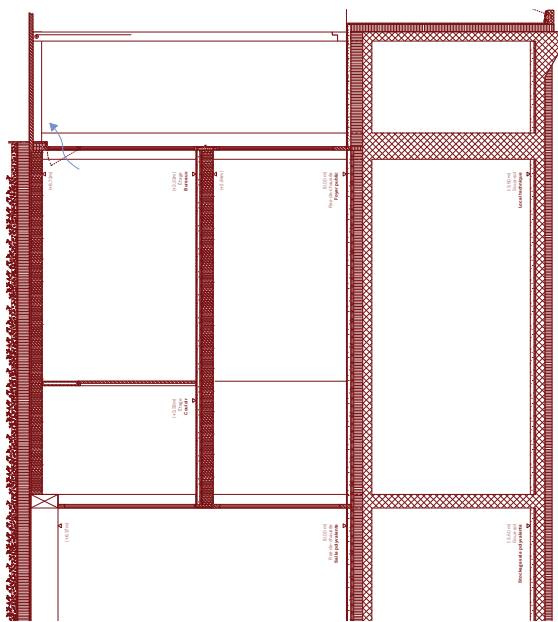
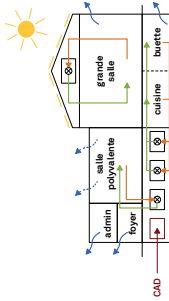


Les principes techniques

Le sous-sol de l'extension héberge les équipements techniques (eau, station chauffage, eau chaude, eau froide, ventilation, etc.) ainsi que les locaux administratifs. La structure est constituée d'un quatrième monobloc, situé dans le volume existant des colonnes, assurant la ventilation de la grande salle. L'intégration d'ouvrants de ventilation naturelle en parties haute des baies vitrées permet un renouvellement de l'air frais et assure la fonction des cycles saisonniers.

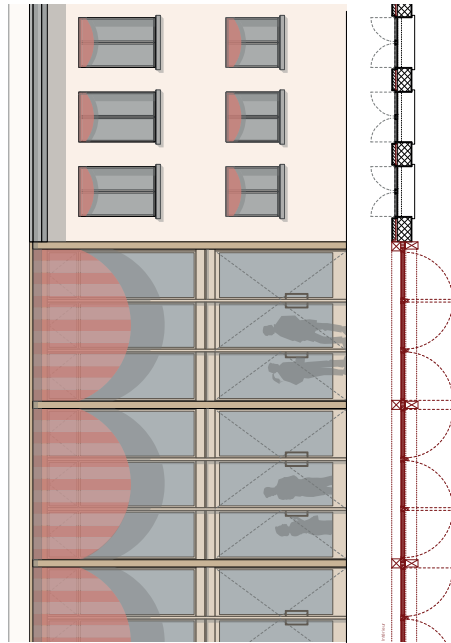
La pose de panneaux solaires sur la toiture de la nouvelle extension assure les apports énergétiques annuels.

Salle de spectacles Herim, concours d'architecture



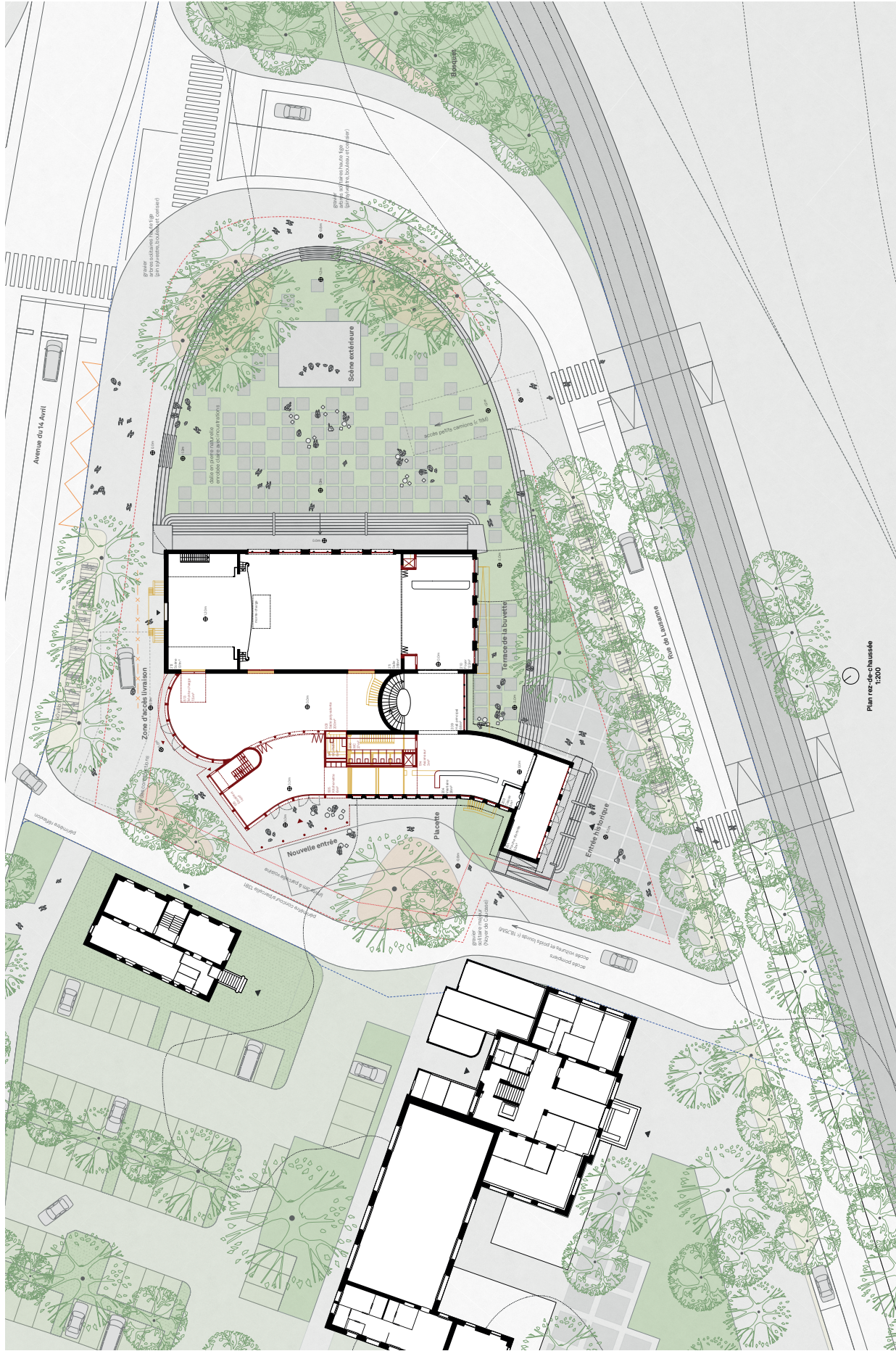
Coupe constructif extension, échelle 1/50

- TOITURE PLATE 670mm**
isolant thermique 200mm
dalles bois massives 250mm (bois massif)
chape 80mm
dalle bois massif 250mm
- FAÇADE 180mm**
bois 180mm x 180mm x 200mm
structure intérieure bois 200mm x 200mm
isolant thermique 200mm
paroi bois massif 200mm
- PLANCHER 150mm**
chape 80mm
dalle bois massif 250mm
- PLANCHER 130mm**
chape 80mm
dalle bois massif 250mm
- RADIERS 180mm**
isolation thermique 150mm
dalle bois massif 200mm



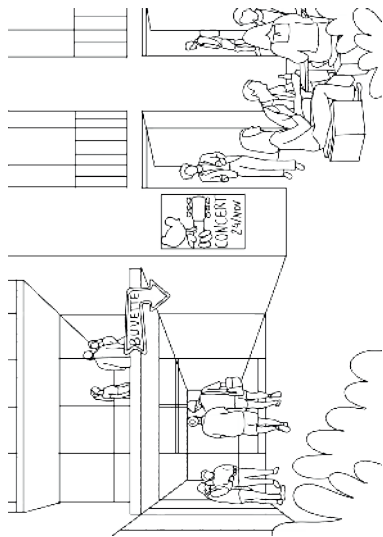
Coupe constructif existant, échelle 1/50

- TOITURE PLATE 720mm**
isolant thermique 200mm
dalle bois 180mm x 180mm x 200mm
chape 80mm
dalle bois massif 250mm
- FAÇADE ÉTAGE 480mm**
bois 480mm x 300mm
bois 70mm x 70mm
isolant thermique 40mm
paroi bois 20mm
- PLANCHER REZ-DE-CHAUSSEE 240mm**
chape 50mm
dalle bois massif 250mm
isolant thermique 150mm
enduit 20mm
- PLANCHER REZ-DE-CHAUSSEE 240mm**
chape 50mm
dalle bois massif 250mm
isolant thermique 150mm
enduit 20mm
- PLANCHER REZ-DE-CHAUSSEE 140mm**
bois armé 300mm
bois 100mm x 100mm x 40mm
bois 70mm x 70mm
isolant thermique 40mm
enduit 20mm
- MUR BOIS 180mm**
bois 180mm x 180mm x 200mm
isolant thermique 200mm
bois 180mm x 180mm x 200mm
enduit 20mm
- RADIERS 180mm**
chape 80mm
dalle bois massif 250mm
isolant thermique 150mm
enduit 20mm

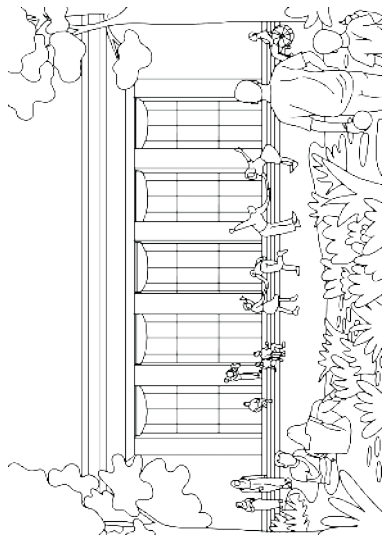


& Esperluette &

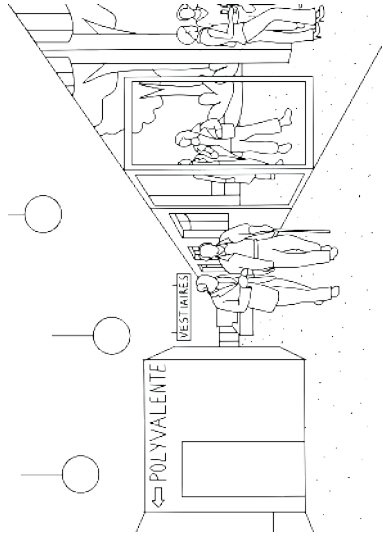
Salle de spectacles Henriens, concours d'architecture



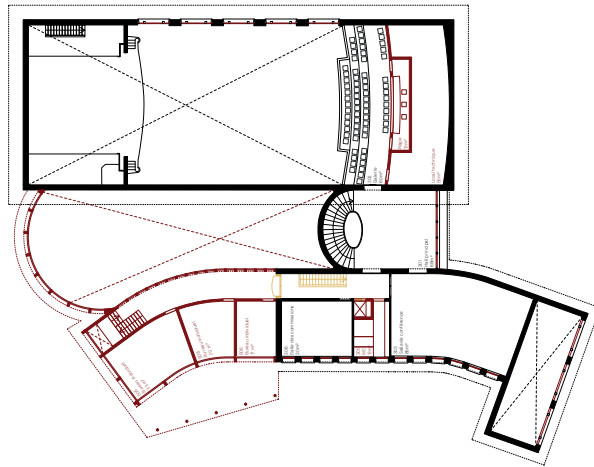
Terrasse de la buvette



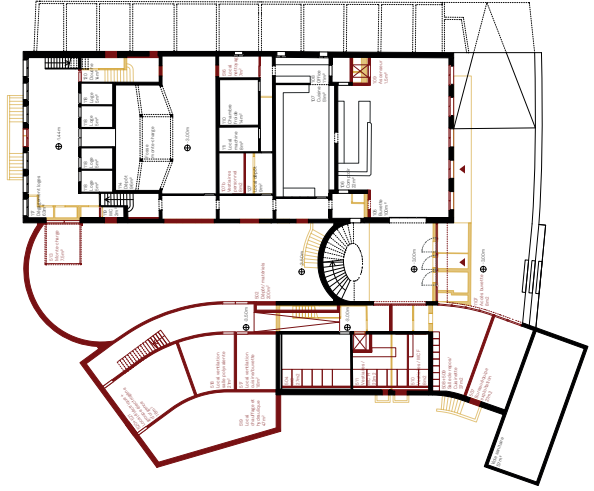
Scène extérieure



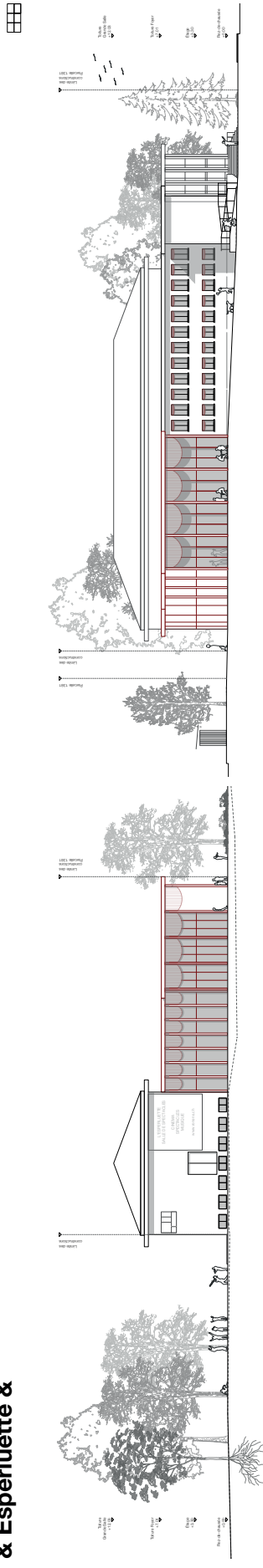
Foyer public



Plan étage
1:200



Plan sous-sol
1:200

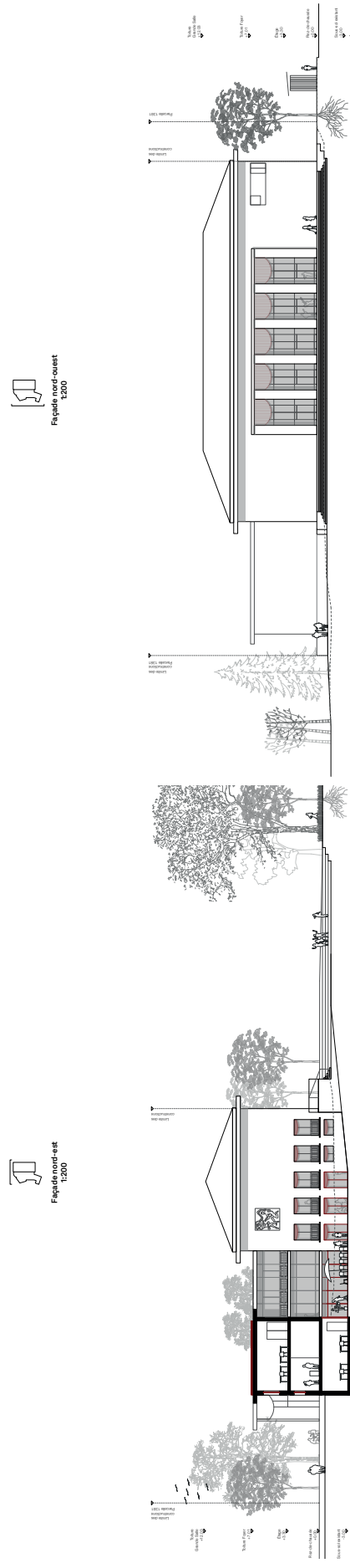


Façade nord-ouest
1:200

Façade nord-est
1:200

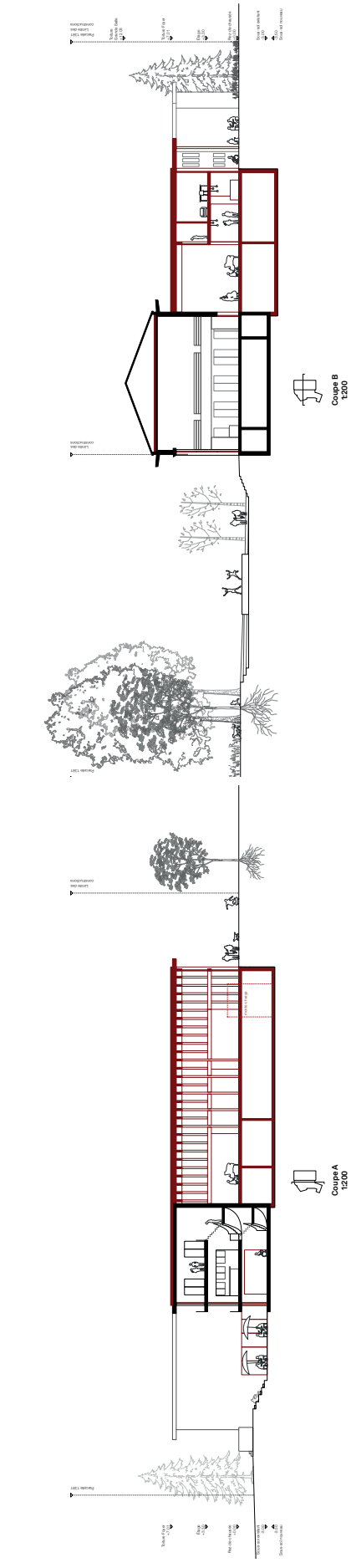
Façade sud-est
1:200

Façade sud-ouest
1:200



Coupe B
1:200

Coupe A
1:200



Coupe D
1:200

Coupe E
1:200

Coupe F
1:200

projet n° 3

pianoterra

Architecte
Architecum Sàrl
Montreux

Ingénieur·e Chauffage Ventilation
PAC'info Sàrl
Bex

Architecte paysagiste
Paysagestion SA
Lausanne



pianoterra Salle de Spectacle Les Romains, concours d'architecture



plan de situation 1:500 4 - le parvis 5 - le jardin des collèges 6 - le théâtre sous le végétal 7 - la terrasse 8 - le jardin d'été 9 - le jardin d'hiver 10 - la porte de la ville

LIVRAISONS

Les livraisons se font dans le respect des contraintes liées à la nature du terrain, aux matériaux et à la situation des bâtiments. Les livraisons sont réalisées en plusieurs phases. Les livraisons sont réalisées en plusieurs phases. Les livraisons sont réalisées en plusieurs phases.

ACCES ET DISTRIBUTIONS INTERIEURES

Avant l'extension et la salle de spectacle, la circulation se fait à l'intérieur du bâtiment. Les livraisons sont réalisées en plusieurs phases. Les livraisons sont réalisées en plusieurs phases.

SECURITE INCENDIE

La sécurité incendie est assurée par la mise en place de dispositifs de sécurité. Les livraisons sont réalisées en plusieurs phases. Les livraisons sont réalisées en plusieurs phases.

PHASAGE DES TRAVAUX

La première étape des travaux comprend la construction de la terrasse. Les livraisons sont réalisées en plusieurs phases. Les livraisons sont réalisées en plusieurs phases.

PRINCIPE STATIQUE EXTENSION

Les volumes en béton précontraint au sommet du volume de l'extension permettent de supporter le poids de la salle de spectacle. Les livraisons sont réalisées en plusieurs phases. Les livraisons sont réalisées en plusieurs phases.

PRINCIPE VENTILATIONS SALLES

Grande Salle: la ventilation est assurée par un système de plafonniers à air froid et un système d'extraction (coulisses et évents) à l'extérieur. Les livraisons sont réalisées en plusieurs phases. Les livraisons sont réalisées en plusieurs phases.

pianoterra Salle de Spectacles Renens, concours d'architecture



MISE EN SCÈNE
la salle de spectacles rayonne dans son contexte

L'accueil d'un nouveau programme et la salle des spectacles de Renens constitue l'opportunité d'associer un équipement public, un site d'affiches de quartier stratégique et le patrimoine de la ville. A deux pas de la gare, entre rails du tramway et l'avenue principale de la ville, la salle de spectacles de Renens constitue avec l'hôtel de ville qui la jointe un pôle d'équipements publics majeurs, nouvelle porte d'entrée orientale de Renens.

Ainsi, de part en part, la salle de spectacles occupe une position de grande date ce quartier fortement arboré et dont les terres fertiles, accueillent historiquement des potagers. Ce Complexe culturel, composé de plusieurs pièces liées, un espace collaboratif et polyvalent, est complété par une nouvelle extension. L'ensemble de ces entrées crée un ressourcement avec le contexte existant et se prolongeant vers

des pièces paysagères aux identités tranchées mais complémentaires.

- L'entrée principale de la salle des spectacles, en balcon sur le parvis d'accueil. Sous la brume joyeuse par jour de chaleur, ce balcon, parfois engazonné et planté, se déploie sur le plateau de la rue, presque à plat et même les passants vers les accès à la halte de tramway.
- En contre-bas du parvis, le balcon accueille l'œuvre sur une terrasse que la barette pour utilitaire, généralement en jointe le temps d'un spectacle.
- Le parvis de la Grande Salle, ouvert sur les manuscrits qui naissent au regard. Là, à l'embouchure des fontaines à haute tige qui respirent l'histoire du lieu, peut se déployer la scène ouverte. Des gradins, dont la forme respecte l'histoire du lieu, profonds de la différence de

niveau avec la rue tranquillisée et servent d'assises informelles. De l'autre côté de la rue, un chemin traverse le parc de l'Avril au cœur depuis la scène ouverte pour s'installer sur les gradins.

Enfin, l'entrée de la nouvelle salle, au delà des nouveaux jardins des Collages. Les passants peuvent emprunter un chemin, depuis le parvis comme depuis le parking existant. Il se dévoile doucement du sol existant pour gagner l'extension. Ce chemin ramifié permet d'installer plusieurs pièces paysagères et de laisser en paix les espaces des arbres existants.

Des bacs à Renens, le spectacle ne se dévoile pas qu'à l'arrivée des murs. Il travaille ainsi les abords, offrant de nouvelles possibilités de faire rayonner la culture de Renens non pas sur une mais sur un ensemble de scènes ouvertes.



La salle de spectacles de Renens face de ses extensions - la gare urbaine en arrière plan donne une petite perspective sur les autres scènes.

LA SALLE A PLAT

Travaux et le nouveau sont mis à niveau

Le projet renforce les ambiances qualitatifs de bâtiment historique et rappelle aux quelques défauts de cette Grande Salle architecturale. Sa scène (tray haute et inclinée) est transformée en son plancher mais au même niveau que la salle. L'usage actuel est dédié de plateformes polyvalentes polyvalentes qui permettent de passer d'une salle entièrement à plat à une fosse de gradins, transmise de manière continue une scène.

La nouvelle Petite Salle, située dans l'extension collée au niveau du sol du bâtiment historique, permet ainsi de passer d'une salle à l'autre sans franchir aucun escalier. Les rampes de ce niveau unique sont multiples.

- Sans différence de niveaux à franchir, le déplacement des personnes et du matériel est simple.
- La délimitation de la surface qualifiée de "scène" a été plus large.
- L'effacement de toute barrière entre les deux scènes et salles donne tout son sens au terme « extension ».
- La rue-de-chaussée ainsi orientée à un seul niveau permet d'ombrager des temps multiples.
- La livraison se fait à niveau, sans agit de changement depuis l'existence, à l'arrière du bâtiment.

L'EXTENSION

améliorer les accès, enrichir les parcours

La nouvelle extension complète l'offre inscrite dans et spatiale de la salle historique, tout en améliorant et enrichissant les accès depuis l'existence et les flux existants (personnes et matériel), et offre ainsi de nouvelles possibilités d'exploration. Aux deux corps volumétriques historiques articulés autour de leur cage d'escalier s'ajoute le volume de l'extension, utilisant la nouvelle distribution verticale comme cheminée entre les espaces historiques et existants. L'ensemble des entrées de l'extension est aligné à ceux du bâtiment d'origine, permettant ainsi de créer sans barrière entre les différents parties du bâtiment et assurer des accès d'exploration variables, simultanés, indépendants ou coupés.

L'organisation de la nouvelle extension se caractérise par :

- Ses deux entrées en façade Ouest : l'une donne accès à la nouvelle distribution verticale, l'autre directement sur le nouveau foyer.
- Son nouveau foyer permet l'accès du public, en cas d'exploitation indépendante des deux salles.
- Sa Petite Salle se situe au même niveau que la salle historique et de sa scène et est reliée à cette dernière par une ouverture de 3m,5m, mure d'une porte combinée acoustique et coupe-son, complétée par un rideau assés.
- Son mezzanine, plate-forme ébauchée haute à l'extrémité Nord du foyer, permet des livraisons directes depuis l'extension vers le sous-sol, mais également entre le sous-sol et le rez-de-chaussée réaménagés de la plate-forme de la grande salle existante.

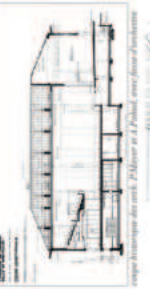
Le cage d'escalier assure l'axe ascenseur descente vers les entrées, nord et sud. Celle-ci agit comme une d'orientation verticale pour l'ensemble du bâtiment (nord et sud) et permet l'accès direct aux salles historiques du 1^{er} étage, aux loges des artistes et à la cuisine de la toiture.

Son jardin d'ombre, point de lumière et de ventilation l'extension historique et agit comme point d'orientation. Ses nouvelles loges collectives, stratégiquement implantées profitent de l'appartenance naturelle par le jardin d'arbres.

- Son gigantesque défilé, desservi par le mezzanine, est relié au défilé existant sous la Grande Salle.
- Ses espaces administratifs, rejoignent au dénivelé depuis tout un écart connecté au reste de bâtiment.



En 1971, la salle est dotée d'une fosse d'orchestre, remplacée en 2008 par une scène ouverte élargie. L'abaissement de la scène au niveau de la salle et la création d'une fosse d'orchestre amovible permettent le développement et la qualité scénique de la salle.



Le nouveau foyer de la Petite Salle, ouvert sur les jardins des Collages.



Le mezzanine ébauché assure l'accès de livraison entre une entrée au rez.



Le point de livraison au cœur de premier étage.



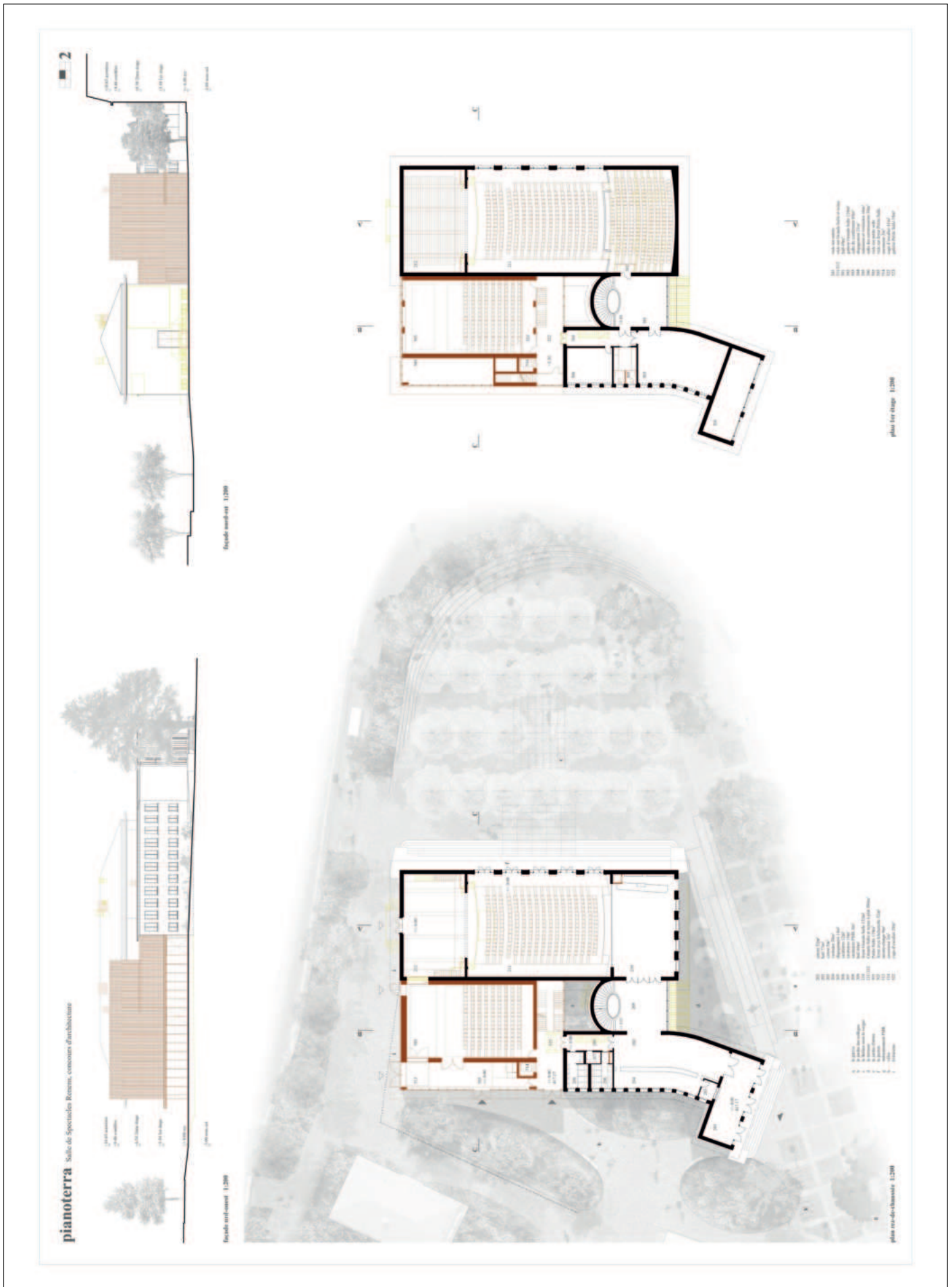
Le mezzanine ébauché assure l'accès de livraison entre une entrée au rez.



Le mezzanine ébauché assure l'accès de livraison entre une entrée au rez.



Le mezzanine ébauché assure l'accès de livraison entre une entrée au rez.

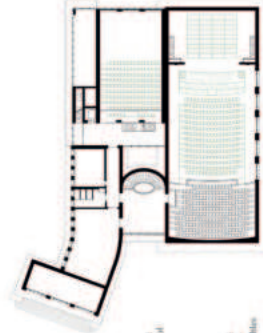


pianoterra Salle de Spectacles Renens, concours d'architecture

CONFIGURATION FRONTALE
avec orchestre et chœur dans la Grande Salle



Petite salle :
120 places
- scène sur tribune
- fosse à plat
- podium pour scène
- fosse à plat au sol



Petite salle :
- scène à plat au sol
- tribune suspendue
- fosse à plat au sol
- fosse à plat au sol

Grande salle :
- scène sur tribune
- fosse à plat au sol
- fosse à plat au sol
- fosse à plat au sol



Grande salle :
180 places
- fosse à plat
- fosse à plat
- fosse à plat
- fosse à plat

CONFIGURATION SPECTACLE DE DEBOUT
Grande Salle, concert amplifié, Petite Salle back-stage



Petite salle :
back-stage



Petite salle :
- scène sur tribune
- fosse à plat au sol

Grande salle :
- scène sur tribune
- fosse à plat au sol
- fosse à plat au sol

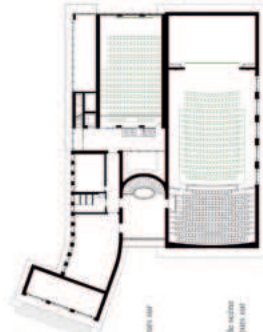


Grande salle :
180 places
- fosse à plat
- fosse à plat
- fosse à plat

CONFIGURATION CONFERENCE
symposium avec conférences dans la Petite et Grande Salle



Petite salle :
120 places
- fosse à plat
- fosse à plat
- fosse à plat



Petite salle :
- scène sur tribune
- fosse à plat au sol
- fosse à plat au sol

Grande salle :
- scène sur tribune
- fosse à plat au sol
- fosse à plat au sol



Grande salle :
180 places
- fosse à plat
- fosse à plat
- fosse à plat

CONFIGURATION BANQUET
grande festa à pianoterra



Petite salle :
180 places
- scène sur tribune
- fosse à plat au sol



Petite salle :
- scène sur tribune
- fosse à plat au sol
- fosse à plat au sol

Grande salle :
- scène sur tribune
- fosse à plat au sol
- fosse à plat au sol



Grande salle :
180 places
- scène sur tribune
- fosse à plat au sol

**SCENOGRAPHIE - variabilité des configurations
un outil adapté aux contraintes d'exploitation**

Les multiples avantages d'une salle à plat et d'un système unique pour l'ensemble de la scène sont les suivants :
- la tribune peut être rangée sur une des 3 plateformes de la fosse et ainsi « disparaître »
- le dispositif entièrement motorisé permet de réduire le temps de manutention
- la tribune est conçue pour donner une bonne visibilité frontale sur un espace de jeu au sol
- le « muracle » de la tribune rattachée se range complètement sous le balcon de rigole
- l'accès aux rampes se fait du côté de l'entrée des spectateurs
- les blocs de marches peut être dissimulés de la tribune rattachée et offrir un accès supplémentaire à la salle

Configuration frontale

Dans la Grande Salle, historique, la configuration frontale est réalisable par l'introduction de la fosse d'avant-scène qui restitue virtuellement une scène surélevée.
Tribunes de gradins télescopiques
La fonction première des gradins est d'assurer la visibilité sur l'aire de jeu pour tous les spectateurs.
Chaque salle sera ainsi équipée d'une tribune qui répond aux spécificités patrimoniales et fonctionnelles.
Grande Salle
- la tribune reprend la forme courbe de la fosse d'origine et de la galerie, focalisant la grille vers la scène

potentielles d'adaptations différents de l'espace. Pour y parvenir, il faut pouvoir déplacer tout le matériel entre la fosse et ainsi « disparaître »
Grande Salle
- 3 plateformes identiques constituent la fosse d'avant-scène
- les plateformes servent de tables élévatoires et permettent le passage entre dépôt et salle
- une des 3 plateformes est conçue pour ranger le gradin télescopique de la Grande Salle
- différents scénarios possibles grâce aux 3 plateformes
- au sous-sol, deux portes permettent de communiquer entre les plateformes et les espaces de stockage
La tribune
Afin de ne pas encombrer l'espace de jeu et de garantir la perméabilité des liaisons entre l'extérieur et le sous-sol indépendamment des deux salles (par exemple matériel

mutualiser pour différents sites communaux), le plan-fosse déviateur de l'extension occupe l'angle nord du sous-sol foyer. Elle permet le manœuvre de matériel entre les dépôts et la Petite Salle.
La tribune
Les deux salles ont un même niveau, aucun dispositif d'élévation n'est nécessaire pour passer avec du matériel d'une salle à l'autre. Les liaisons entre l'extérieur et les salles se font par un seul et même dispositif de plain pied depuis le Nord.
Marcher, arrêter, plancher scénique, rigole
Grande Salle
Derrière le cadre de scène historique, un faux grill renvoie avec des postures motorisées et mis en place. Ce grill peut être réajusté depuis la nouvelle tribune, en sur ou en fond de galerie, pour répondre aux besoins de la Grande Salle dans lesquelles sont

logés les dispositifs de motorisation des porteurs au plafond de la salle (afin de minimiser l'impact visuel et physique dans la salle) et le matériel de ventilation (extérieurs) ainsi que le réseau des gaines respectives. Les porteurs au plafond de la Grande Salle sont répartis en fonction des sommets d'origine et permettent l'accrochage des appareils scéniques et de décoration pour les différents manifestations.
Des escaliers de service placés en conditions parfaites et leur permettant de traverser d'un côté à l'autre en passant par le sous-sol, ces escaliers peuvent être fermés par des rampes selon les besoins d'exploitation.
Le plancher de la salle est conservé en état et le nouveau plancher de scène est en bois.
La rigole de la Grande Salle n'est pas fixe pour pouvoir répondre aux différentes configurations et exigences. Elle peut être installée en fond de gradins, en sur ou en fond de galerie.
Petite Salle
Les équipements prennent en compte l'objectif aux

multifonctionnel et le principe qui un paramètre réduit et non spécialisé des techniques du spectacle doit pouvoir convertir rapidement les agencements de base pour passer à une configuration avec gradins déployés et chaises au sol pour environ 200 personnes (théâtre, musique, danse, conférence, etc.) à un volume vide avec gradins rétractés et rangés sous le balcon (réunion au fil de table et chaises, espace de stockage provisionnel pour la Grande Salle dont la Petite Salle devient continue, etc.). L'espace est observé depuis le plafond par 3 grilles mobiles modulaires et motorisées, complétées par quelques porteurs. Le plancher de la salle se voit en bois. Une rigole mobile peut être installée sur la galerie, accessible directement depuis le 1^{er} étage.
Scène rétractible
Pour réaliser une scène surélevée pour le théâtre sous le foyer (avec les deux emplacements privilégiés figurant sur le plan masse) ou à tout autre endroit dans le bâtiment au sol

multifonctionnel et le principe qui un paramètre réduit et non spécialisé des techniques du spectacle doit pouvoir convertir rapidement les agencements de base pour passer à une configuration avec gradins déployés et chaises au sol pour environ 200 personnes (théâtre, musique, danse, conférence, etc.) à un volume vide avec gradins rétractés et rangés sous le balcon (réunion au fil de table et chaises, espace de stockage provisionnel pour la Grande Salle dont la Petite Salle devient continue, etc.). L'espace est observé depuis le plafond par 3 grilles mobiles modulaires et motorisées, complétées par quelques porteurs. Le plancher de la salle se voit en bois. Une rigole mobile peut être installée sur la galerie, accessible directement depuis le 1^{er} étage.
Scène rétractible
Pour réaliser une scène surélevée pour le théâtre sous le foyer (avec les deux emplacements privilégiés figurant sur le plan masse) ou à tout autre endroit dans le bâtiment au sol

pianoterra Salle de Spectacles Renens, concours d'architecture



6



Photo Salle – image Brand Nord 1.06

MATERIAUX ET EXTENSION

expliquer les qualités de chaque matériau

- La nouvelle extension se caractérise par l'utilisation de 3 matériaux, choisis de manière pragmatique en cohérence avec les contraintes techniques, spatiales et patrimoniales;
- Le béton (recyclé) pour le système porteur et les parties extérieures

- Le bois (certifié suisse) pour l'ensemble des aménagements intérieurs et les façades
 - Le métal (acier Corten) comme finition protectrice de l'enveloppe extérieure et pour les aménagements extérieurs
- Ces trois matériaux se retrouvent dans d'autres formes ou essences déjà présents dans le bâtiment historique et sont employés conformément à leurs qualités spécifiques :
- Le bois permet de **redonner les hauteurs statiques** tout en étant efficace au niveau phonique. Il s'inscrit dans la logique de système porteur de la salle historique.
 - Le bois évacue les vents, sols et plafonds, permet de combiner des finitions abouties avec des finitions différentes, assure ainsi une **bonne acoustique** de salle. C'est le choix qui caractérise les espaces de l'extension, essence acoustiquement accessible, localement disponible, tout en étant élégant et sobre à la fois.
 - Les façades de la nouvelle extension sont protégées par des lames en acier Corten, métal ne nécessitant aucun traitement de surface et particulièrement recyclable. Les lames **solèlent - bannage aux deux ours d'un traversant le** **composé de Bronze et à l'impression de**

- l'industrialisation et le chemin du fer pour le développement de la Commune - sont posés parallèlement aux deux plans de la façade, créant ainsi une façade ventilée. Les lames se plient pour se mettre perpendiculairement aux parties vitrées de l'extension. Ce jeu d'orientation des lames permet d'être totalement imperméable et d'assurer l'étanchéité technique, une perspective de l'extension de son volume vers l'extérieur de l'avenue de la ville.

DURABILITE
une attitude à critères multiples

Dans le cadre d'une rénovation patrimoniale, la durabilité est à considérer dans un ensemble de ses multiples critères, tant énergétiques que techniques, tant sociaux qu'économiques et écologiques. La salle de spectacles de Renens est un lieu de mémoire. Toute intervention a ainsi comme objectif d'améliorer ce monument tout en conservant son âme.

- emplacement des vitrages isolants
- délimitation des locaux chauffés - non chauffés au sous-sol
- La nouvelle extension répond aux critères énergétiques et écologiques imposés (Minergie P-ECO).
- Production de chaleur et de froid
- Réduire les émissions de CO2, évaluer les énergies renouvelables et locales et augmenter le confort et l'efficacité énergétique sont les objectifs à atteindre
- maximiser les actions suivantes :
- suppression de la climatisation à gaz existante
- recadrage des locaux chauffés à distance (CAD Ouest)
- installation d'une machine de froid à sorption
- L'avantage d'une machine de froid à sorption sont :
 - > pas de bruit en situation
 - > investissement initial plus élevé qu'une machine de froid traditionnelle
 - > mais forte efficacité énergétique
 - > ne nécessite pas d'augmentation de l'empilage électrique
- l'introduction
- utilisation pas de fluides frigorigènes nocifs pour l'environnement ou inflammables
- l'investissement en inflammables
- ne nécessite pas d'installation photovoltaïque pour compenser le froid de confort
- permet d'utiliser le chaleur du CAD pour activer le processus thermodynamique au niveau du substat

Conservation de la substance = priorité de durabilité
L'extensive conservation de la substance d'origine de la salle de spectacles permettra de réduire les interventions dans le bâtiment historique au strict minimum. La volonté de conserver un maximum de substance n'est pas seulement motivée par les contraintes écologiques de conservation patrimoniale d'un objet reconnu au titre de monument historique. Pour les éléments qui peuvent être conservés à leur emplacement existant, on favorisera le réemploi à l'intérieur du bâtiment et - le cas échéant - leur recyclage externe.

Salle les opportunités pour améliorer le bilan carbone
L'objectif de toute intervention dans le patrimoine est d'augmenter le confort des utilisateurs et de limiter les dépenses énergétiques sans pour autant dégrader la qualité du bâtiment.

- Les mesures prévues pour améliorer l'enveloppe du bâtiment historique sont :
 - réflexion des isolants avec une isolation renforcée en fibres de bois
 - réflexion des isolants avec une isolation renforcée en fibres de bois
 - réflexion des câbles par du câbles isolant naturel (selon état de conservation du câbles d'origine et épaisseurs disponibles)

rejet d'air en toiture

- pose avec isolations extérieures (gaines et mousses)
- pour éviter des transmissions de bruit et vibration

Installation électrique

Les installations électriques sont à refaire à neuf, tout au niveau des installations du bâtiment que des installations techniques.

Installation solaire

Afin de produire sur site une partie de l'électricité nécessaire aux installations techniques et aux occupants, une installation photovoltaïque (surtoutement combinée avec une partie thermique) est prévue sur la toiture incluse du bâtiment historique. Cette proposition part du principe que les toitures solaires, actuellement en pleine évolution, arrivent d'ici la date de réalisation à satisfaire les critères patrimoniaux. Profiter de la toiture incluse pour l'installation solaire permet de valoriser l'ensemble des toitures plates (anciennes et neuves) et de contribuer à la haute qualité de l'offre de chaleur, ainsi que de participer à l'éparation de l'air et d'offrir des espaces vitaux pour la flore et faune en ville.

Plafond et murs des installations techniques

L'objectif était d'optimiser l'efficacité énergétique du bâtiment, de gérer avec précision les consommations thermiques et électriques, d'augmenter le confort, mais aussi le taux d'autoconsommation PV, il est prévu de recoupler l'ensemble des installations techniques ainsi que les dispositifs de ventilation naturelle sur une supervision centralisée automatisée.

Afin de limiter le surchauffe estivale tout en réduisant les dépenses énergétiques, toutes les opportunités de

ventilations naturelles - et notamment le doubleage nocturne actif - seront saisies, moyennant les instruments suivants :

- installation de fenêtres et d'imposants pour des ventilations naturelles transversales
- activation de « jardins d'hiver » comme cheminée de ventilation naturelle

La conception de la Prairie Salle, avec des ouvertures sur les deux faces opposées permet de combiner apport de lumière et ventilation naturelle.

Régénération et réemploi des sols

Thème primordial à l'ouest. De plus, le site de la salle de spectacle est sujet à risques d'inondation provenant de la parcelle C17. La mesure de protection proposée est un système de rétention et d'infiltration des eaux, basé sur le principe de rétention et d'infiltration des eaux, basé sur le principe de rétention. Au niveau du bâtiment, deux mesures sont prévues pour éviter et récupérer les eaux de pluie :

- réemploi au niveau des toitures végétalisées (pour la partie historique - selon un cahier des charges)
- réemploi des eaux dans le « jardin d'hiver » avec possibilité de récupération pour un usage interne

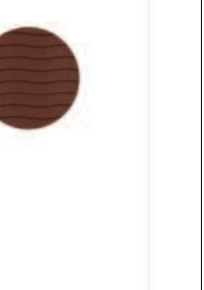


Photo Salle – image Brand Nord 1.2.28

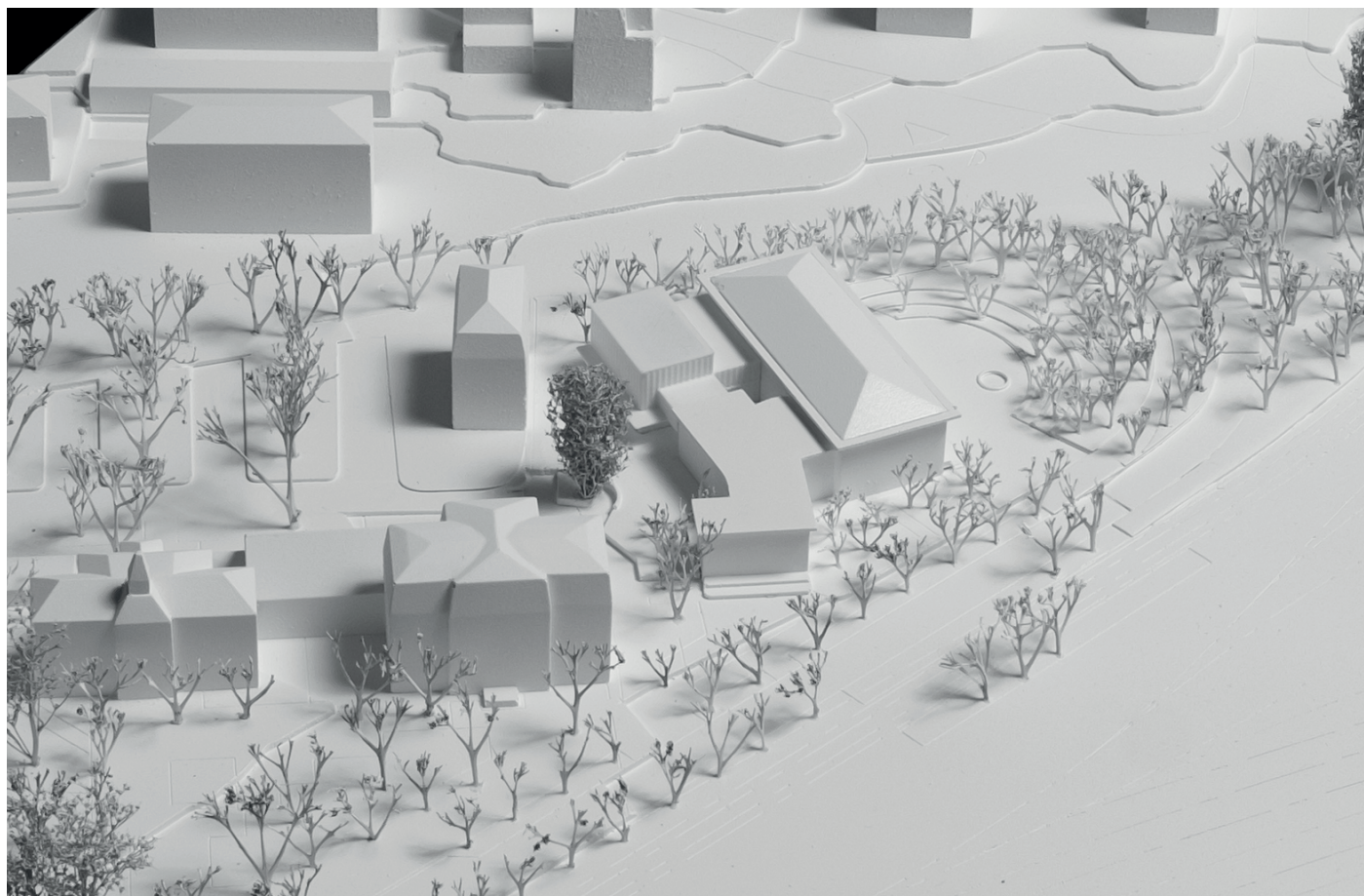
projet n° 5

l'enVERT du décor

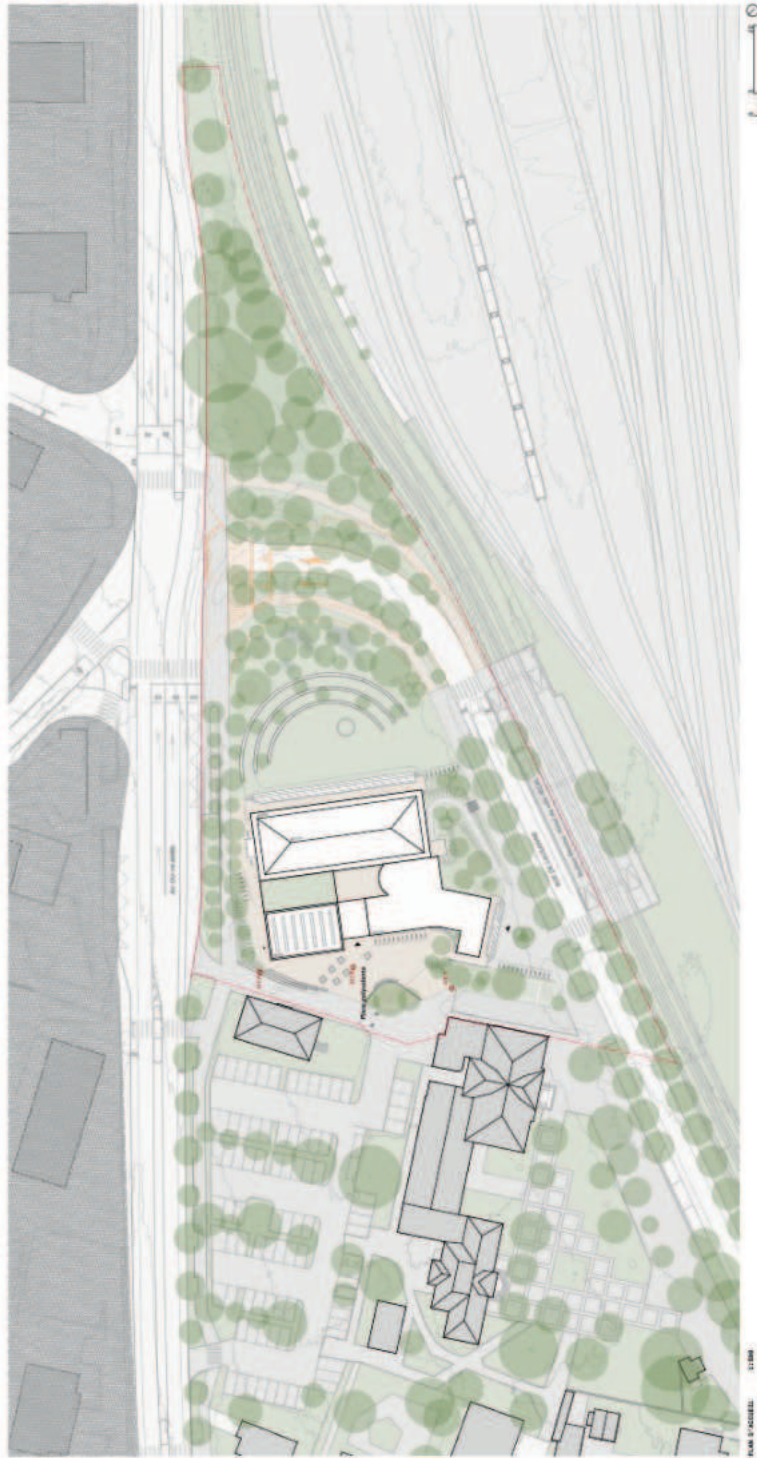
Architecte
AFF architectes Sàrl
Lausanne

Ingénieur·e Chauffage Ventilation
srg engineering
Le Mont-sur-Lausanne

Architecte paysagiste
Forster Paysages SA
Prilly



SALLE DE SPECTACLES DE REINENS, CONCOURS D'ARCHITECTURE
l'envert du décor



Autour de la Salle des Spectacles, l'ensemble des bâtiments est conçu pour offrir un cadre de vie agréable et moderne. Les espaces extérieurs sont aménagés pour favoriser le bien-être et la détente. Le projet est conçu pour répondre à tous les besoins de la communauté et offrir un cadre de vie agréable et moderne.



SALLE DE SPECTACLES DE RENENS, CONCOURS D'ARCHITECTURE
l'enVERT du décor



Le respect de l'héritage existant crée un espace qui rend hommage à l'histoire, sans en être limité – un lieu où la passé et le présent cohabit. L'architecture existante sert de fondement et de point de départ. Une réflexion est menée sur la manière de réinterpréter l'Art, de nouvelles expériences sont encouragées, de nouvelles manières de former autour de théâtres qui sont à l'écoute de leur époque. Les nouveaux espaces à révisiter ont été conçus pour offrir un espace à réfléchir sur l'histoire tout en ouvrant la voie vers l'avenir.

Dans cette réinterprétation de l'existant, la Salle Polyvalente devient une adresse, un lieu qui s'inscrit dans le tissu urbain et qui s'inscrit à son tour dans son contexte et à rejoindre l'ancien. L'architecture nouvelle est conçue pour offrir une expérience unique et enrichissante. Les nouveaux espaces sont conçus pour offrir une expérience unique et enrichissante.

Vue de la façade - La Salle Polyvalente comme adresse et point d'entrée unique dans l'espace urbain.

UN THÉÂTRE AVEC QUATRE SCÉNARIOS ET UNE DIVERSITÉ DE VILLES ET AU PAYSAGE - UNE MAISON COMME CORPS SOUPLE ET COMME COMMUNAUTÉ.

En savoir plus sur la vision complète de la Salle de Spectacles, voir également un autre scénario de scénarios d'utilisation dans l'accompagnement des ateliers et des espaces événementiels.

SCÉNARIOS D'UTILISATION

La Salle de Spectacles est conçue pour offrir une expérience unique et enrichissante. Les nouveaux espaces sont conçus pour offrir une expérience unique et enrichissante.



Dans la Salle Polyvalente, des espaces sont conçus pour offrir une expérience unique et enrichissante.



La Salle Polyvalente devient une adresse, un lieu qui s'inscrit dans le tissu urbain et qui s'inscrit à son tour dans son contexte et à rejoindre l'ancien.



THÉÂTRE DANS LA FORÊT

Les espaces événementiels se déploient dans un environnement naturel et urbain. Une performance en plein air, un marché de producteurs locaux, un atelier de fabrication de produits artisanaux, une exposition d'art contemporain, un atelier de fabrication de produits artisanaux, un atelier de fabrication de produits artisanaux.



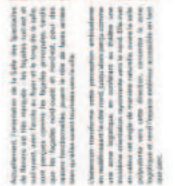
Autour de la Salle de Spectacles, la culture s'exprime à travers des événements et des ateliers. Les nouveaux espaces sont conçus pour offrir une expérience unique et enrichissante.

SALLE DE SPECTACLES DE REINENS, CONCOURS D'ARCHITECTURE l'enVERT du décor



NOUVEAUX URBAINES

Le projet de réaménagement de l'avenue de la République est un projet d'urbanisme qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants de la commune de Reinens.



Théâtre de Verdure

Le projet de théâtre de verdure est un projet de réaménagement de l'espace public qui vise à créer un lieu de rencontre et de culture pour les habitants de la commune de Reinens.



La cour

Le projet de cour est un projet de réaménagement de l'espace public qui vise à créer un lieu de rencontre et de culture pour les habitants de la commune de Reinens.



Détails façade 1:50

Ces détails de façade illustrent les choix architecturaux et les matériaux utilisés pour la réalisation du projet de réaménagement de l'espace public.



Construction et enveloppe

Ces sections de construction et d'enveloppe illustrent les choix techniques et les matériaux utilisés pour la réalisation du projet de réaménagement de l'espace public.



Construction et enveloppe

Ces sections de construction et d'enveloppe illustrent les choix techniques et les matériaux utilisés pour la réalisation du projet de réaménagement de l'espace public.



Pluralité scénographique

Le projet de réaménagement de l'espace public vise à créer un lieu de rencontre et de culture pour les habitants de la commune de Reinens, en offrant une pluralité scénographique.

Intervention sur l'existant

Le projet de réaménagement de l'espace public vise à créer un lieu de rencontre et de culture pour les habitants de la commune de Reinens, en intervenant sur l'existant.

Mobilité

Le projet de réaménagement de l'espace public vise à créer un lieu de rencontre et de culture pour les habitants de la commune de Reinens, en améliorant la mobilité.

Ventilation, Chauffage & Automatisation

Ces sections de ventilation, chauffage et automatisation illustrent les choix techniques et les matériaux utilisés pour la réalisation du projet de réaménagement de l'espace public.

Passage CVT

Ces sections de passage CVT illustrent les choix techniques et les matériaux utilisés pour la réalisation du projet de réaménagement de l'espace public.

Durabilité

Le projet de réaménagement de l'espace public vise à créer un lieu de rencontre et de culture pour les habitants de la commune de Reinens, en assurant la durabilité.

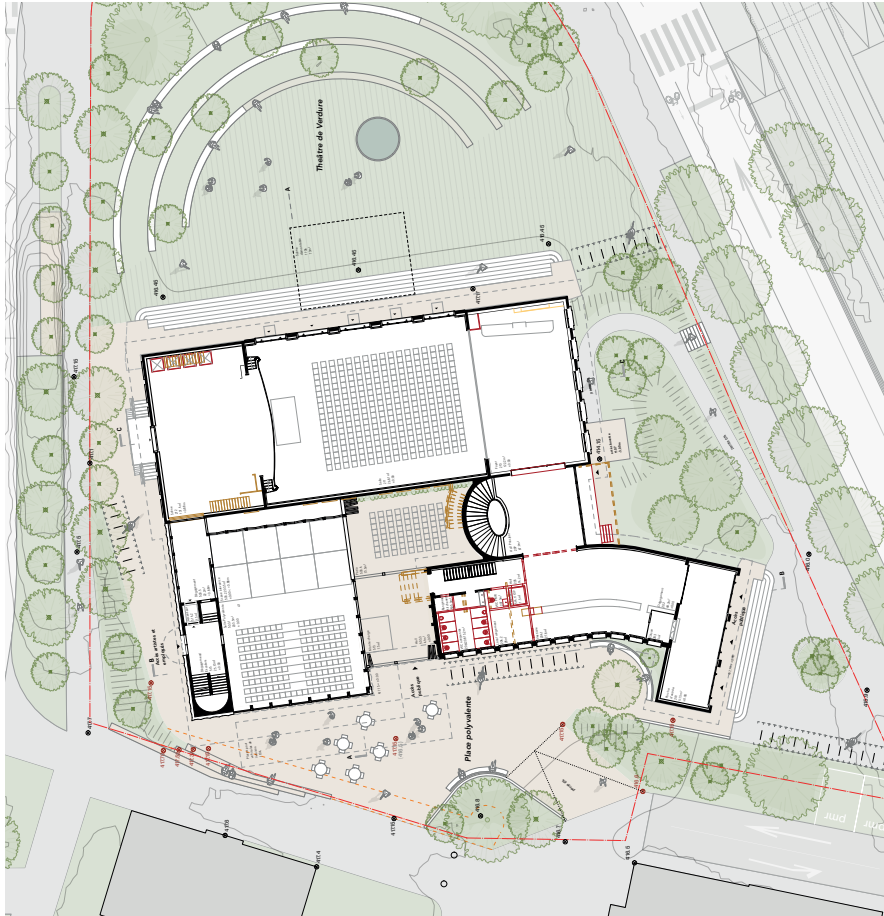
Protection Incendie

Ces sections de protection incendie illustrent les choix techniques et les matériaux utilisés pour la réalisation du projet de réaménagement de l'espace public.

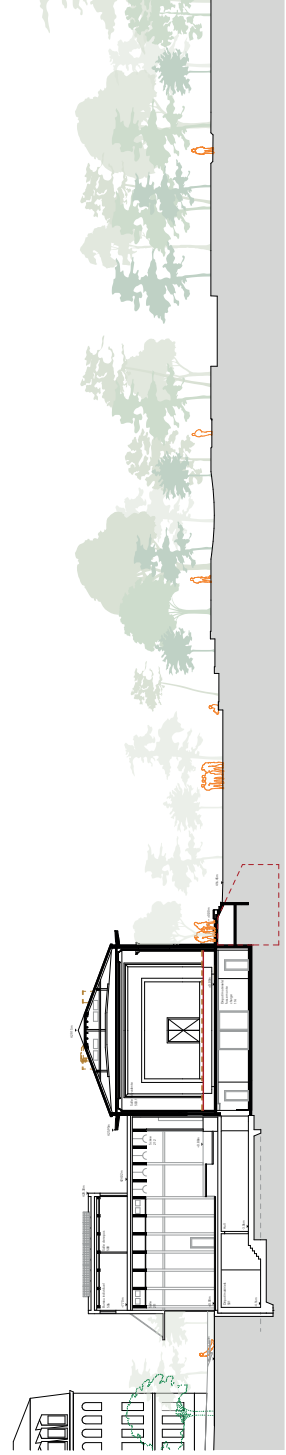
Gestion de l'eau

Ces sections de gestion de l'eau illustrent les choix techniques et les matériaux utilisés pour la réalisation du projet de réaménagement de l'espace public.

SALLE DE SPECTACLES DE RENENS, CONCOURS D'ARCHITECTURE
l'enVERT du décor



0000-001 1:2000



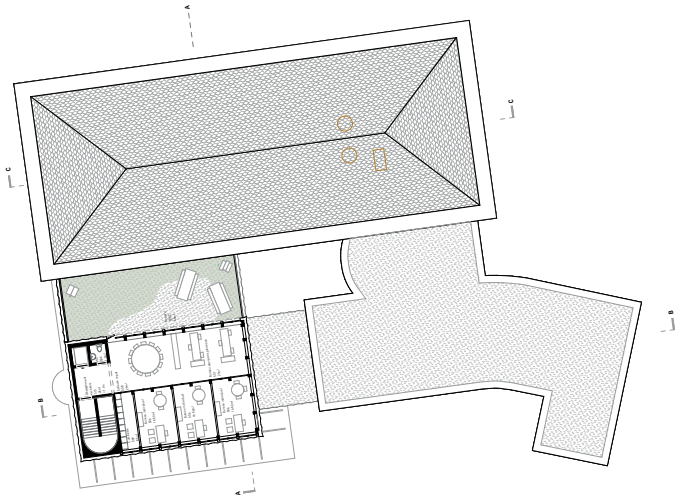
0000-001 1:2000

SALLE DE SPECTACLES DE RENENS, CONCOURS D'ARCHITECTURE
l'enVERT du décor

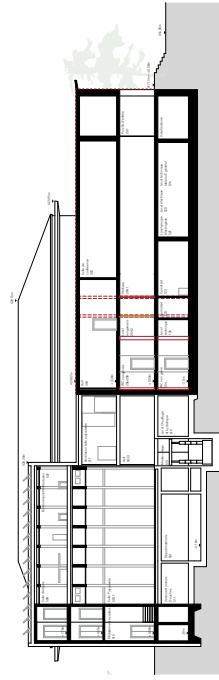


Vue de la rue de Lullmann - une introduction typique dans une oasis de verdure

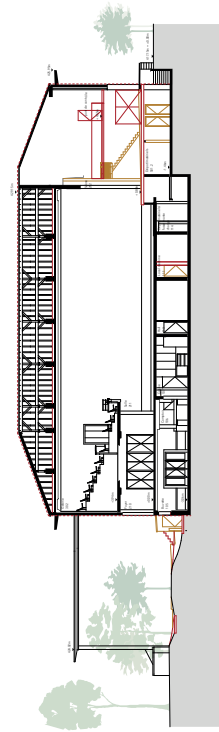
Plus simplement un passage, ni un espace fonctionnel, mais un lieu d'attente et de rencontre. Le projet a été conçu pour répondre à l'attente de la salle tout en respectant les contraintes et critères dimensionnels à la fois.



2E ÉTAGE 1:200



COUPE B 1:200



COUPE C 1:200

projet n° 7

papagena

Architecte

Caruso St John Architects AG

Zürich

Ingénieur·e Chauffage Ventilation

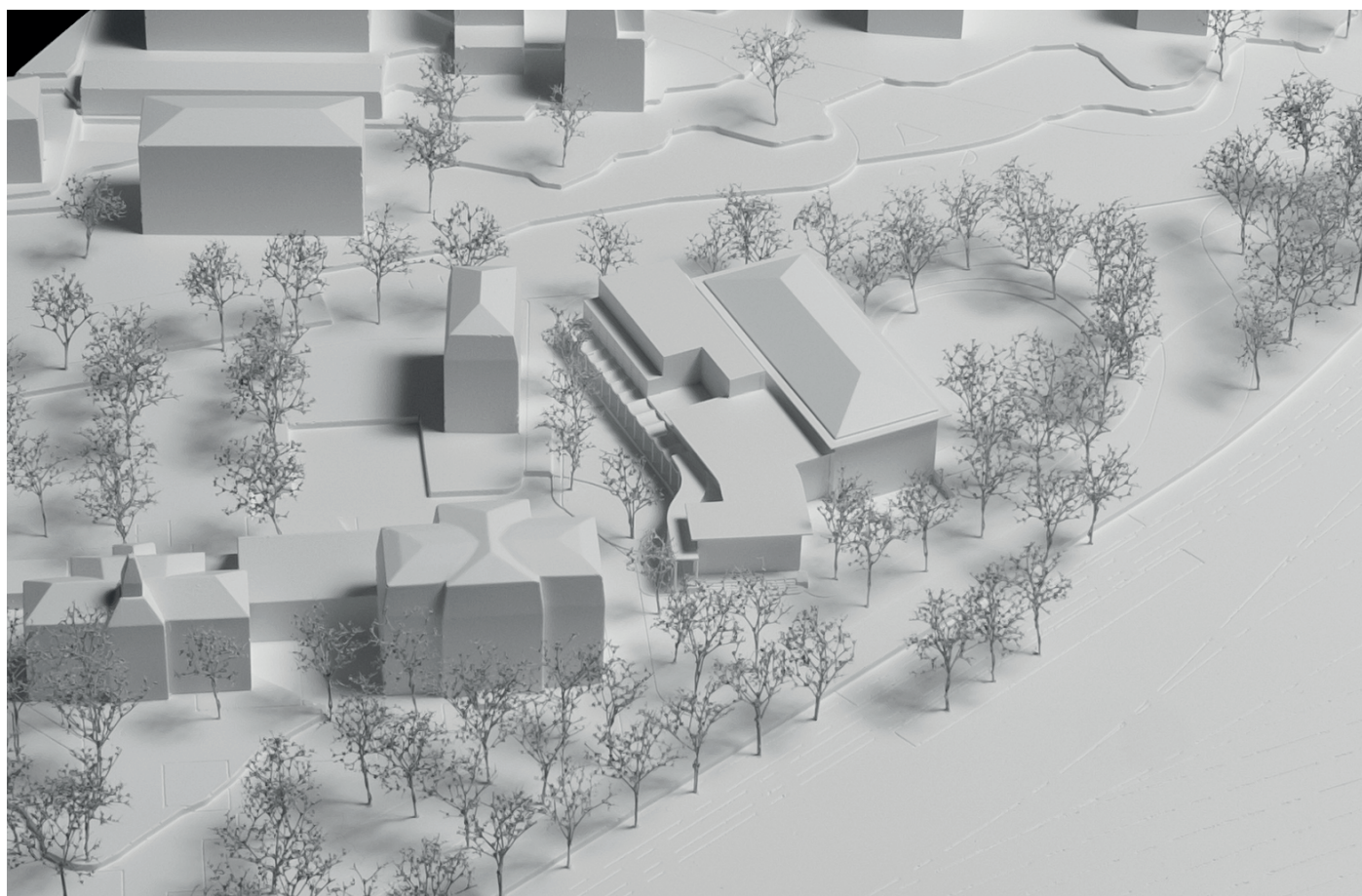
CSD Ingénieurs SA

Lausanne

Architecte paysagiste

Studio Céline Baumann GmbH

Bâle



Papagena



Salle de spectacles Renens
Concours d'architecture

Plan n° 04 1/500

Un ensemble vert de référence

Le projet de la salle de spectacles Renens est un projet de référence en matière de développement durable. Il s'agit d'un projet qui a été conçu et réalisé en tenant compte de l'ensemble des enjeux de la construction durable : environnementaux, sociaux, économiques et culturels. Le projet a été conçu et réalisé en tenant compte de l'ensemble des enjeux de la construction durable : environnementaux, sociaux, économiques et culturels. Le projet a été conçu et réalisé en tenant compte de l'ensemble des enjeux de la construction durable : environnementaux, sociaux, économiques et culturels.

Le projet de la salle de spectacles Renens est un projet de référence en matière de développement durable. Il s'agit d'un projet qui a été conçu et réalisé en tenant compte de l'ensemble des enjeux de la construction durable : environnementaux, sociaux, économiques et culturels. Le projet a été conçu et réalisé en tenant compte de l'ensemble des enjeux de la construction durable : environnementaux, sociaux, économiques et culturels.

Le projet de la salle de spectacles Renens est un projet de référence en matière de développement durable. Il s'agit d'un projet qui a été conçu et réalisé en tenant compte de l'ensemble des enjeux de la construction durable : environnementaux, sociaux, économiques et culturels. Le projet a été conçu et réalisé en tenant compte de l'ensemble des enjeux de la construction durable : environnementaux, sociaux, économiques et culturels.

Une structure fédérative

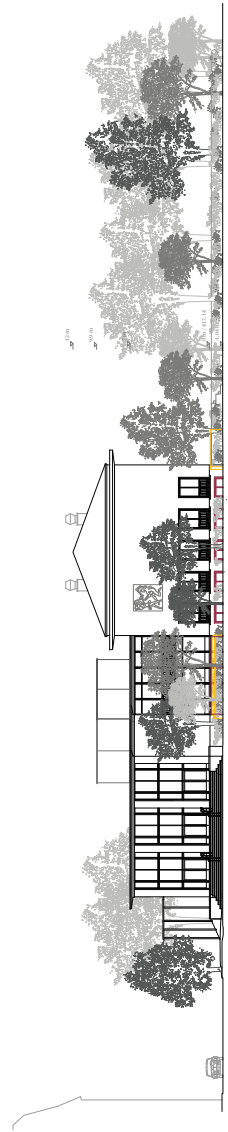
Le projet de la salle de spectacles Renens est un projet de référence en matière de développement durable. Il s'agit d'un projet qui a été conçu et réalisé en tenant compte de l'ensemble des enjeux de la construction durable : environnementaux, sociaux, économiques et culturels. Le projet a été conçu et réalisé en tenant compte de l'ensemble des enjeux de la construction durable : environnementaux, sociaux, économiques et culturels.

Un bâtiment public et ses jardins

Le projet de la salle de spectacles Renens est un projet de référence en matière de développement durable. Il s'agit d'un projet qui a été conçu et réalisé en tenant compte de l'ensemble des enjeux de la construction durable : environnementaux, sociaux, économiques et culturels. Le projet a été conçu et réalisé en tenant compte de l'ensemble des enjeux de la construction durable : environnementaux, sociaux, économiques et culturels.



Photographie de l'architecte



Rendu mod. n° 04 1/500



Salle de spectacles Renens
Concours d'architecture

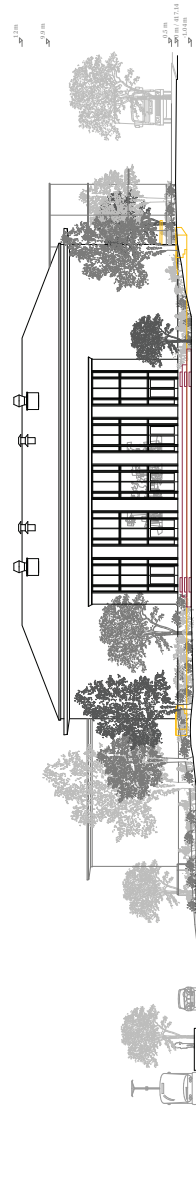


Parapagna

Vue de l'entrée principale sur la rue de Lausanne



Vue de l'escalier de l'axe principal



Elevation sud-est 1/200

Salle de spectacles Renens
Concours d'architecture



Vue de la façade de la salle de concert

Papagena



Vue de la passerelle couverte, depuis l'avant de la salle

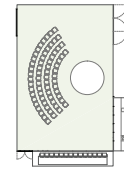
Le fonctionnement des salles

Les interventions visent à améliorer l'acoustique de la salle existante, à améliorer l'articulation de l'architecture, à améliorer la visibilité, à améliorer l'accessibilité, à améliorer la polyvalence, à améliorer la sécurité, à améliorer la qualité de l'air, à améliorer la qualité de l'éclairage, à améliorer la qualité de l'entretien, à améliorer la qualité de l'exploitation, à améliorer la qualité de l'investissement, à améliorer la qualité de l'usage, à améliorer la qualité de l'expérience, à améliorer la qualité de l'impact, à améliorer la qualité de l'identité, à améliorer la qualité de l'histoire, à améliorer la qualité de l'avenir.

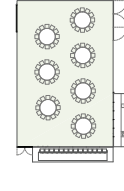
Aménagements acoustiques

Les interventions visent à améliorer l'acoustique de la salle existante, à améliorer l'articulation de l'architecture, à améliorer la visibilité, à améliorer l'accessibilité, à améliorer la polyvalence, à améliorer la sécurité, à améliorer la qualité de l'air, à améliorer la qualité de l'éclairage, à améliorer la qualité de l'entretien, à améliorer la qualité de l'exploitation, à améliorer la qualité de l'investissement, à améliorer la qualité de l'usage, à améliorer la qualité de l'expérience, à améliorer la qualité de l'impact, à améliorer la qualité de l'identité, à améliorer la qualité de l'histoire, à améliorer la qualité de l'avenir.

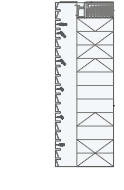
Les interventions visent à améliorer l'acoustique de la salle existante, à améliorer l'articulation de l'architecture, à améliorer la visibilité, à améliorer l'accessibilité, à améliorer la polyvalence, à améliorer la sécurité, à améliorer la qualité de l'air, à améliorer la qualité de l'éclairage, à améliorer la qualité de l'entretien, à améliorer la qualité de l'exploitation, à améliorer la qualité de l'investissement, à améliorer la qualité de l'usage, à améliorer la qualité de l'expérience, à améliorer la qualité de l'impact, à améliorer la qualité de l'identité, à améliorer la qualité de l'histoire, à améliorer la qualité de l'avenir.



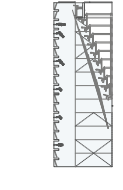
scène (13 mètres)



tribunes (13 mètres)



passerelle



avec plates extensibles

Diverses configurations de la salle proposée



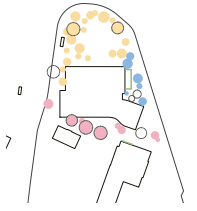
Vue de la salle polyvalente avec un orchestre de piano

Les jardins de la salle de spectacles

Le projet prévoit l'ajout de jardins de la salle de spectacles, comme extension dans leur contexte proche. Trois atmosphères, trois jardins en valeur par la création d'une place, d'une entrée secondaire vers la salle de spectacles, et d'un espace de détente. Les jardins sont conçus en collaboration avec les services de l'Etat et les services de la Ville de Renens. Les jardins sont conçus en collaboration avec les services de l'Etat et les services de la Ville de Renens.

Entrée principale

L'entrée principale est mise en valeur par la création d'une place, d'une entrée secondaire vers la salle de spectacles, et d'un espace de détente. Les jardins sont conçus en collaboration avec les services de l'Etat et les services de la Ville de Renens.



- Carré d'arbres
- Allée piétonne
- Espace de détente
- Zone d'implantation des bâtiments
- Surface pavée
- Revêtement de la surface des allées piétonnes

Appareil par fond de terre

Les jardins sont conçus en collaboration avec les services de l'Etat et les services de la Ville de Renens. Les jardins sont conçus en collaboration avec les services de l'Etat et les services de la Ville de Renens.

Conception des sols et fond de terre

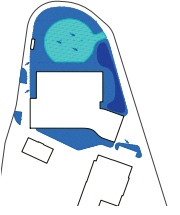
Les jardins sont conçus en collaboration avec les services de l'Etat et les services de la Ville de Renens. Les jardins sont conçus en collaboration avec les services de l'Etat et les services de la Ville de Renens.

Les jardins sont conçus en collaboration avec les services de l'Etat et les services de la Ville de Renens. Les jardins sont conçus en collaboration avec les services de l'Etat et les services de la Ville de Renens.

Le projet prévoit l'ajout de jardins de la salle de spectacles, comme extension dans leur contexte proche. Trois atmosphères, trois jardins en valeur par la création d'une place, d'une entrée secondaire vers la salle de spectacles, et d'un espace de détente. Les jardins sont conçus en collaboration avec les services de l'Etat et les services de la Ville de Renens.

Jardin d'ombre

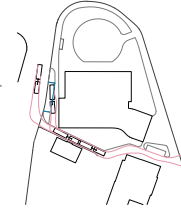
Le jardin d'ombre est conçu en collaboration avec les services de l'Etat et les services de la Ville de Renens. Les jardins sont conçus en collaboration avec les services de l'Etat et les services de la Ville de Renens.



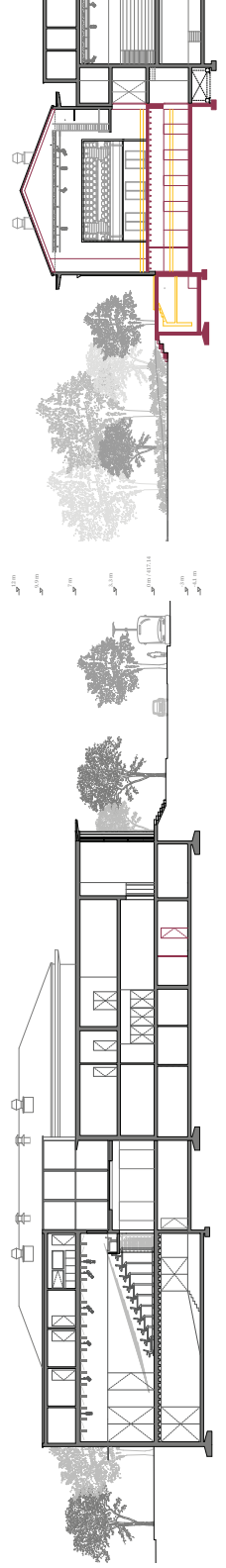
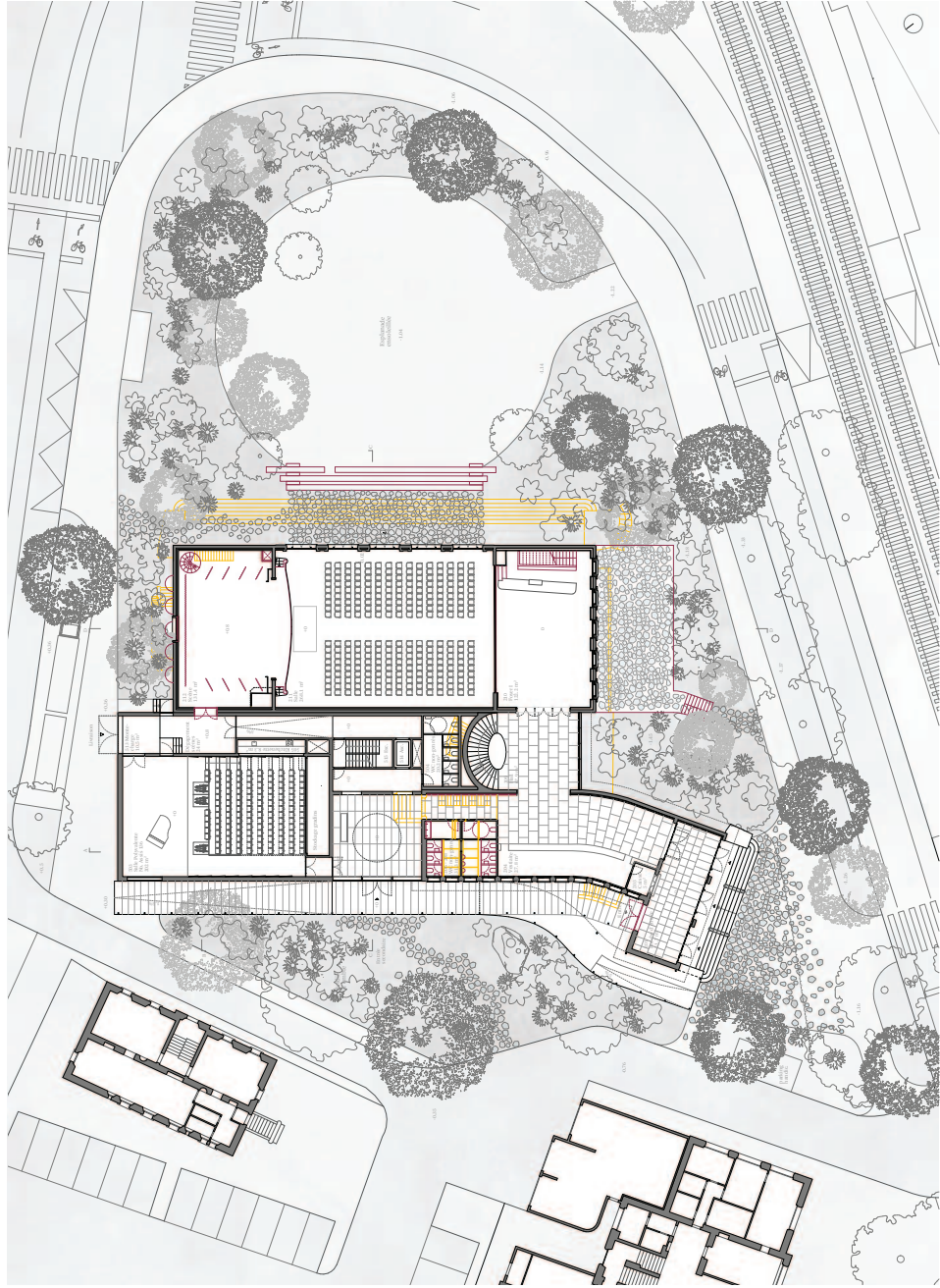
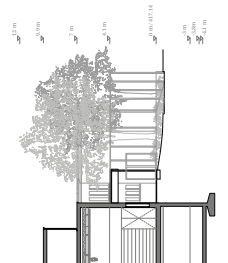
- Zone d'implantation des bâtiments
- Surface pavée
- Revêtement de la surface des allées piétonnes

Le bâtiment

Le bâtiment est conçu en collaboration avec les services de l'Etat et les services de la Ville de Renens. Les jardins sont conçus en collaboration avec les services de l'Etat et les services de la Ville de Renens.

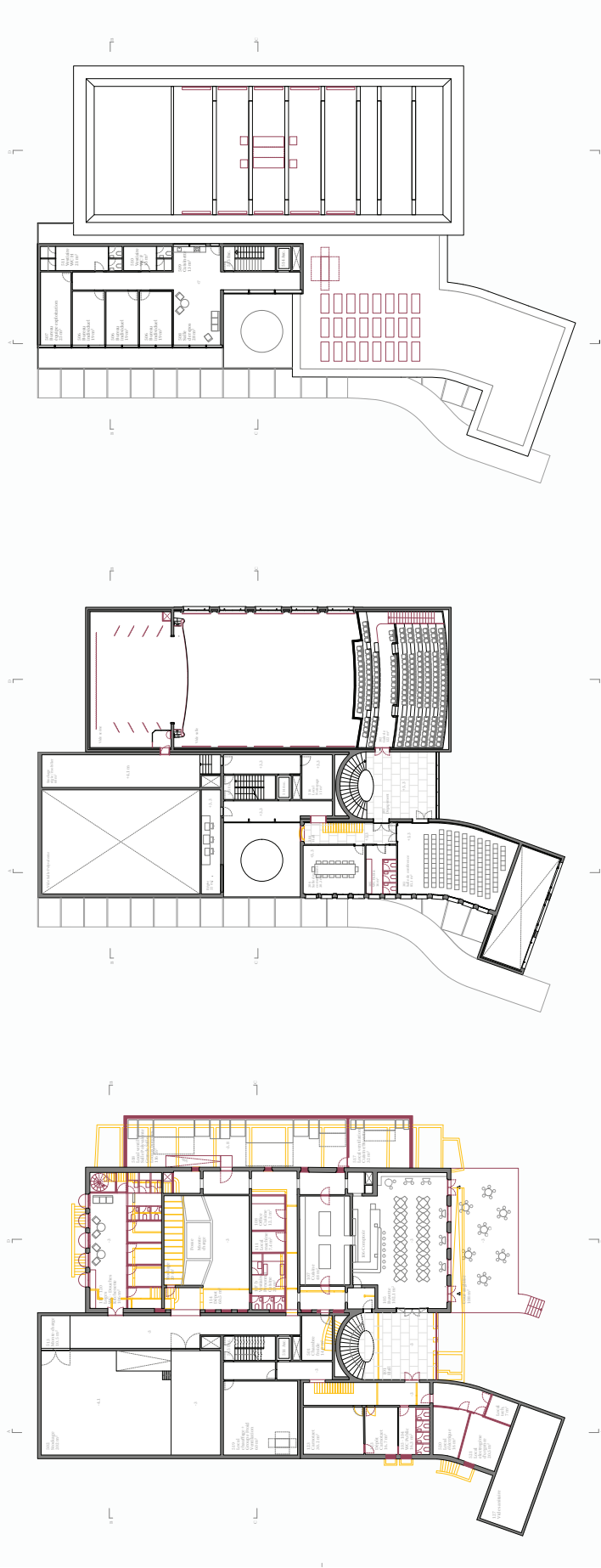


Options (comme envisagé au lieu)



Salle de spectacles Renens
Concours d'architecture

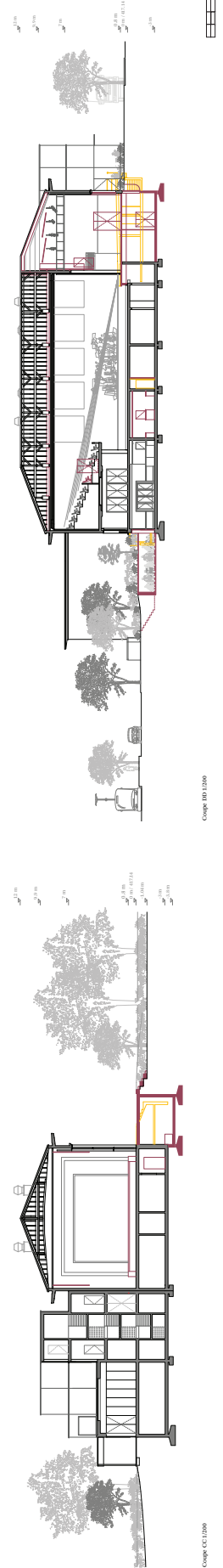
Papagena



Plan de niveau 0 (1:200)

Plan du premier étage (1:200)

Plan de deuxième étage (1:200)



Coupe CC 12006

Coupe DD 12006

Salle de spectacles Renens
Concours d'architecture



Maquette de la salle de concert
Projet de renouvellement
Renens (novembre 1974)

Parapagna

Ventilation

Stratégie environnementale et bien-être
Le confort de ventilation est assuré par un système de ventilation double flux à récupération de chaleur à plaques, avec un débit d'air neuf de 100 m³/h par personne. La ventilation est contrôlée par un système de gestion automatisé qui ajuste le débit d'air en fonction de la présence de personnes dans les salles de concert et des salles de répétition. Les salles de concert et de répétition sont équipées de systèmes de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques.

Le bâtiment sera raccordé au réseau de chauffage à distance. Cette solution permet de bénéficier d'un chauffage performant et d'éviter les coûts élevés d'un système de chauffage autonome. Le bâtiment sera également équipé d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques.

Le bâtiment sera également équipé d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques.

Le bâtiment sera également équipé d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques.

Le bâtiment sera également équipé d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques.

Le bâtiment sera également équipé d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques.

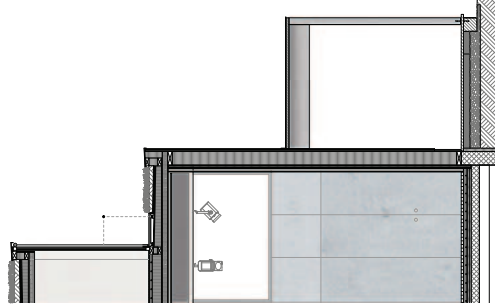
Le bâtiment sera également équipé d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques.

Le bâtiment sera également équipé d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques.

Le bâtiment sera également équipé d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques.

Le bâtiment sera également équipé d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques.

Le bâtiment sera également équipé d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques. Les salles de concert et de répétition sont également équipées d'un système de ventilation à débit variable et à récupération de chaleur à plaques.



ventilation

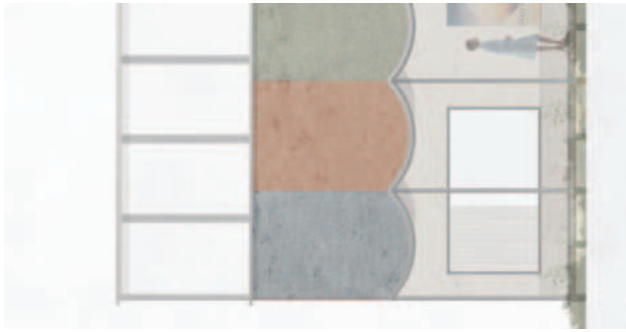
Horizontale - état type (20)
Système de principe

PROJET	PROJET
Titre	PROJET
Client	PROJET
Architecte	PROJET
Ingénieur	PROJET
Économiste	PROJET
Électricien	PROJET
Plombier	PROJET
Chauffagiste	PROJET
Ventilateur	PROJET
Plaque	PROJET
Flux	PROJET
Température	PROJET
Humidité	PROJET
Pression	PROJET
Vitesse	PROJET
Volume	PROJET
Surface	PROJET
Poids	PROJET
Matériau	PROJET
Couleur	PROJET
Texture	PROJET
Forme	PROJET
Fonction	PROJET
Usage	PROJET
Durée	PROJET
Coût	PROJET
Impact	PROJET
Évaluation	PROJET
Conclusion	PROJET

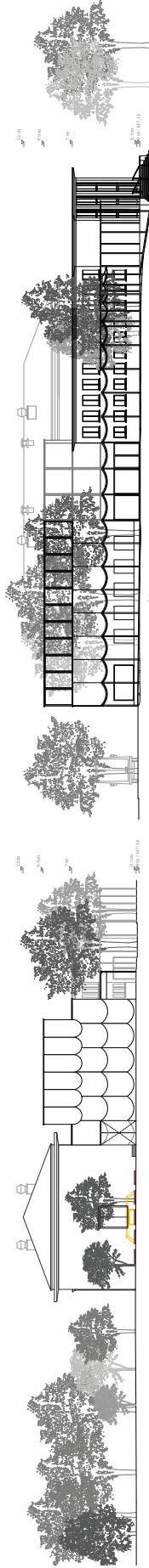
Coupe sur la façade nord-ouest 1/50



Élévation de la façade nord-est 1/50



Élévation de la façade nord-ouest 1/50



Élévation nord-ouest 1/50

Élévation nord-est 1/50

projet n° 9

Arboretum

Architecte

Maclver-Ek Chevroulet sàrl

Sujets et Objets d'architecture sàrl

Neuchâtel et Lausanne

Ingénieur-e Chauffage Ventilation

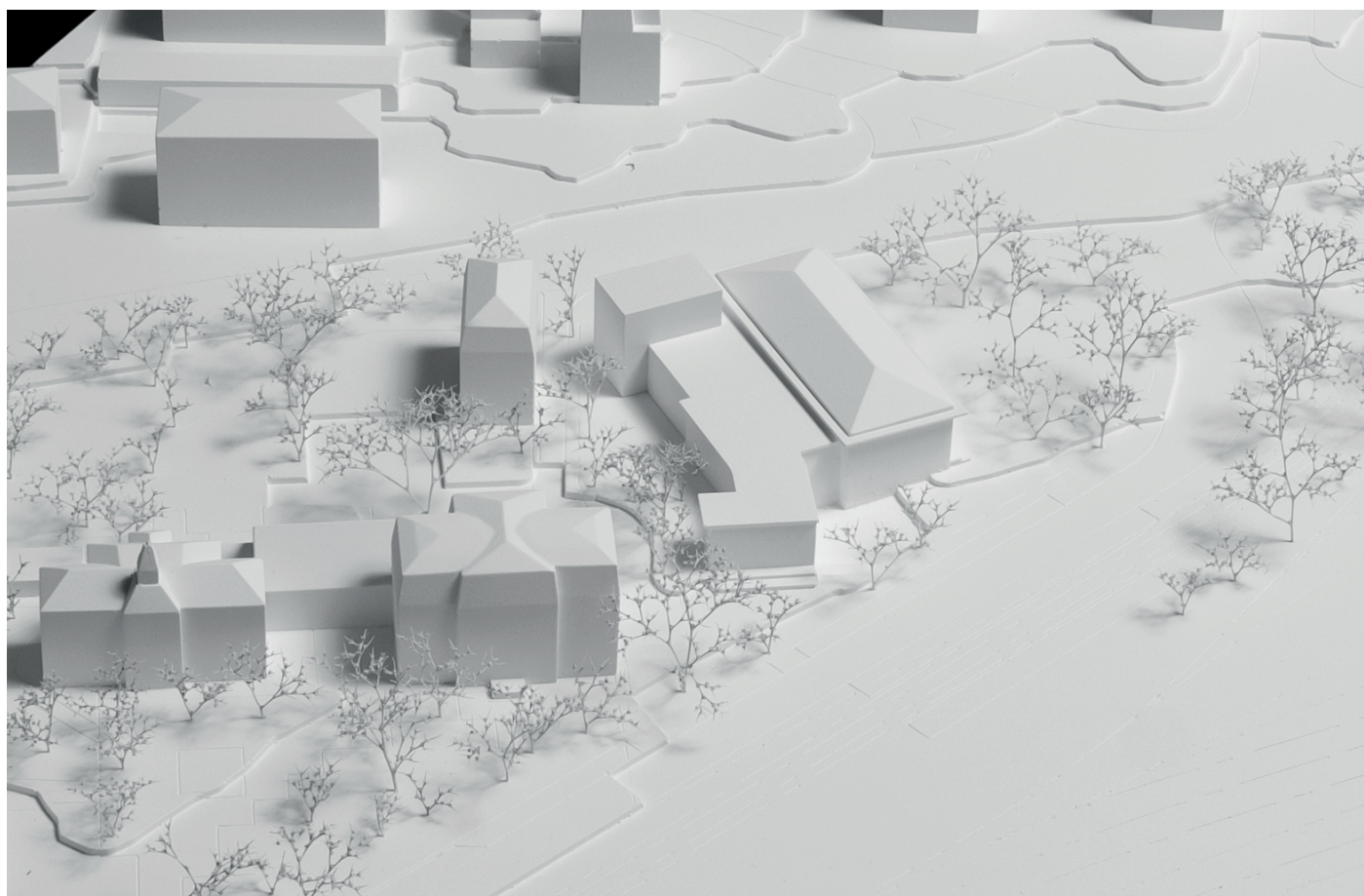
M + S Ingénieurs Conseils Sàrl

Grand-Lancy

Architecte paysagiste

En-Dehors Sàrl

Lausanne



Commentaire sur le projet

Le projet vise à s'intégrer dans le tissu de l'îlot des institutions dans la continuité des places existantes. À l'échelle de la parcelle, il propose ainsi de nouveaux lieux de rencontre qualitatifs directement mis en relation avec le bâtiment.

La parcelle présente un patrimoine arborisé varié. Celui-ci est conservé, valorisé et renforcé, ce qui pose question quant au choix de certaines essences.

Vu depuis l'avenue du 14-Avril, l'extension de la Salle de spectacles se lit comme un volume marqué architecturalement mais détaché du bâtiment existant dans le but de le préserver. Cependant, vu depuis la façade nord-ouest, la liaison avec le bâtiment de l'annexe assume une continuité du bâti. La façade, constituée d'un rideau métallique rétractable, a été perçue comme une emphase un peu sur-instrumentée et n'apportant pas de réelle protection solaire.

La liaison entre les deux bâtiments se fait au travers de la nouvelle salle polyvalente. La grande flexibilité d'usage proposée lui permet de fonctionner de manière indépendante ou mutualisée avec la salle existante mais aussi de proposer de multiples configurations en la plaçant comme une pièce d'articulation du projet. Cependant, cette caractéristique du projet a questionné le jury sur les qualités spatiales résultantes de ces configurations et la grande qualité acoustique reconnue de la salle existante pourrait être compromise par un tel dispositif. Le déplacement de la grande fresque de la salle existante n'a pas été jugée réaliste et patrimoniallement admissible.

L'extension renonce au sous-sol et propose un volume compact de trois étages répondant durablement aux problématiques actuelles.

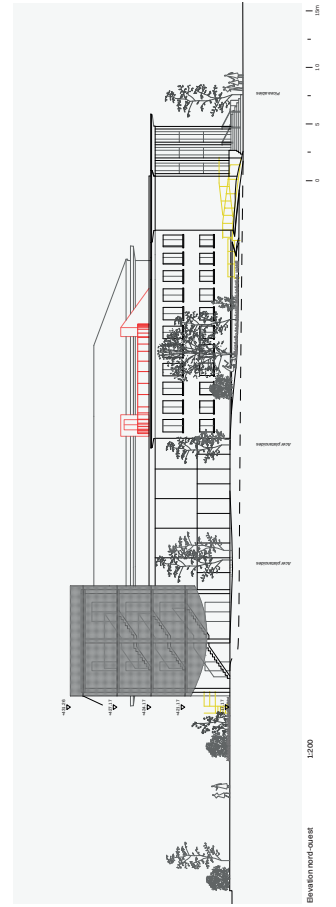
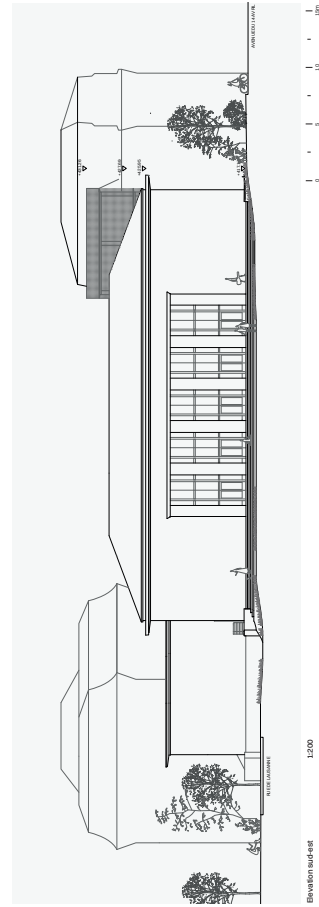
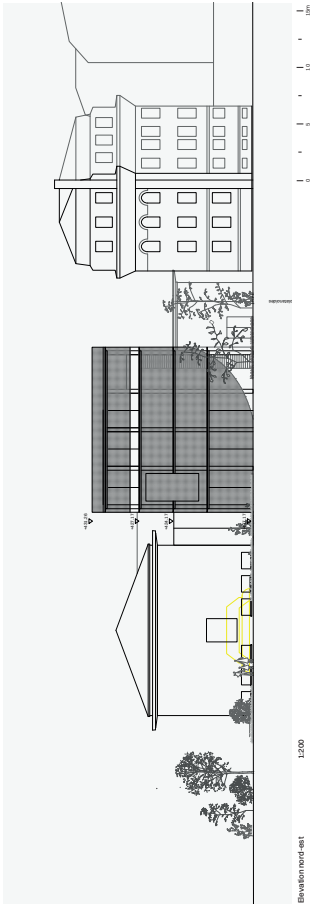
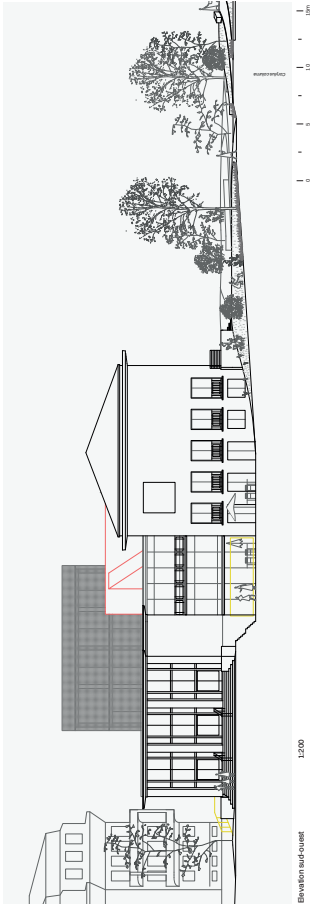
Le nouvel accès à la buvette, le réaménagement du sous-sol, le déplacement des blocs sanitaires du rez-de-chaussée, apportent une réponse de qualité aux besoins exprimés.

Les membres du jury ont apprécié l'approche durable du projet et la proposition de flexibilité des espaces principaux.

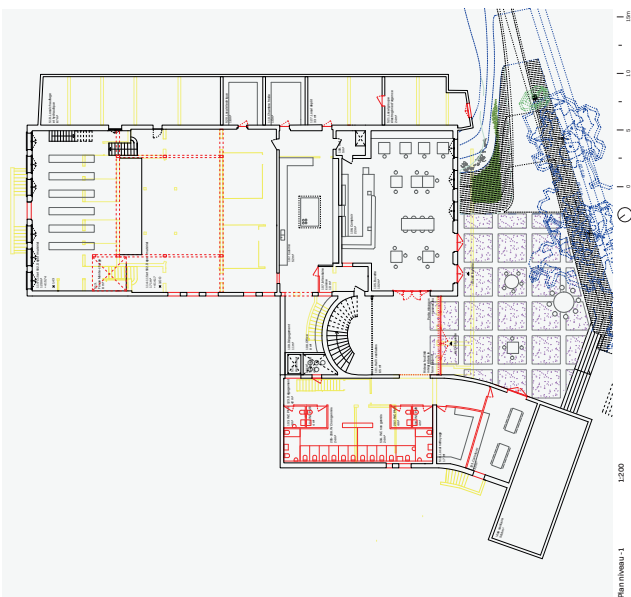
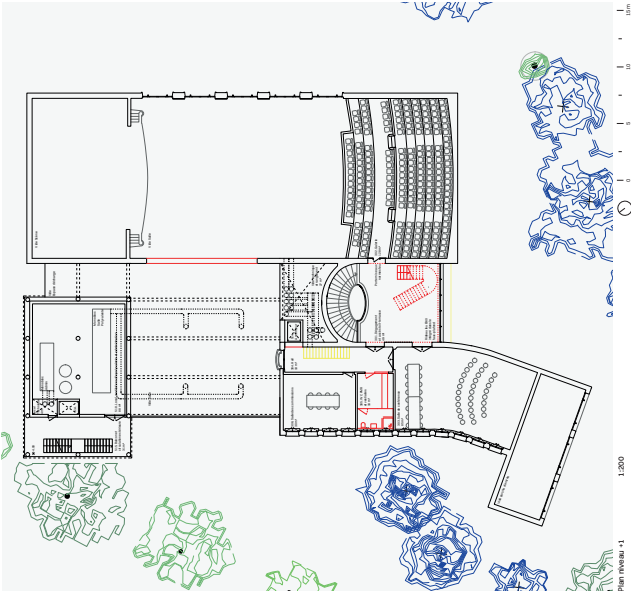
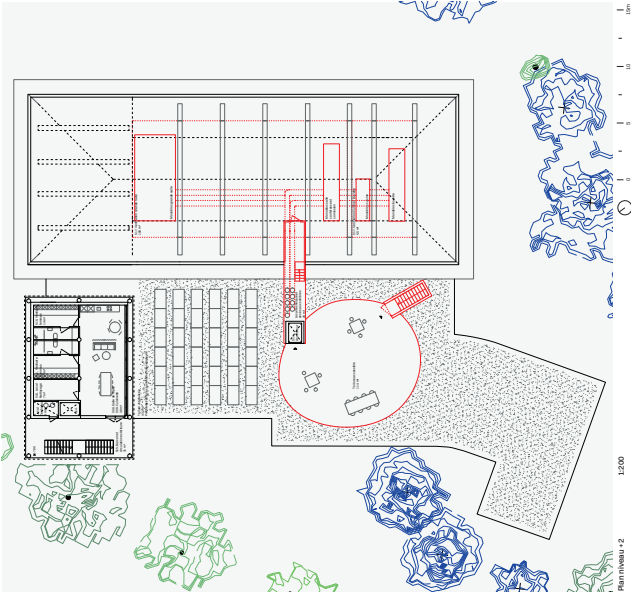
Salle de spectacles Hermina, concours d'architecture



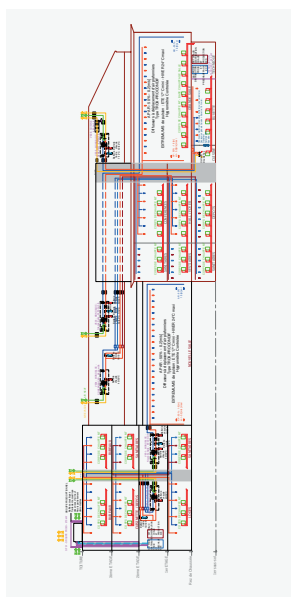
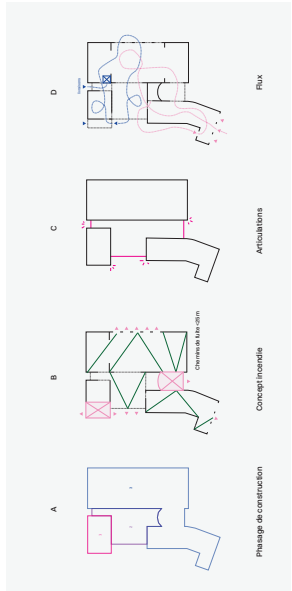
Arboretum



Arboretum



Salle de spectacles Renens, concours d'architecture



ENVIRONNEMENT
Les surfaces vitrées qui est érigée par le dégrèvement du sous-sol. Moins visibles, les toitures et les combles existants pour ont trois fois de maintien plus. Entouré par trois volumes chauffés, celui de la toiture, de la salle de spectacles existante, et du volume administratif et technique, la nouvelle salle peut limiter sa consommation d'énergie liée au chauffage, et profiter comme un espace tampon. Elle est chauffée ponctuellement et rapidement selon ses besoins grâce à de l'air préchauffé.

CLIMAT
Le positionnement de l'exposition simplifie l'enveloppe thermique en faisant office de tampon thermique qui aide à vent isoler la façade nord ou est de la salle de Spectacles existante. À l'inverse, les façades au sud et à l'est, qui reçoivent le plus de rayonnement solaire, mais sans déperditions thermiques

STRUCTURE ET CONSTRUCTION
L'organisation spatiale et la performance du lieu. A la façade sud, le travail de la buvette, qui permet de libérer l'accès à la buvette, garantissant un fonctionnement indépendant à la salle de spectacle, dégageant absorbé les différences de hauteurs du bâtiment, et lui offre un espace extérieur en lien direct avec la buvette et le carrefour. Ainsi, l'aménagement intérieur de la buvette est maintenu avec des matériaux, qu'ils soient en bois ou en polyuréthane.

ENERGIE – CVSE
Concernant la production de chaleur, le bâtiment se raccorde au réseau de chaleur CADOUËST avec une production de chaleur à l'échelle de la ville, et une autre dans le bâtiment. Pour les deux bâtiments, la production d'ECS sera assurée par ce réseau, et l'occupation de l'ECS sera assurée par ce réseau, et l'occupation de l'ECS sera assurée par ce réseau.

STRATEGIE DE RENOVATION
Le projet intervient à travers un nombre restreint d'interventions précises, qui ont un impact maximal à l'ensemble du bâtiment. Les interventions sont :
1. La rénovation de la toiture existante.
2. La rénovation de la toiture de la nouvelle salle.
3. La rénovation de la façade existante.
4. La rénovation de la façade de la nouvelle salle.
5. La rénovation de la buvette existante.
6. La rénovation de la buvette de la nouvelle salle.

CONCEPTION
Le positionnement de l'exposition simplifie l'enveloppe thermique en faisant office de tampon thermique qui aide à vent isoler la façade nord ou est de la salle de Spectacles existante. À l'inverse, les façades au sud et à l'est, qui reçoivent le plus de rayonnement solaire, mais sans déperditions thermiques

ENVIRONNEMENT
Les surfaces vitrées qui est érigée par le dégrèvement du sous-sol. Moins visibles, les toitures et les combles existants pour ont trois fois de maintien plus. Entouré par trois volumes chauffés, celui de la toiture, de la salle de spectacles existante, et du volume administratif et technique, la nouvelle salle peut limiter sa consommation d'énergie liée au chauffage, et profiter comme un espace tampon. Elle est chauffée ponctuellement et rapidement selon ses besoins grâce à de l'air préchauffé.

STRATEGIE DE RENOVATION
Le projet intervient à travers un nombre restreint d'interventions précises, qui ont un impact maximal à l'ensemble du bâtiment. Les interventions sont :
1. La rénovation de la toiture existante.
2. La rénovation de la toiture de la nouvelle salle.
3. La rénovation de la façade existante.
4. La rénovation de la façade de la nouvelle salle.
5. La rénovation de la buvette existante.
6. La rénovation de la buvette de la nouvelle salle.

ENVIRONNEMENT
Les surfaces vitrées qui est érigée par le dégrèvement du sous-sol. Moins visibles, les toitures et les combles existants pour ont trois fois de maintien plus. Entouré par trois volumes chauffés, celui de la toiture, de la salle de spectacles existante, et du volume administratif et technique, la nouvelle salle peut limiter sa consommation d'énergie liée au chauffage, et profiter comme un espace tampon. Elle est chauffée ponctuellement et rapidement selon ses besoins grâce à de l'air préchauffé.

STRATEGIE DE RENOVATION
Le projet intervient à travers un nombre restreint d'interventions précises, qui ont un impact maximal à l'ensemble du bâtiment. Les interventions sont :
1. La rénovation de la toiture existante.
2. La rénovation de la toiture de la nouvelle salle.
3. La rénovation de la façade existante.
4. La rénovation de la façade de la nouvelle salle.
5. La rénovation de la buvette existante.
6. La rénovation de la buvette de la nouvelle salle.

ENVIRONNEMENT
Les surfaces vitrées qui est érigée par le dégrèvement du sous-sol. Moins visibles, les toitures et les combles existants pour ont trois fois de maintien plus. Entouré par trois volumes chauffés, celui de la toiture, de la salle de spectacles existante, et du volume administratif et technique, la nouvelle salle peut limiter sa consommation d'énergie liée au chauffage, et profiter comme un espace tampon. Elle est chauffée ponctuellement et rapidement selon ses besoins grâce à de l'air préchauffé.

STRUCTURE ET CONSTRUCTION
L'organisation spatiale et la performance du lieu. A la façade sud, le travail de la buvette, qui permet de libérer l'accès à la buvette, garantissant un fonctionnement indépendant à la salle de spectacle, dégageant absorbé les différences de hauteurs du bâtiment, et lui offre un espace extérieur en lien direct avec la buvette et le carrefour. Ainsi, l'aménagement intérieur de la buvette est maintenu avec des matériaux, qu'ils soient en bois ou en polyuréthane.

STRATEGIE DE RENOVATION
Le projet intervient à travers un nombre restreint d'interventions précises, qui ont un impact maximal à l'ensemble du bâtiment. Les interventions sont :
1. La rénovation de la toiture existante.
2. La rénovation de la toiture de la nouvelle salle.
3. La rénovation de la façade existante.
4. La rénovation de la façade de la nouvelle salle.
5. La rénovation de la buvette existante.
6. La rénovation de la buvette de la nouvelle salle.

ENVIRONNEMENT
Les surfaces vitrées qui est érigée par le dégrèvement du sous-sol. Moins visibles, les toitures et les combles existants pour ont trois fois de maintien plus. Entouré par trois volumes chauffés, celui de la toiture, de la salle de spectacles existante, et du volume administratif et technique, la nouvelle salle peut limiter sa consommation d'énergie liée au chauffage, et profiter comme un espace tampon. Elle est chauffée ponctuellement et rapidement selon ses besoins grâce à de l'air préchauffé.

STRATEGIE DE RENOVATION
Le projet intervient à travers un nombre restreint d'interventions précises, qui ont un impact maximal à l'ensemble du bâtiment. Les interventions sont :
1. La rénovation de la toiture existante.
2. La rénovation de la toiture de la nouvelle salle.
3. La rénovation de la façade existante.
4. La rénovation de la façade de la nouvelle salle.
5. La rénovation de la buvette existante.
6. La rénovation de la buvette de la nouvelle salle.

ENVIRONNEMENT
Les surfaces vitrées qui est érigée par le dégrèvement du sous-sol. Moins visibles, les toitures et les combles existants pour ont trois fois de maintien plus. Entouré par trois volumes chauffés, celui de la toiture, de la salle de spectacles existante, et du volume administratif et technique, la nouvelle salle peut limiter sa consommation d'énergie liée au chauffage, et profiter comme un espace tampon. Elle est chauffée ponctuellement et rapidement selon ses besoins grâce à de l'air préchauffé.

STRATEGIE DE RENOVATION
Le projet intervient à travers un nombre restreint d'interventions précises, qui ont un impact maximal à l'ensemble du bâtiment. Les interventions sont :
1. La rénovation de la toiture existante.
2. La rénovation de la toiture de la nouvelle salle.
3. La rénovation de la façade existante.
4. La rénovation de la façade de la nouvelle salle.
5. La rénovation de la buvette existante.
6. La rénovation de la buvette de la nouvelle salle.

ENVIRONNEMENT
Les surfaces vitrées qui est érigée par le dégrèvement du sous-sol. Moins visibles, les toitures et les combles existants pour ont trois fois de maintien plus. Entouré par trois volumes chauffés, celui de la toiture, de la salle de spectacles existante, et du volume administratif et technique, la nouvelle salle peut limiter sa consommation d'énergie liée au chauffage, et profiter comme un espace tampon. Elle est chauffée ponctuellement et rapidement selon ses besoins grâce à de l'air préchauffé.

Salle de spécialité Remens, concours d'architecture

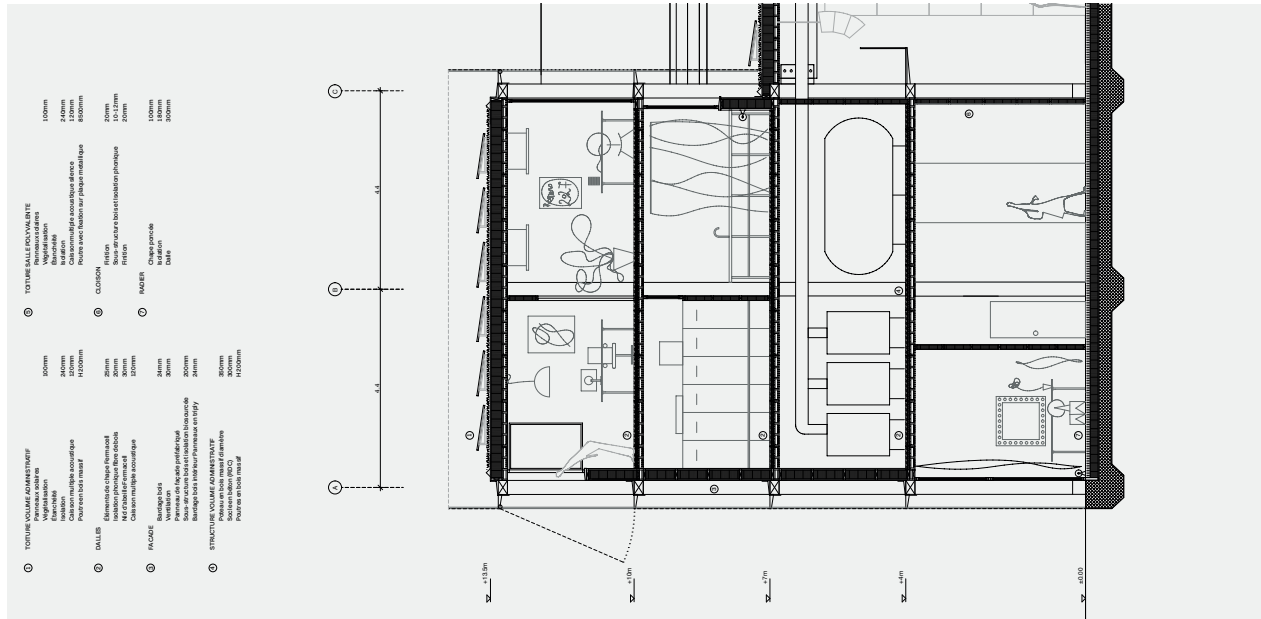


Un bâtiment qui s'ouvre au quartier

Arboretum



LES DEUX CÔTÉS DE RENFORCEMENT



Coupe constructive 1:50

